
Annexe 1

Restitution

Enquête

Systeme

d'information

dans le

secteur

médico-

social

Les ESMS accueillant des
personnes handicapées

Audrey Mabondo

Contexte de l'enquête

Le secteur médico-social est un secteur hétérogène, qu'il s'agisse des publics accompagnés (personnes adultes handicapées, enfants handicapés), des modes d'intervention (hébergement, accompagnement vers l'emploi, formation, ...) ou des modes de financement (Assurance maladie, Conseils départementaux, Etat, ...). De plus, les EMS présentent de nombreuses différences en ce qui concerne leurs tailles et niveaux d'intégration au sein d'une structure gestionnaire (structures isolées, sièges, fédération, ...). Les partenaires à l'origine des orientations des publics accueillis (usagers, aidants, Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), médecins, ...) ou co-impliqués dans l'accompagnement sont également divers.

Néanmoins, des points communs majeurs existent et sont de nature à favoriser le partage de l'information et la mise en commun d'outils autour de la mise en place d'une logique de parcours de la personne (Source ANAP – septembre 2013).

L'ARS Centre-Val de Loire en lien avec le Comité Tactique des Systèmes d'Information de Santé (CTSIS) pilote le champ des systèmes d'informations et de l'e-santé à partir des orientations du Plan Régional Action et de Développement des Systèmes d'information en Santé (PRADSI) et du Programme Régional Télémedecine (PRT). Plusieurs actions concernent très indirectement les établissements et services médico-sociaux de la région et induisent une réflexion axée sur la mutualisation et la professionnalisation de ce champ d'intervention.

Ce projet vise une transformation structurelle des organisations et pratiques des établissements médico-sociaux et de leurs gestionnaires qui doivent être acteurs de cette démarche et doivent pouvoir impulser une dynamique interne associant les différentes parties prenantes et piloter ces projets afin d'obtenir l'impact attendu.

C'est pourquoi l'ARS en lien avec le Comité de Pilotage des Systèmes d'informations dans le médico-social, qui regroupe les représentants des établissements médico-sociaux, les représentants des conseils départementaux, a initié un état des lieux sur les systèmes d'informations au sein des EMS ainsi qu'un recensement des projets et des outils favorisant le partage d'information.

1. La démarche : une enquête co-élaborée avec les acteurs du terrain

Ce premier travail de recensement des projets en systèmes d'information, mené avec l'appui des acteurs institutionnels et des représentants des établissements médico-sociaux, va permettre de compléter le cadre d'urbanisation des Systèmes d'Information dans ce secteur (au niveau gestionnaires et établissements).

La construction de ce questionnaire s'est faite selon une démarche participative :

- Cadrage du périmètre et des attentes par rapport à l'enquête lors du COPIL Système d'Information Médico-Social – Mars –Mai 2016
- Test de l'enquête auprès de 10 gestionnaires- Juin 2016.

2. Objectif de l'enquête

La réalisation d'un tel état des lieux a pour but d'apporter une visibilité sur les SI médico-sociaux de la région.

Cette visibilité est indispensable car elle apportera la nécessaire connaissance de l'existant qui constitue un préalable:

- à la conception des plans de déploiement et de communication – Espace Numérique Régional de Santé (ENRS)
- à l'identification des objectifs cibles dans le cadre des projets régionaux (Bureautique Santé, DMP, Télémedecine, ...)

Les livrables de cette enquête sont respectivement :

- La synthèse de l'enquête
- L'analyse formalisée dans un Document Etat de l'art : le présent document.

3. Analyse formalisée de l'état des lieux

Dès le lancement de cette enquête, 3 champs d'étude ont été identifiés :

- Établissements et services accueillant des personnes âgées **cf. annexe 2**
- Établissements et services accueillant des personnes handicapées **cf. annexe 1**
- Les gestionnaires **cf. annexe 3**

Cette distinction s'est imposée par le type d'information collectée d'une part et par les modalités de cette collecte d'autre part.

Cette synthèse présente donc le résultat champ par champ. Pour chacun d'eux, ce document présente un extrait de la partie « **Couverture fonctionnelle** », de la partie « **Parc logiciel** » et enfin de la partie « **Parc matériel** ».

Champ « ESMS » accueillant des personnes handicapées

Pour certaines questions, les intitulés « PH » et PH CD » peuvent apparaître dans les tableaux, cela correspond :

- Aux établissements ayant un financement Assurance Maladie tarification ARS et aux établissements ayant un co-financement de Assurance maladie et des Conseils Départementaux : PH
- Les établissements ayant un financement exclusif des Conseil départementaux : PH CD

Gestion de votre système d'information :

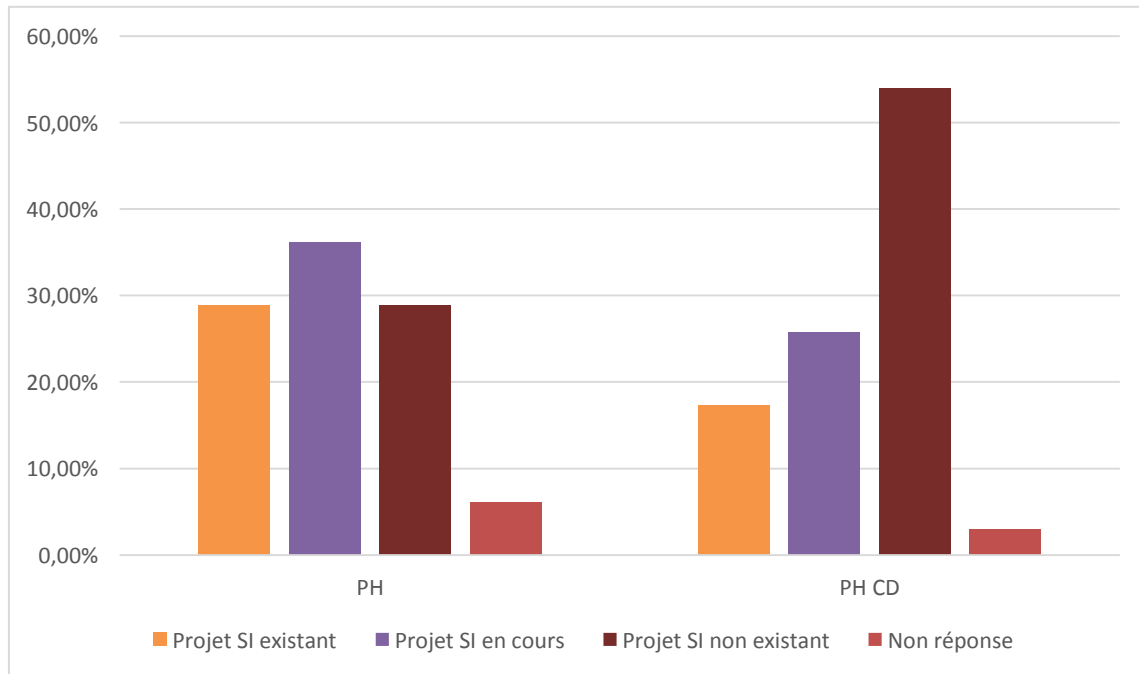
Cette partie a pour objectif de recueillir les informations au niveau de la gestion des systèmes d'informations au sein des établissements

Le thème comportait 7 questions :

- Existe-t-il un projet pour la mise en place d'un système d'information ?
- Avez-vous un Responsable informatique ?
- Si oui, est-il dédié à cette fonction?
- Si non, qui s'en occupe ?
- Considérez-vous que cette personne soit suffisamment qualifiée?
- Si oui, quel est sa qualification?
- Si non, pourquoi?

Question 1 : Existe-t-il un projet de mise en place d'un système d'information

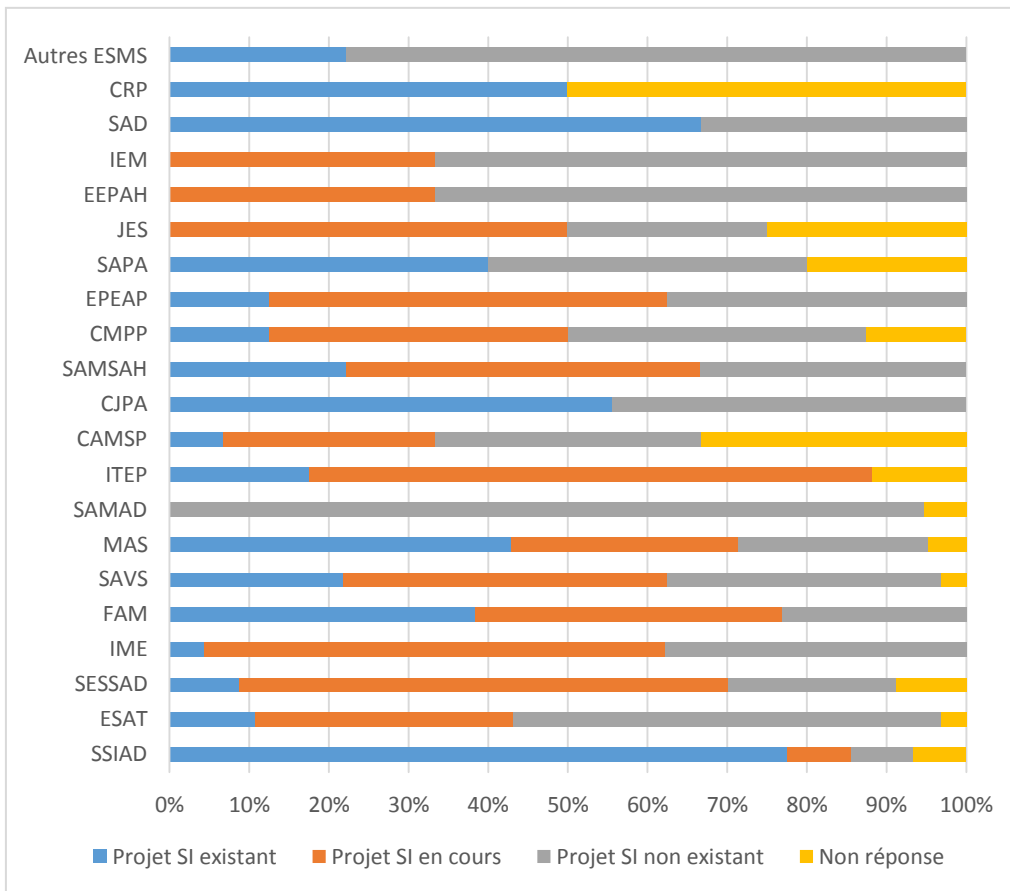
- Par type de tarificateur :



30% des établissements ayant comme financeur principal l'ARS, dispose d'un projet pour gérer le dossier de l'utilisateur.

30% n'en disposent pas. Il est intéressant de regarder la répartition par catégorie d'établissements.

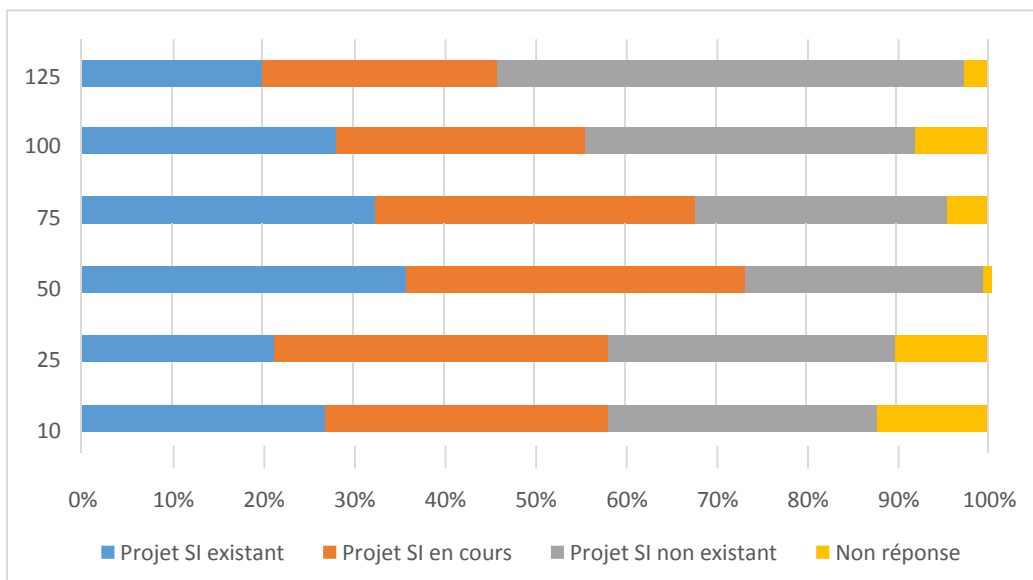
- **Par catégorie d'établissements**



L'ensemble des catégories disposent ou ont comme projet de disposer d'un dossier de soin de l'utilisateur.

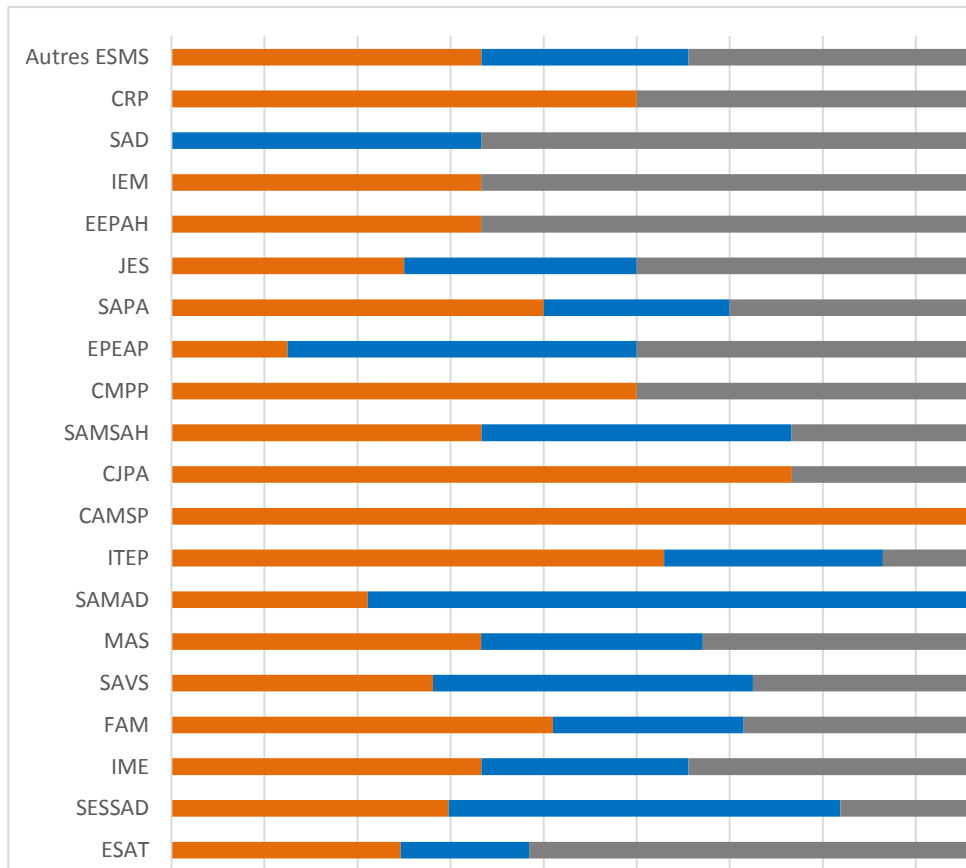
Les établissements qui ne possèdent pas de responsable informatique, ont donné comme raison principale, que leur établissement n'était pas un établissement de soin, ou ont souligné le manque de moyens pour gérer un tel système d'information.

- **Par taille d'établissements**

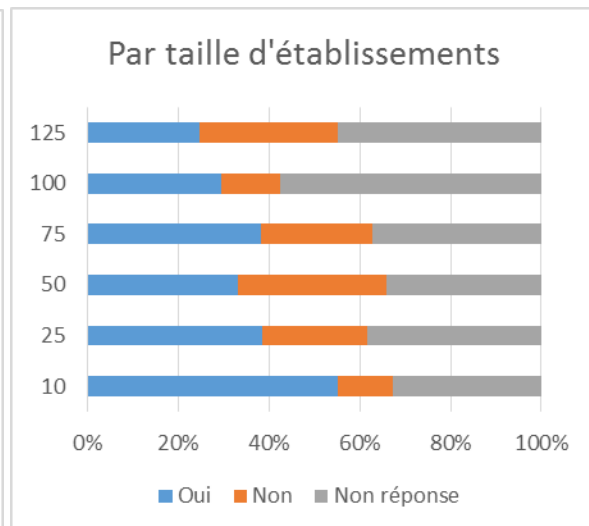
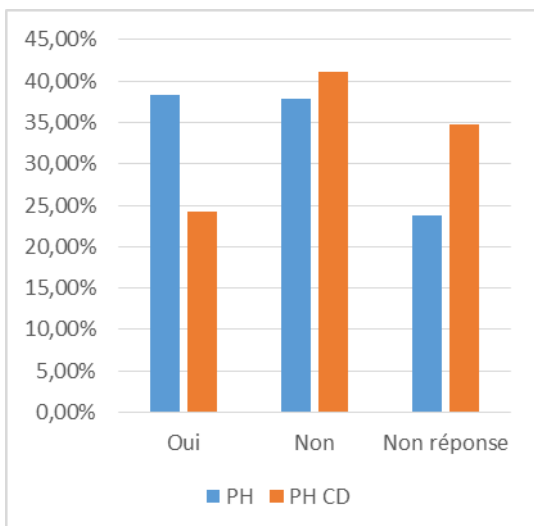


Question 2 : Avez-vous un responsable informatique ?

- **Par catégorie d'établissements**



- **Par tarificateur et taille d'établissements**



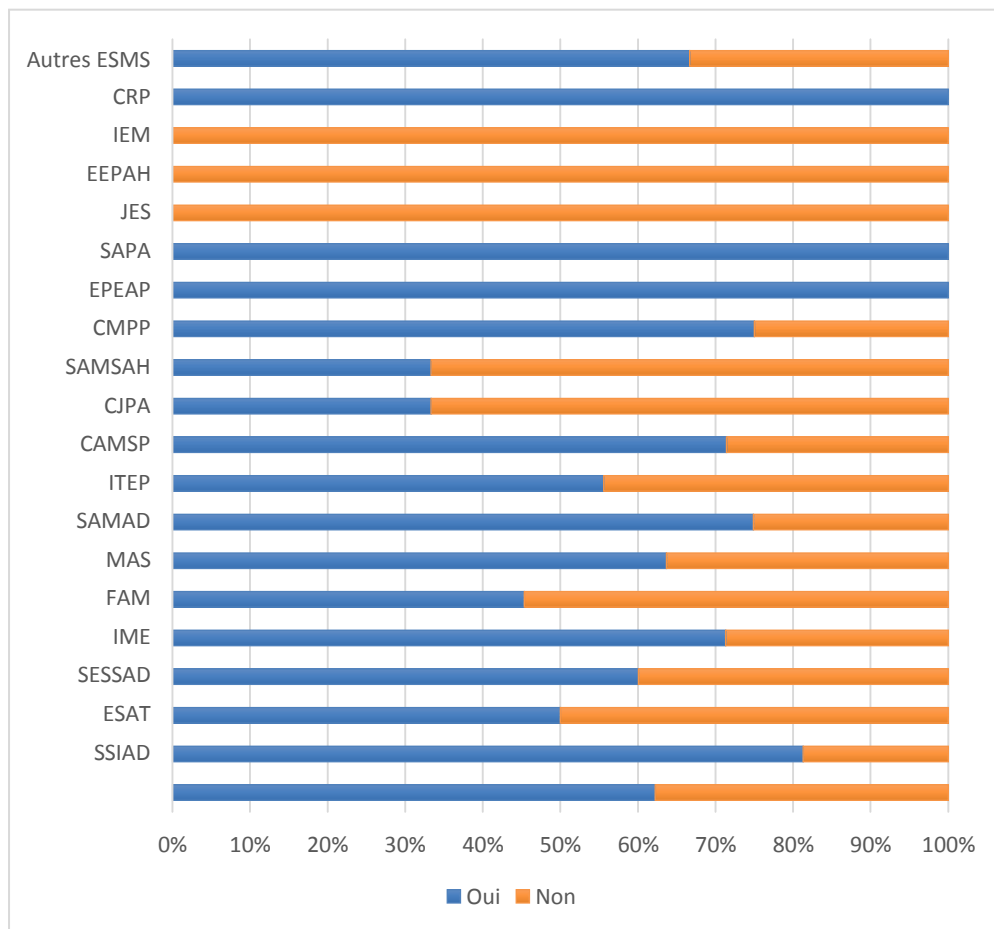
Moins d'un établissement sur deux, dispose d'une personne dédiée à la gestion de leur système d'information.

Les établissements de taille < 10 ont au moins 1 personne qui s'occupe de leur système d'information

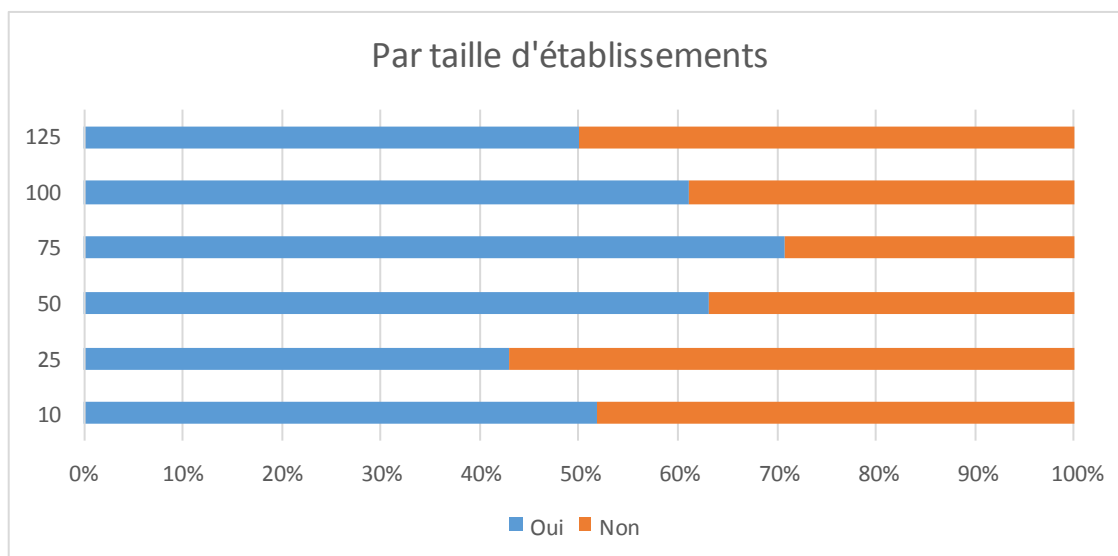
Question 2 : Si oui, est-il dédié à cette fonction ?

Nous avons voulu savoir, si parmi les établissements déclarant qu'ils avaient un responsable informatique, cette personne était dédiée à cette fonction :

- **Par catégorie d'établissements**



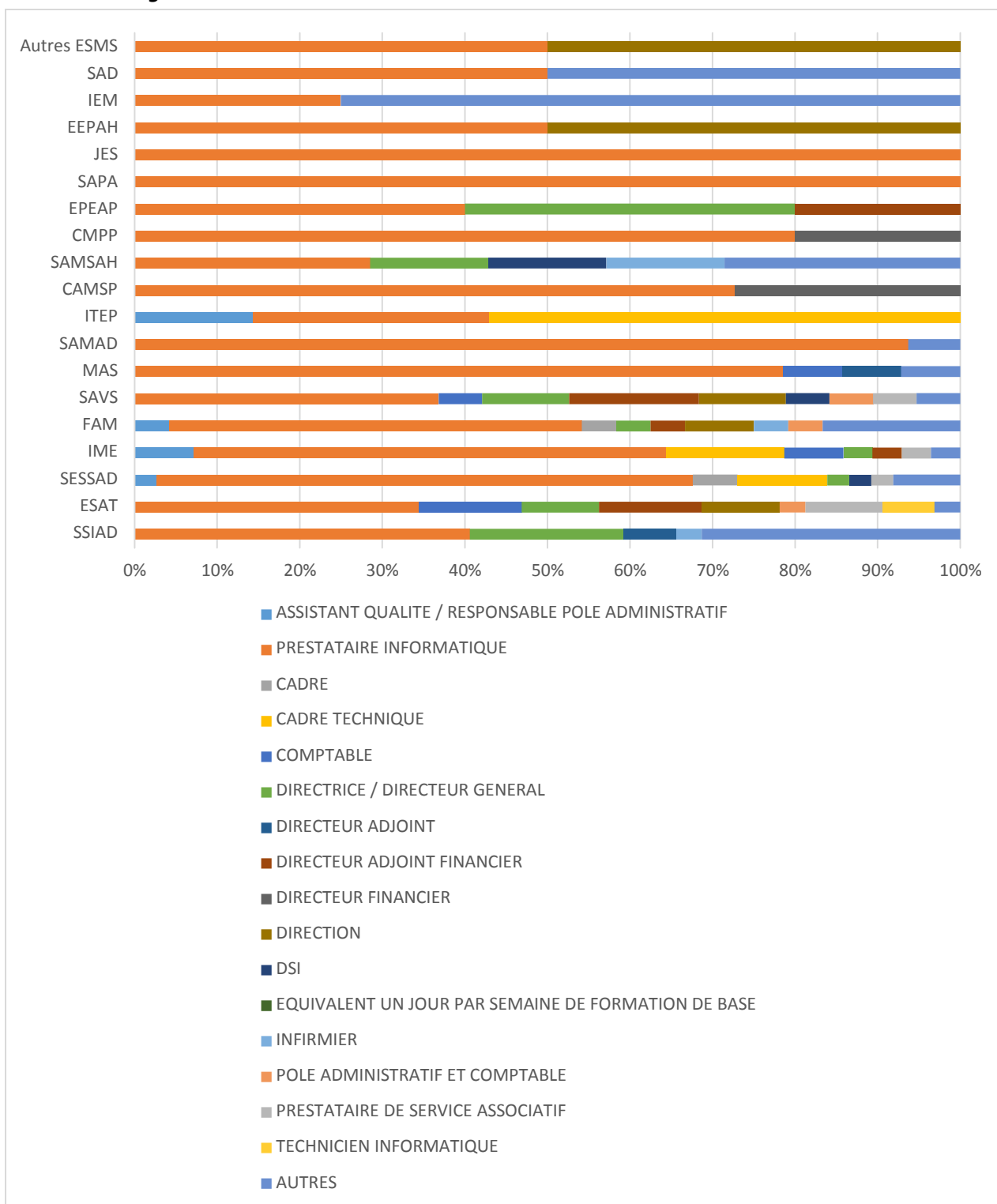
59% des ESMS déclarent qu'ils ont une personne uniquement dédiée à la gestion du parc logiciel



Plus la capacité d'accueil de l'établissement est grande, plus la personne qui s'occupe du SI est dédiée uniquement à cette fonction.

Question 3 : Si non, Quelle est la personne qui s'en occupe ?

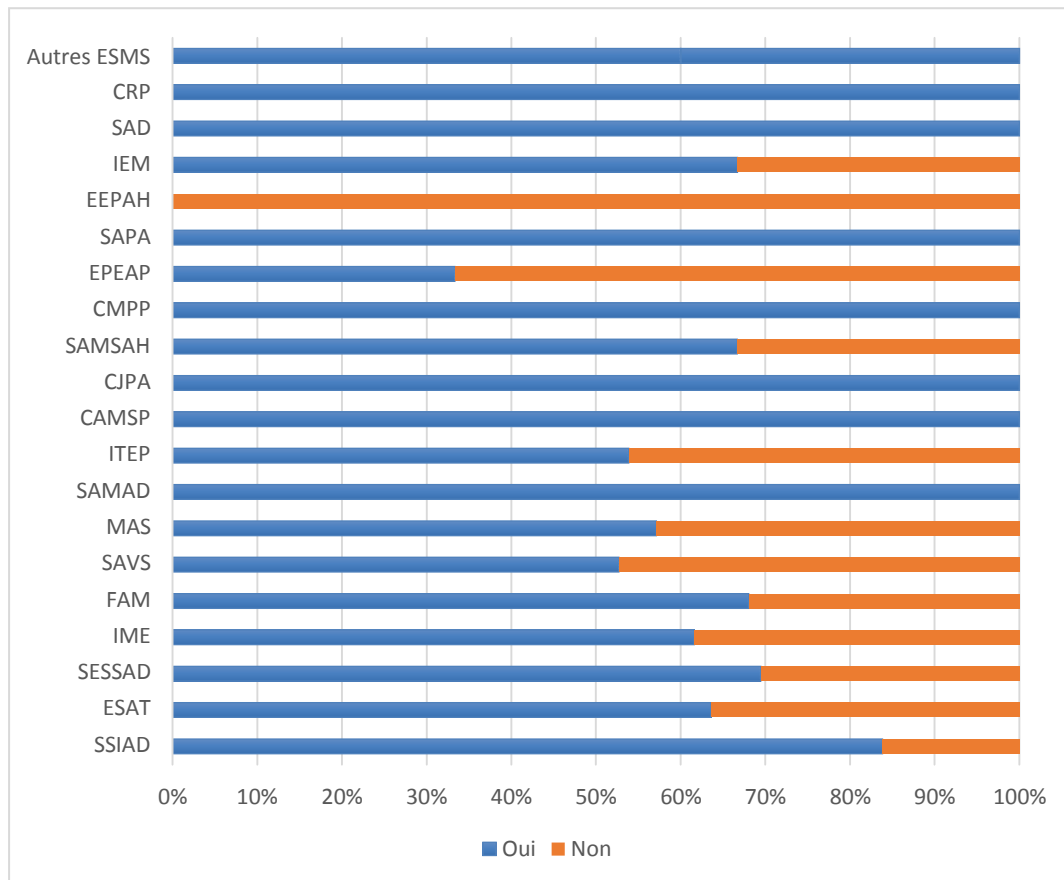
- **Par catégorie d'établissement**



On peut remarquer que pour les 41% de la catégorie autres ESMS, la fonction est partagée par plusieurs personnes, dont ce n'est pas la fonction principale.

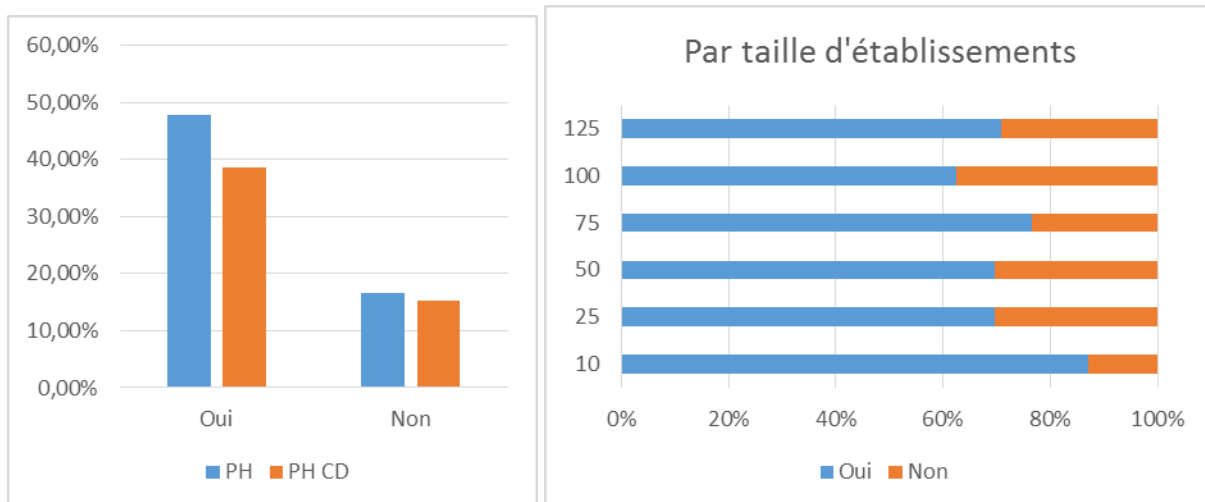
Question 4 : Considérez-vous que cette personne est qualifiée ?

- Par catégorie d'établissement**



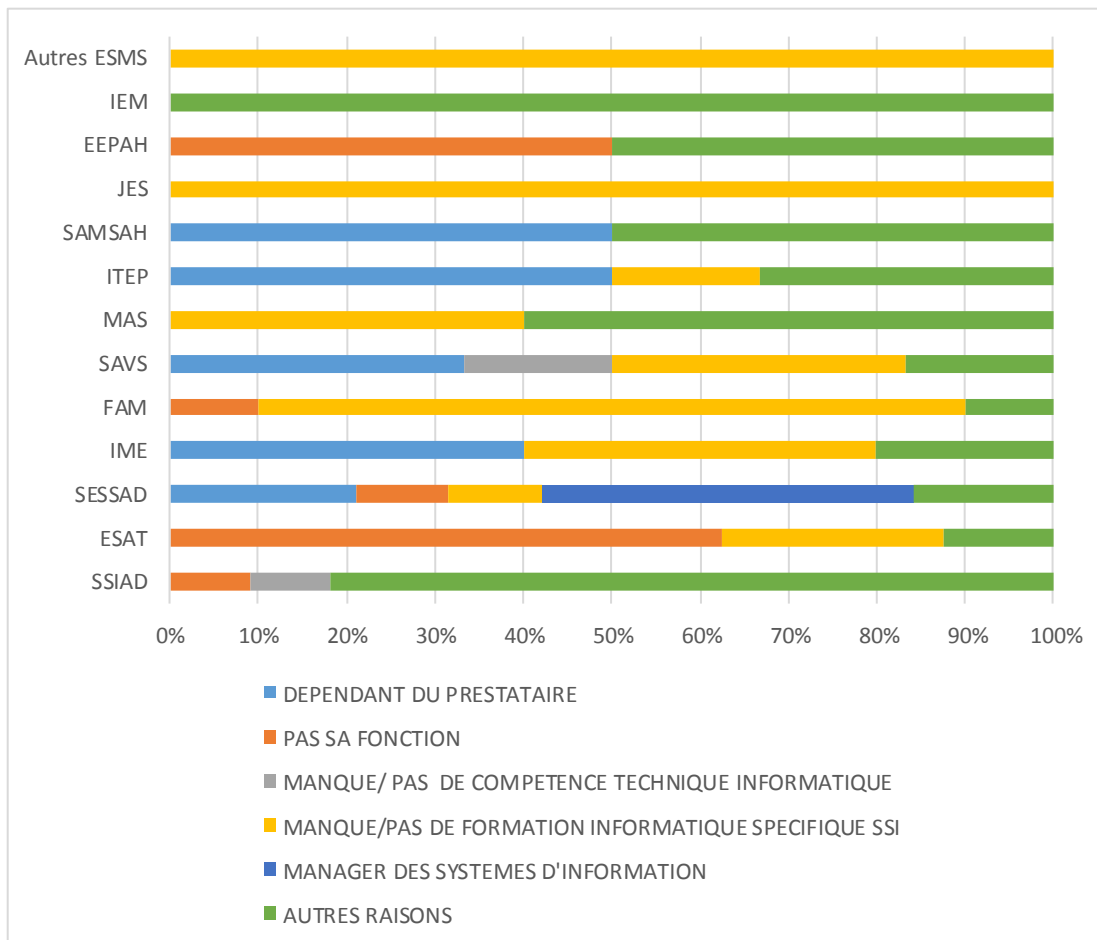
74% des ESMS déclarent que la personne s'occupant du parc logiciel est qualifiée pour cette fonction

- Par tarificateur et taille d'établissements**



Question 5 : Si non, pourquoi ?

- **Par catégorie d'établissements :**



Parmi les 26.7% déclarant que la personne gérant le parc logiciel n'est pas qualifiée l'une des principales causes avancées est le manque de formation informatique.

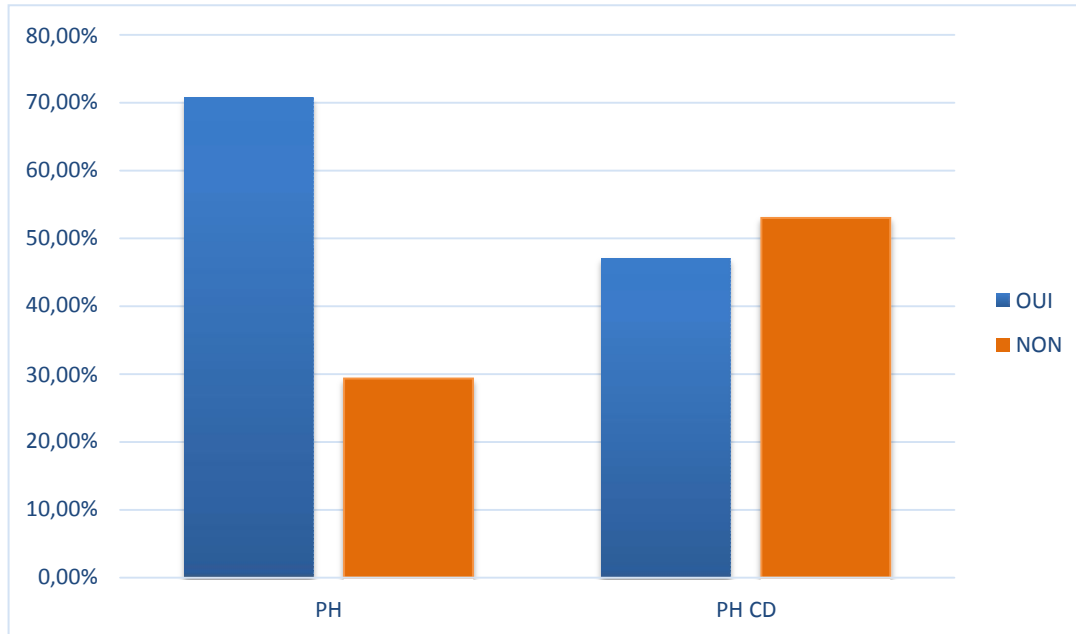
Partie « Couverture logicielle »

Le tableau suivant montre la répartition des participants en fonction du type de tarificateur.

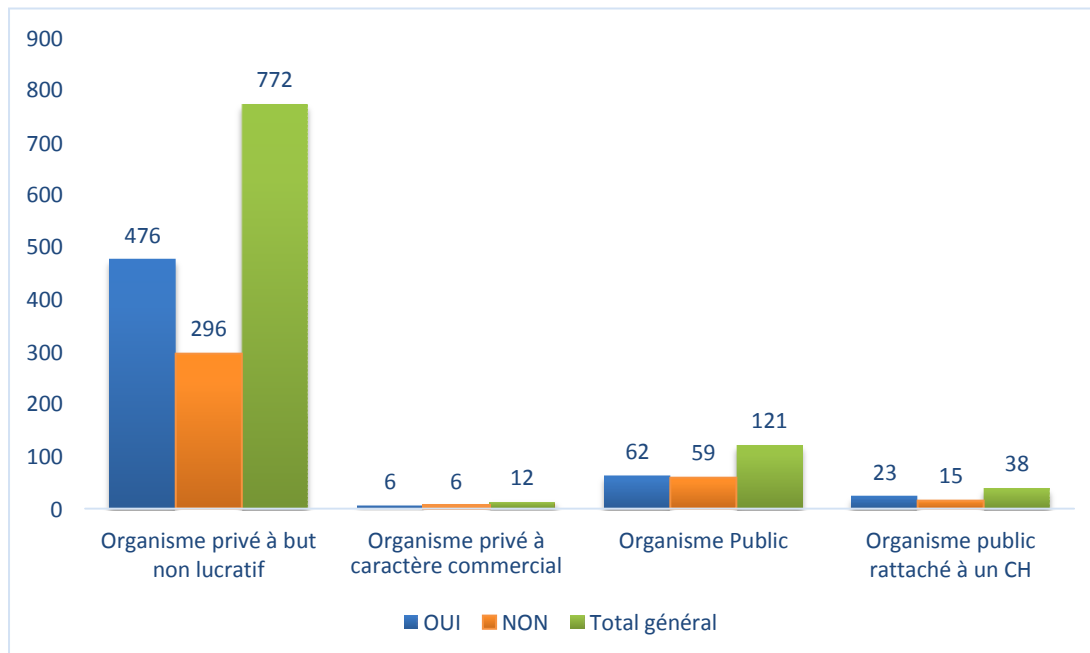
Les établissements ayant un financement Assurance Maladie – tarificateur ARS exclusif et ARS et

Conseils Départementaux: PH

L'établissement ayant comme tarificateur le seul conseil départemental : PH CD



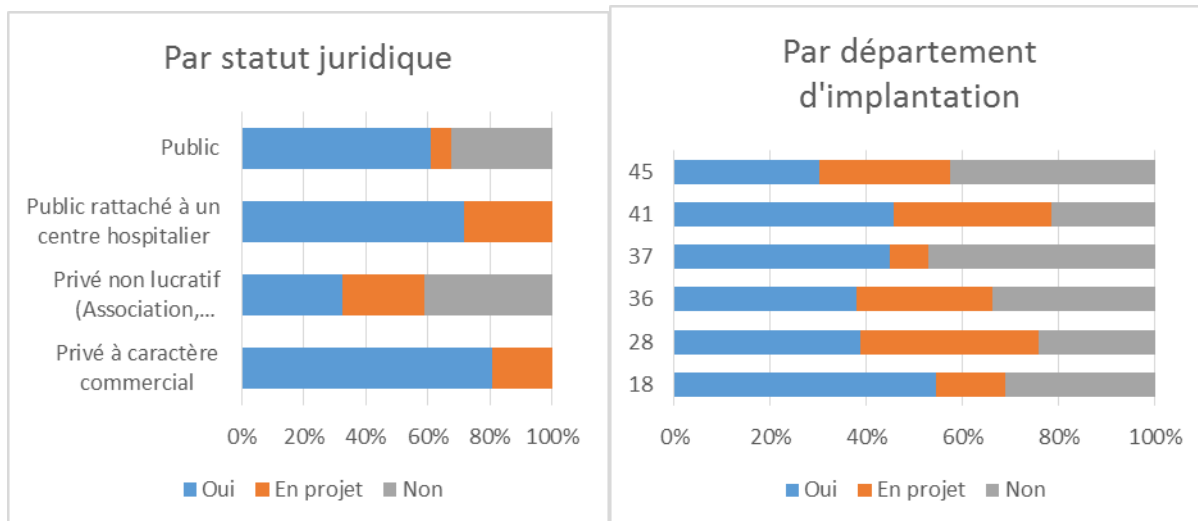
Le tableau ci-dessous montre la participation par statut juridique et précise pour chacun d'eux la population totale :



Logiciel de soin

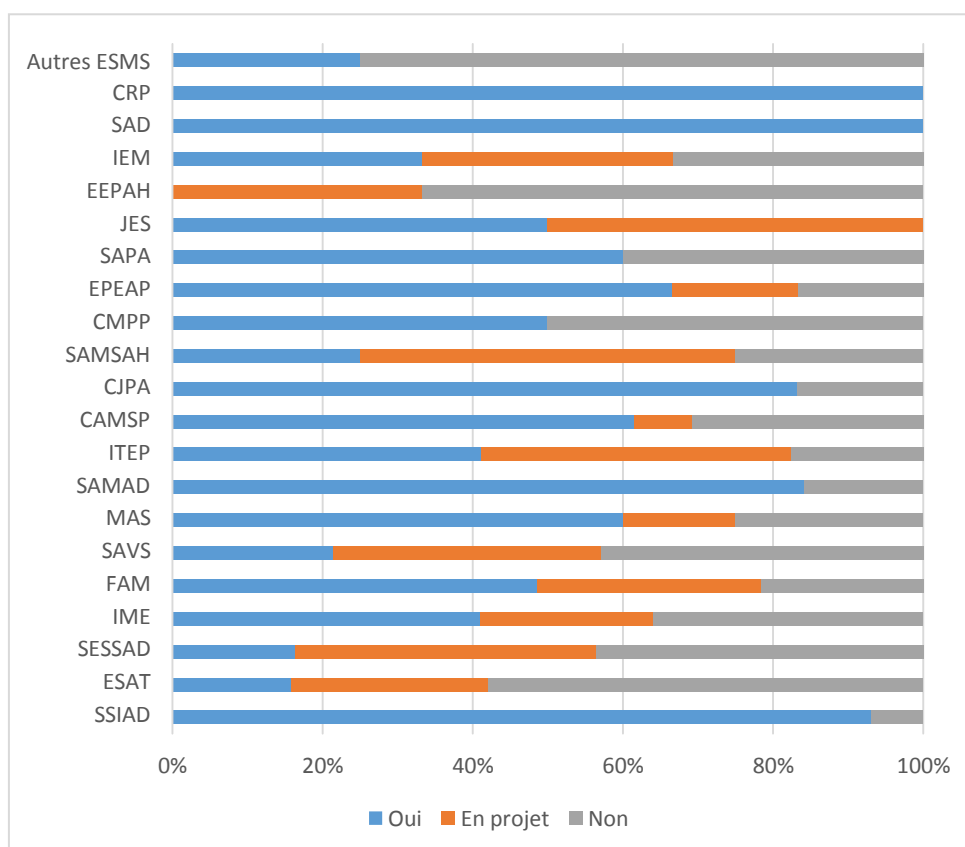
Présence du logiciel de soin selon le statut juridique et le département d'implantation:

Les ESMS de statut privé non lucratif ont très peu informatisé le domaine de soin et de gestion de l'utilisateur.

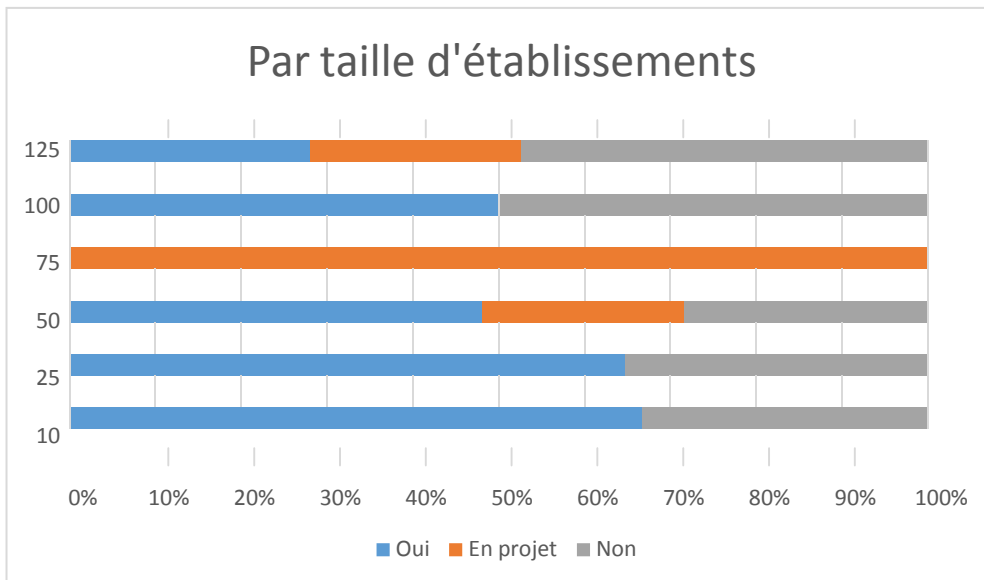


Au niveau de la région, l'ensemble des départements sont informatisés à moins de 50%

Présence du logiciel de soin selon la catégorie d'établissements:

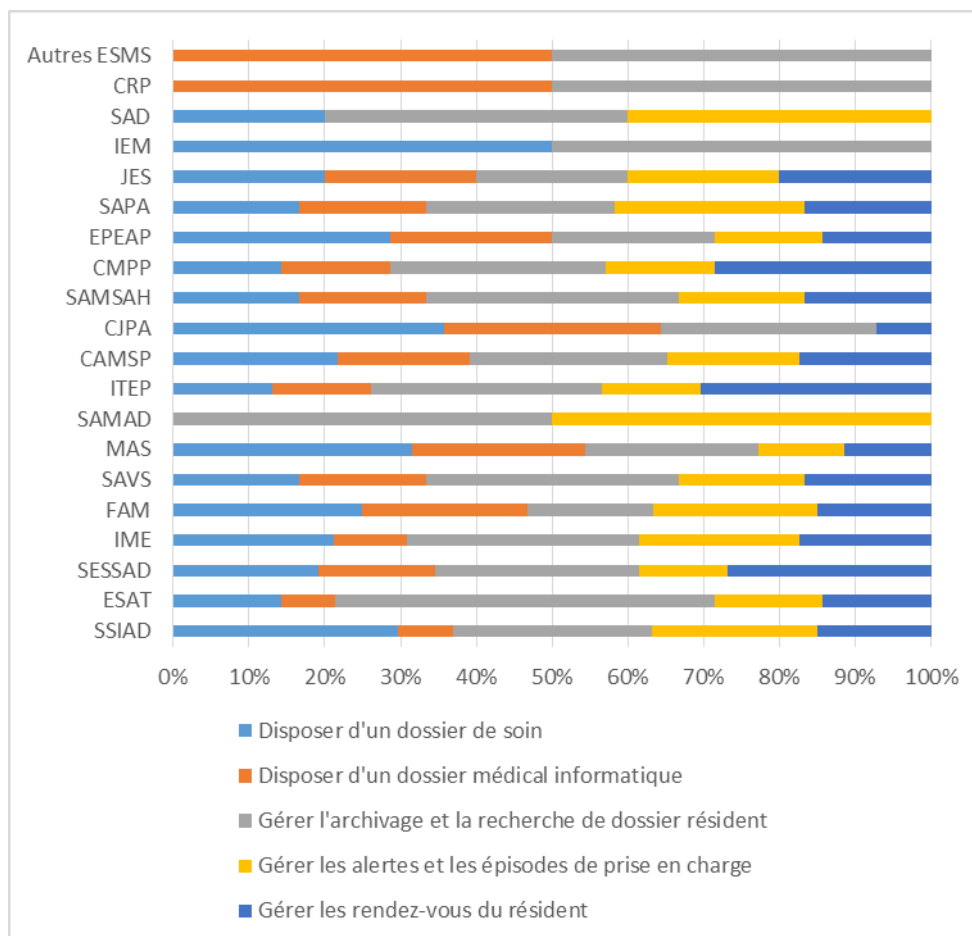


41% des établissements déclarent posséder un logiciel de soin.

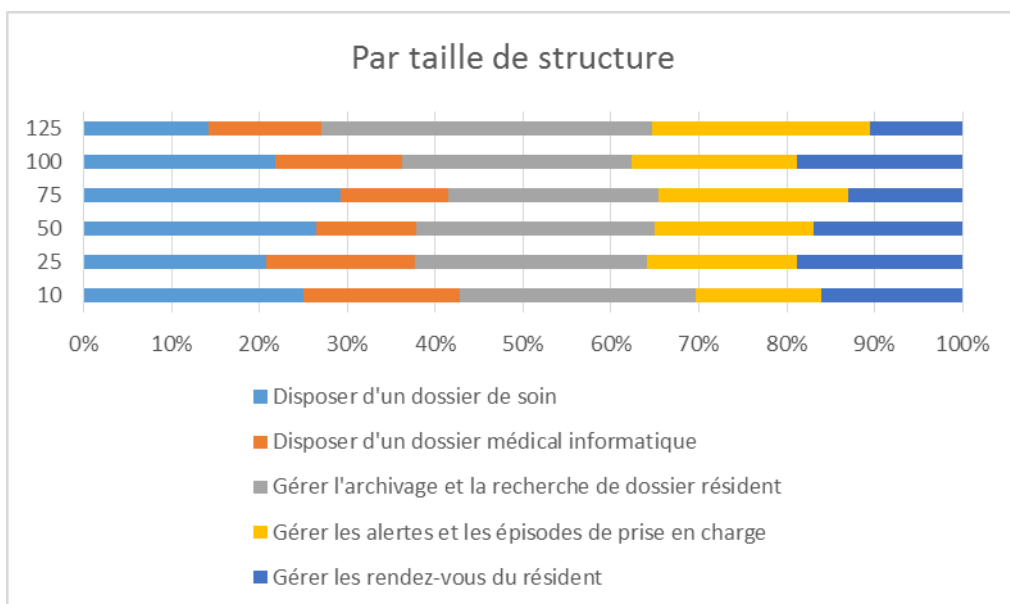


Quels sont les fonctions utilisées :

- **Par catégorie d'établissements :**



- **Par taille d'établissements :**

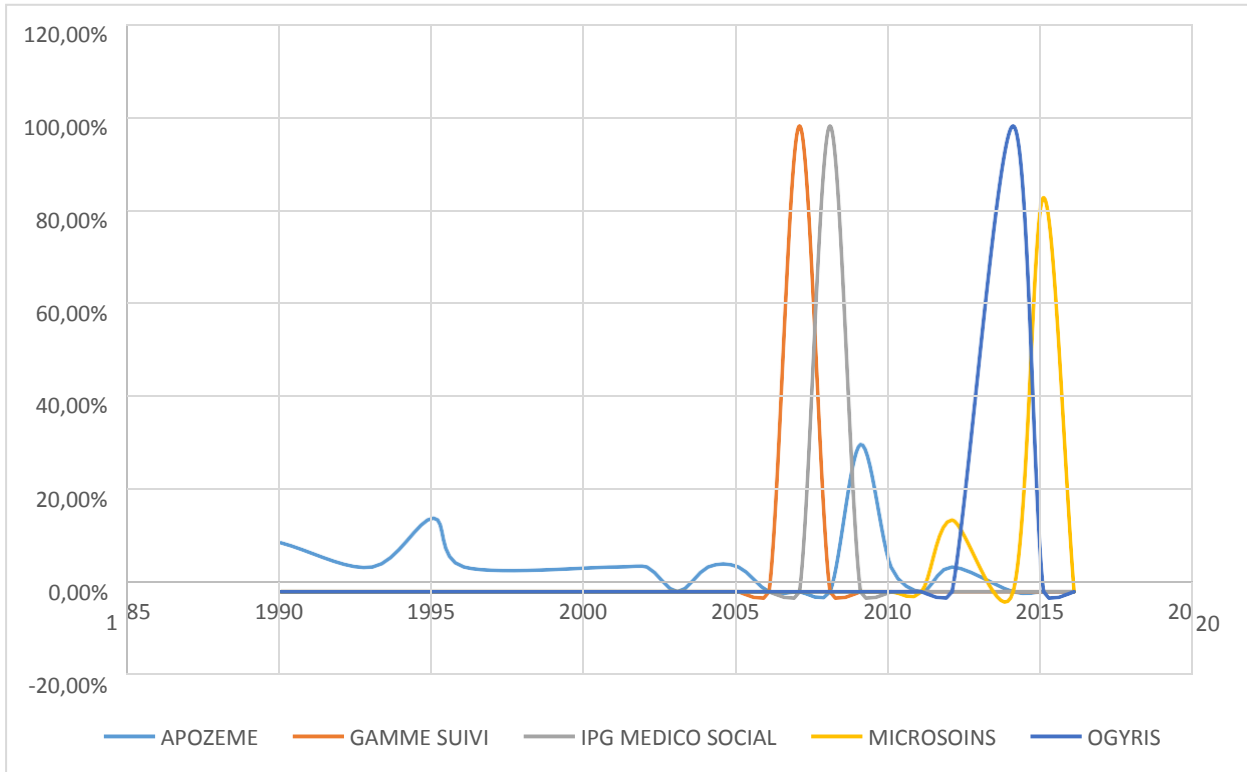


Quels sont les logiciels les plus utilisés :

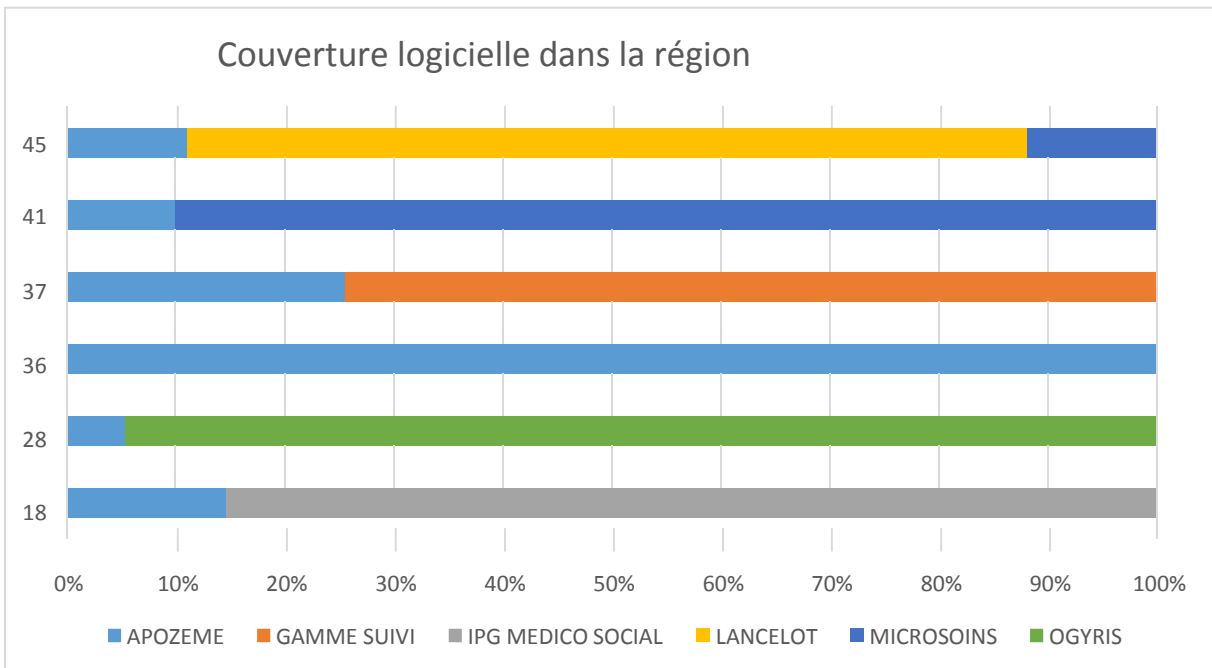
Application(Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
APOZEME (MEDISYS)	35	15,90%	35
IPG MEDICO SOCIAL (DIVALTO)	21	9,50%	56
LANCELOT (IDE)	16	7,30%	72
OGYRIS (SOCIANOVA)	13	5,90%	85
GAMME SUIVI (DIR IPS)	13	5,90%	98
MICROSOINS (DICSIT)	13	5,90%	111
OSIRIS (CORWIN)	10	4,50%	121
CEDIACTE (CERIG)	8	3,60%	129
TITAN (MALTA INFORMATIQUE)	7	3,20%	136

Le logiciel le plus utilisé est Apozeme de Medisys, il semble être celui qui s'approche le plus des besoins des Établissements.

Répartition des 5 logiciels les plus utilisés suivant leurs dates d'achats :

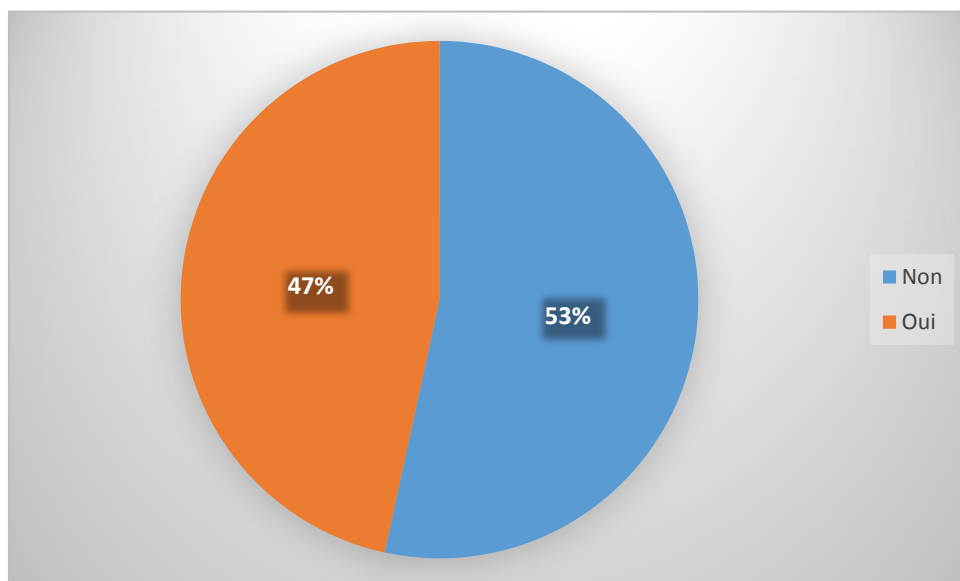


On remarque que logiciel Ogyris de Socianova est le logiciel le plus récemment installé.

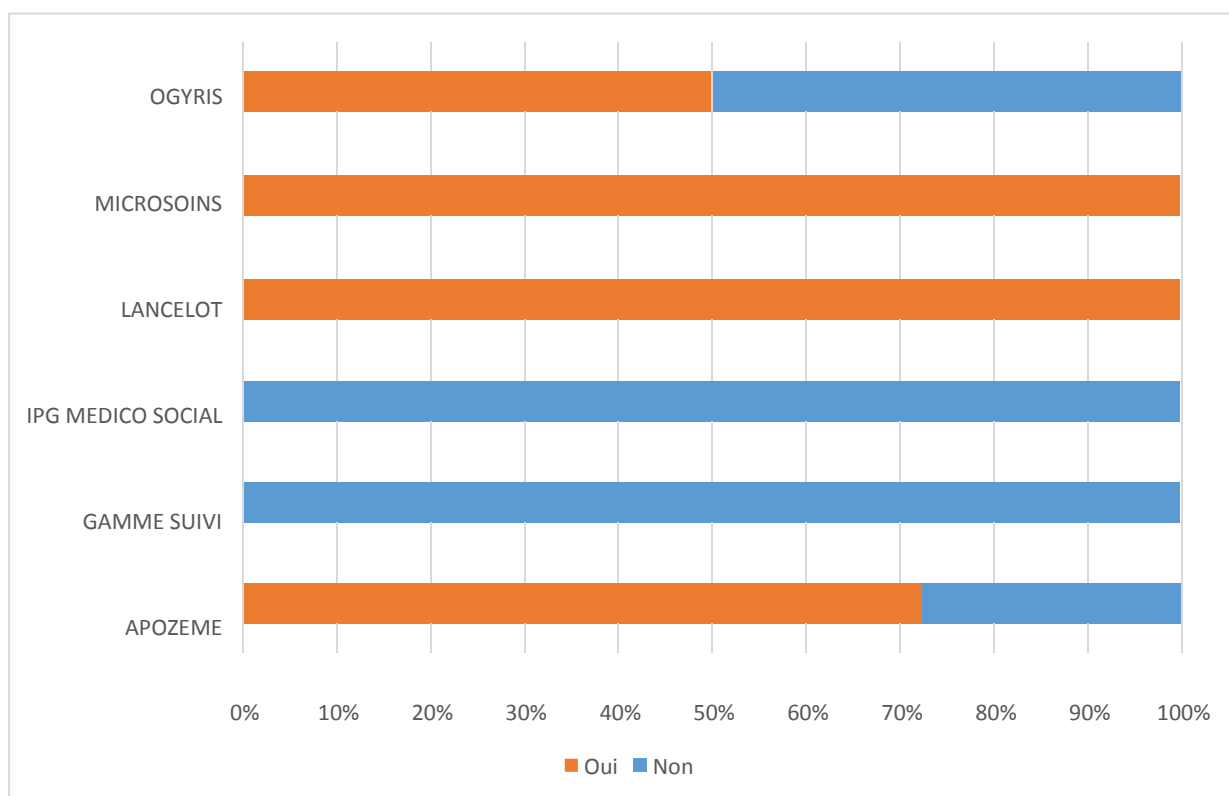


Apozeme est le logiciel qui est présent dans l'ensemble de la région.

Ce logiciel automatise-il le rapport d'activité ? :



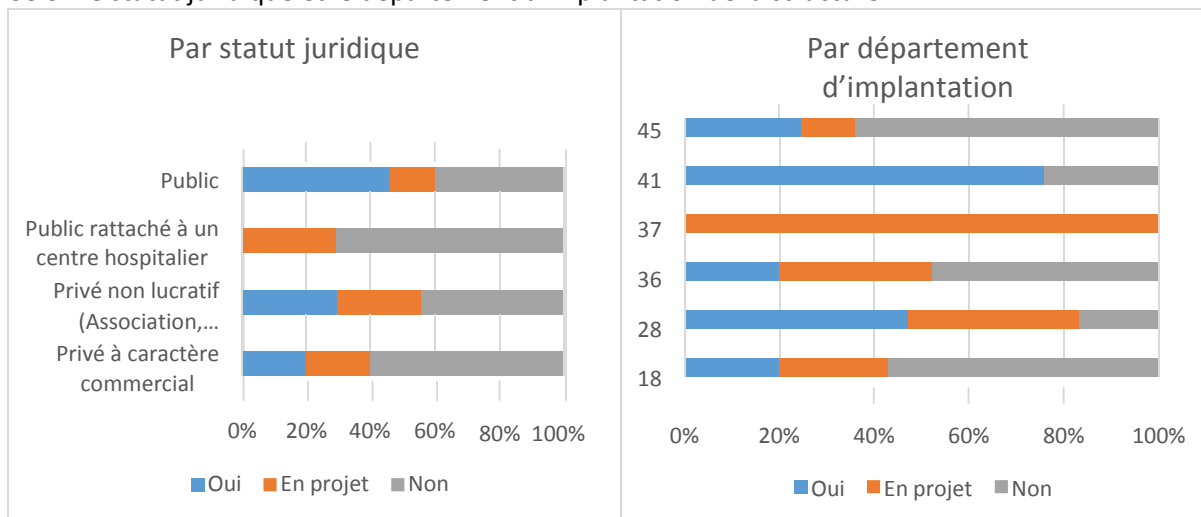
Parmi les 5 logiciels les plus utilisés, lesquels automatisent le rapport d'activité :



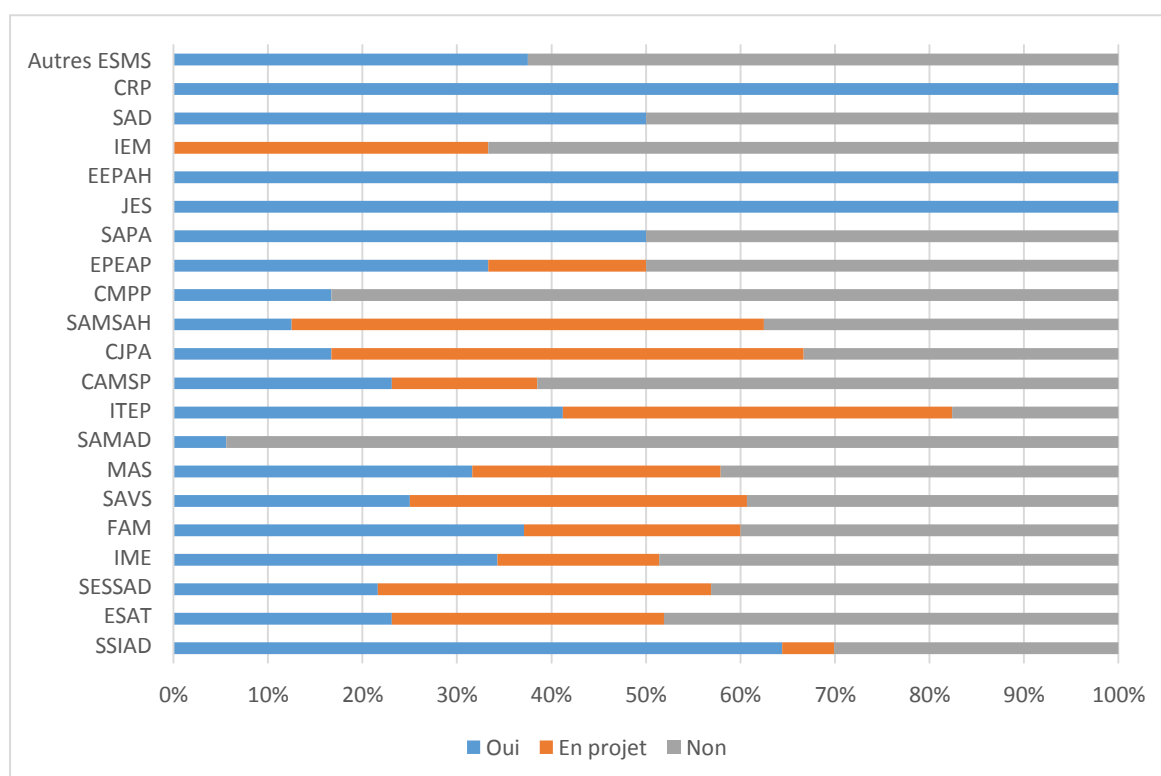
Dossier d'accompagnement et de suivi du projet de vie de l'utilisateur

Couverture logicielle :

Selon le statut juridique et le département d'implantation de la structure

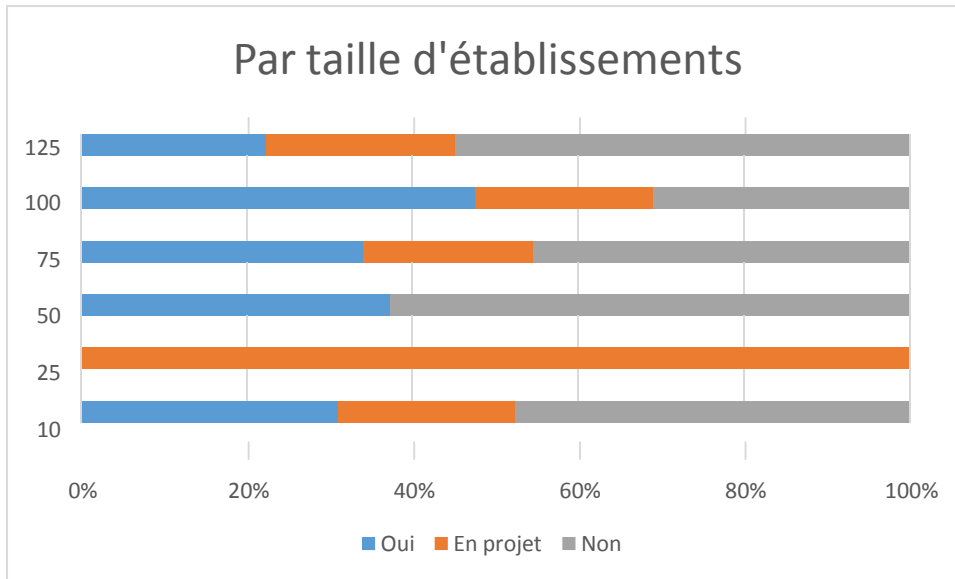


Selon la catégorie d'établissements :

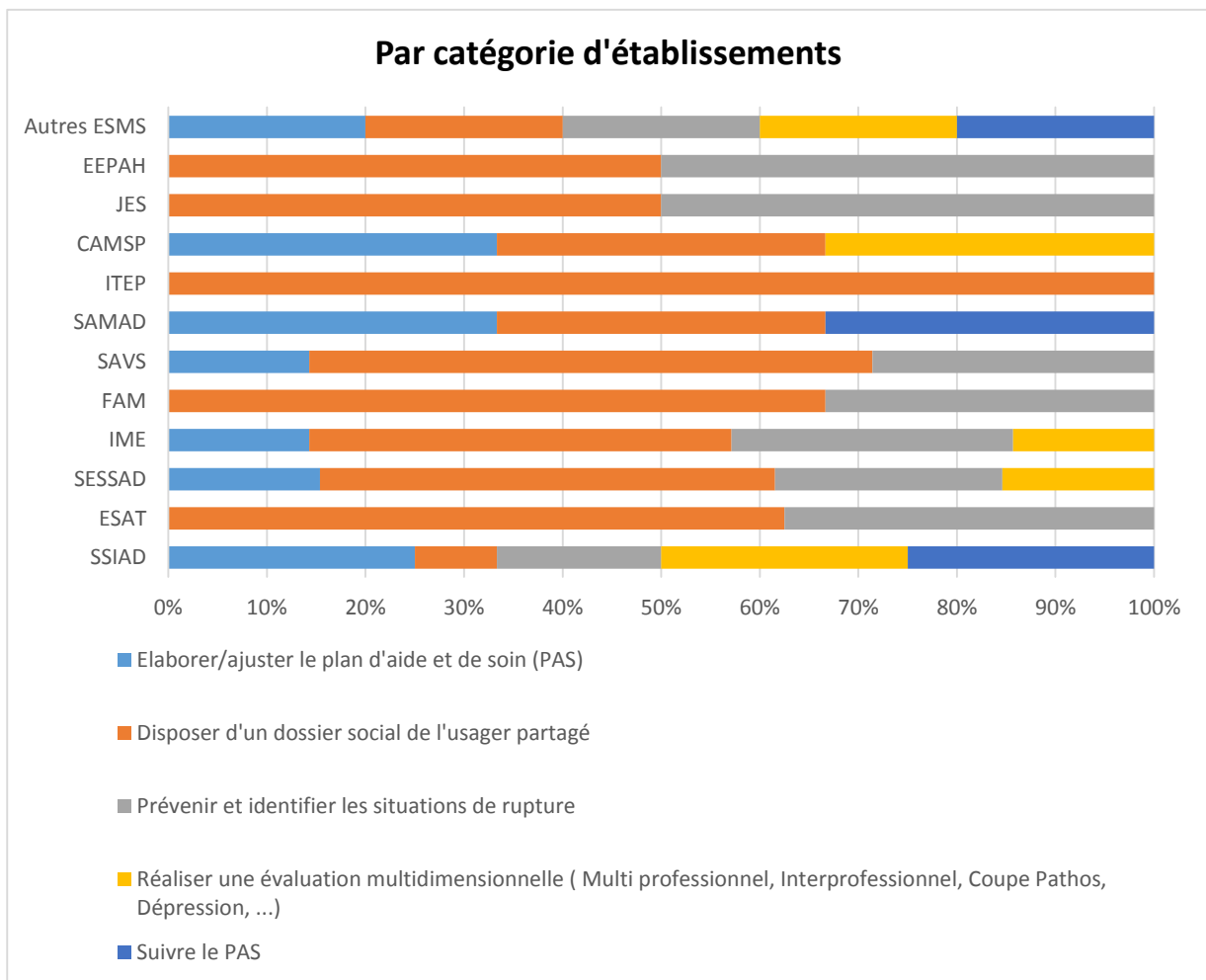


32.4% ont automatisé cette fonction.

Selon la taille d'établissements :



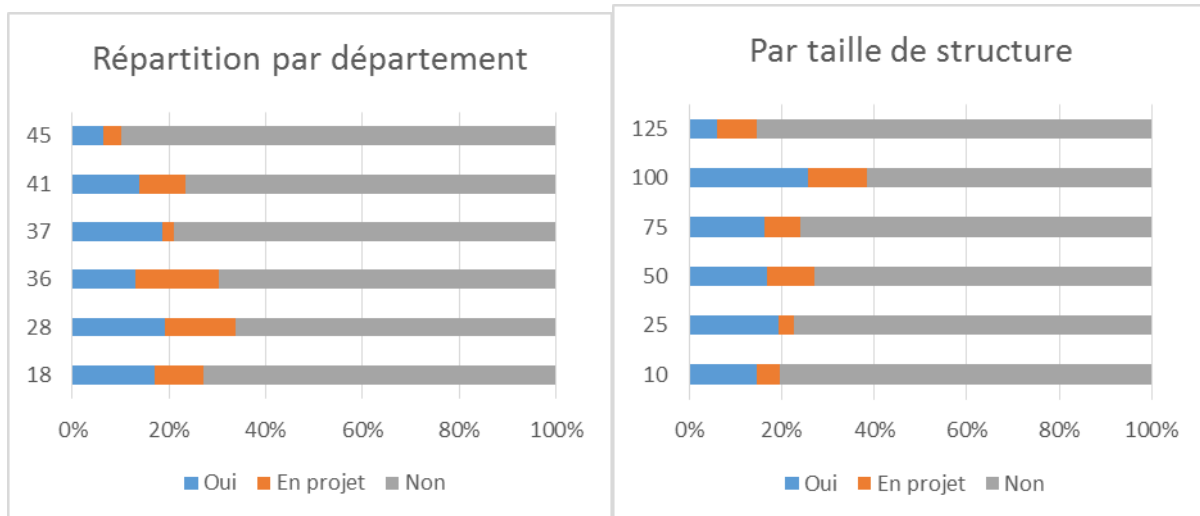
Quelles sont les fonctions utilisées :



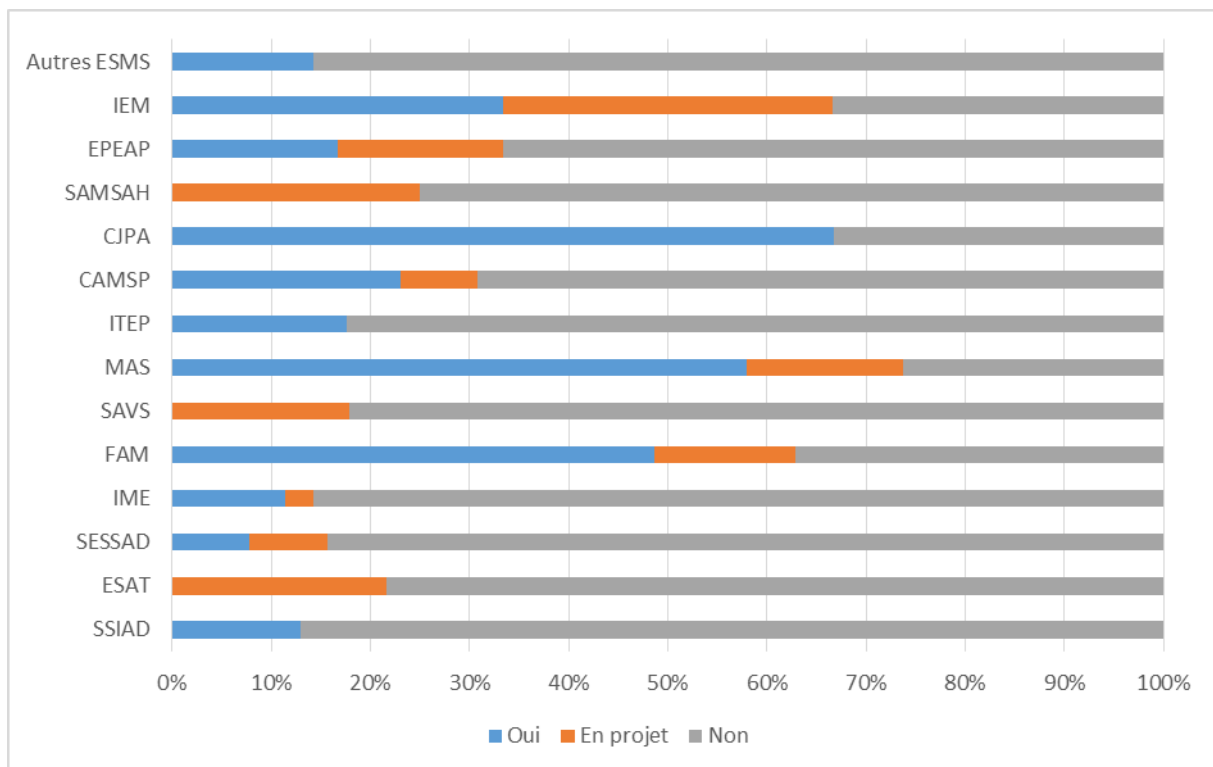
La fonction prioritaire est celle qui vise à disposer d'un dossier social.
 Pour 84% des établissements ce module fait partie du logiciel de gestion de l'utilisateur.

Gestion des prescriptions médicamenteuses

Selon le département d'implantation :

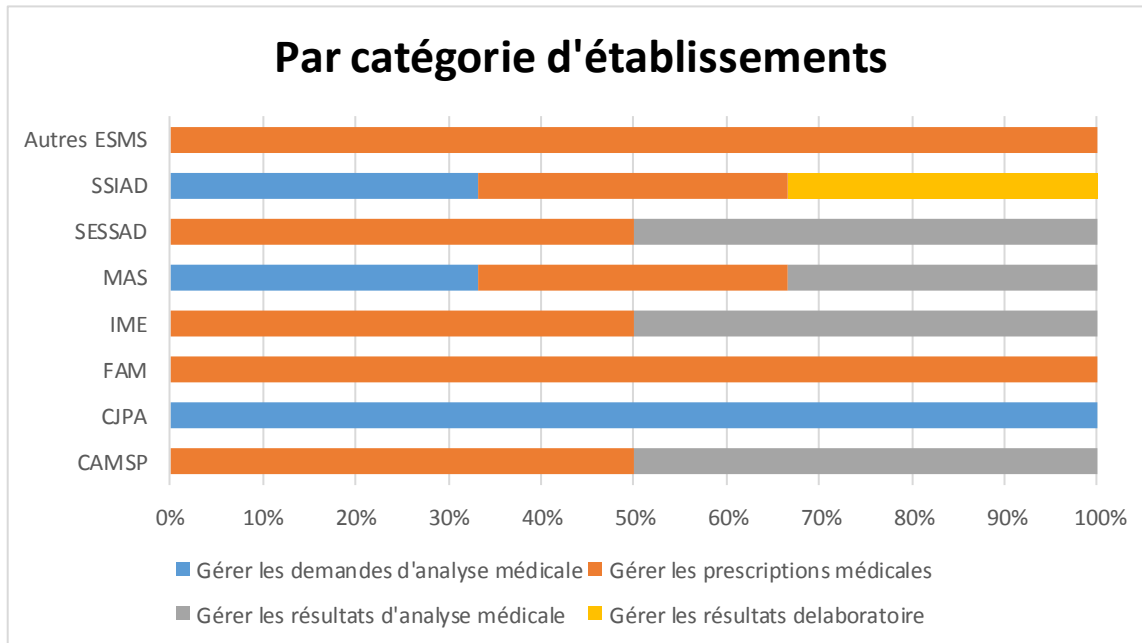


Selon la catégorie de l'établissement :



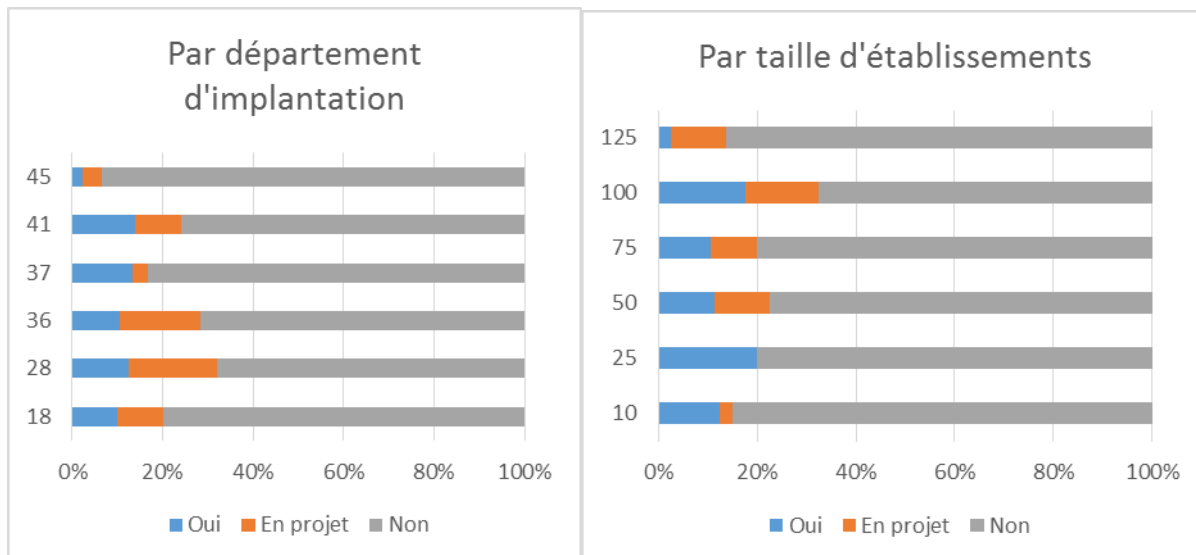
Cette fonction est encore peu informatisée, 13.8%, mais des projets en ce sens sont en cours (77,6%). Ce logiciel est intégré dans le logiciel de soin pour 83.6% des établissements.

Quelles sont les fonctions du logiciel utilisées :



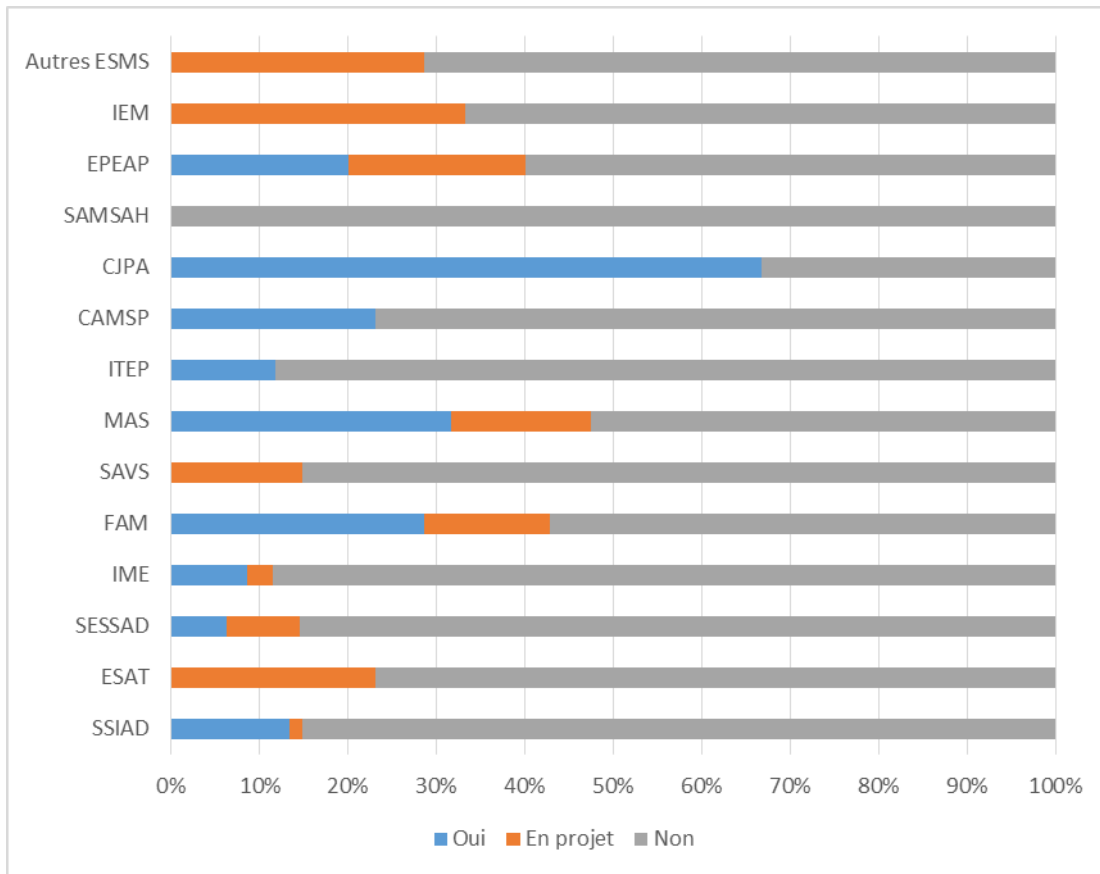
Gestion de la distribution des médicaments

Selon le département d'implantation et la taille d'établissements :



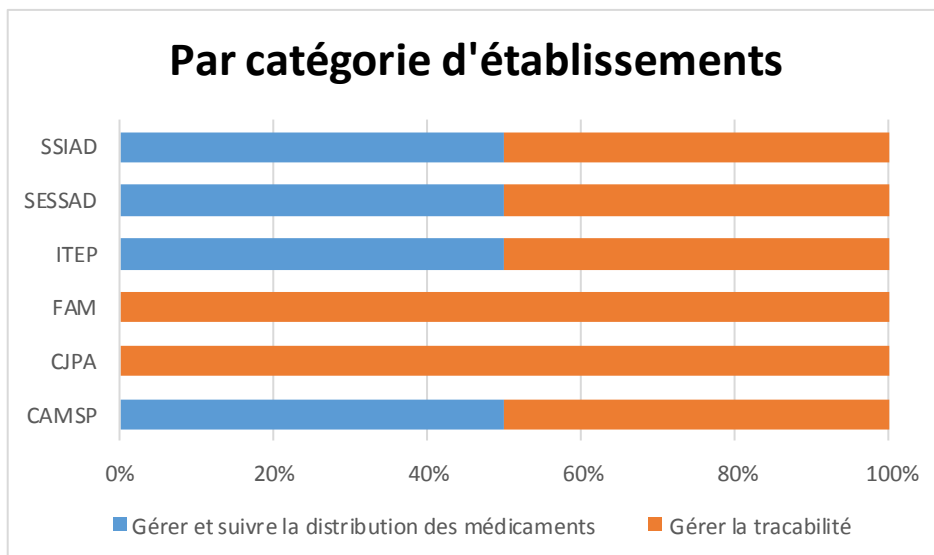
La répartition régionale est identique à celle pour le logiciel de prescription médicamenteuse.

- **Selon la catégorie d'établissements:**



Ce type de logiciel est très peu installé : 9.7%

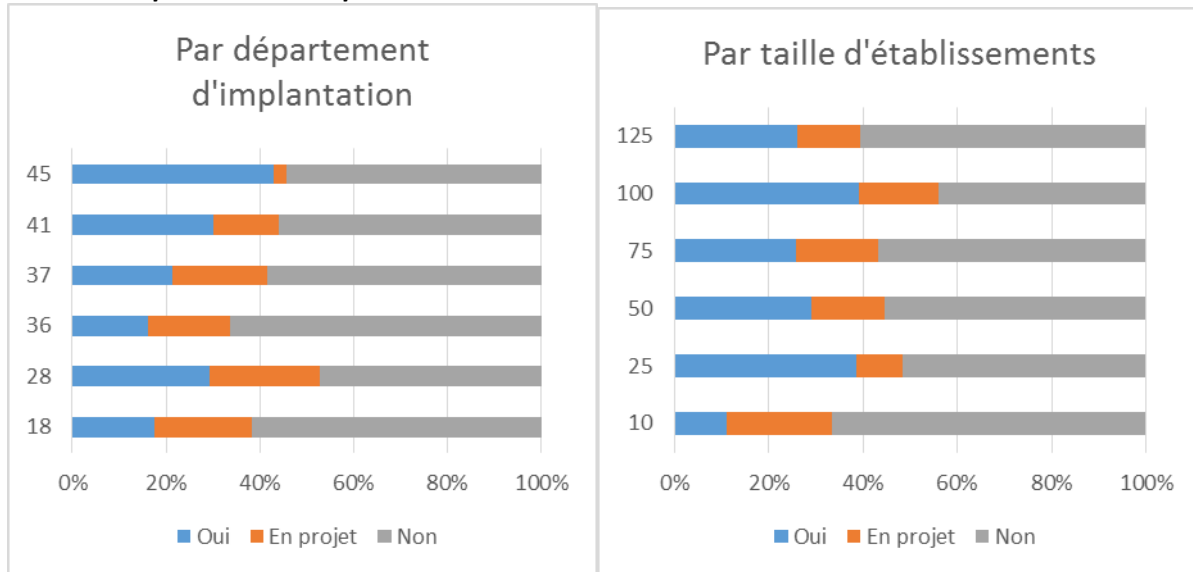
Quelles sont les fonctions utilisées ? :



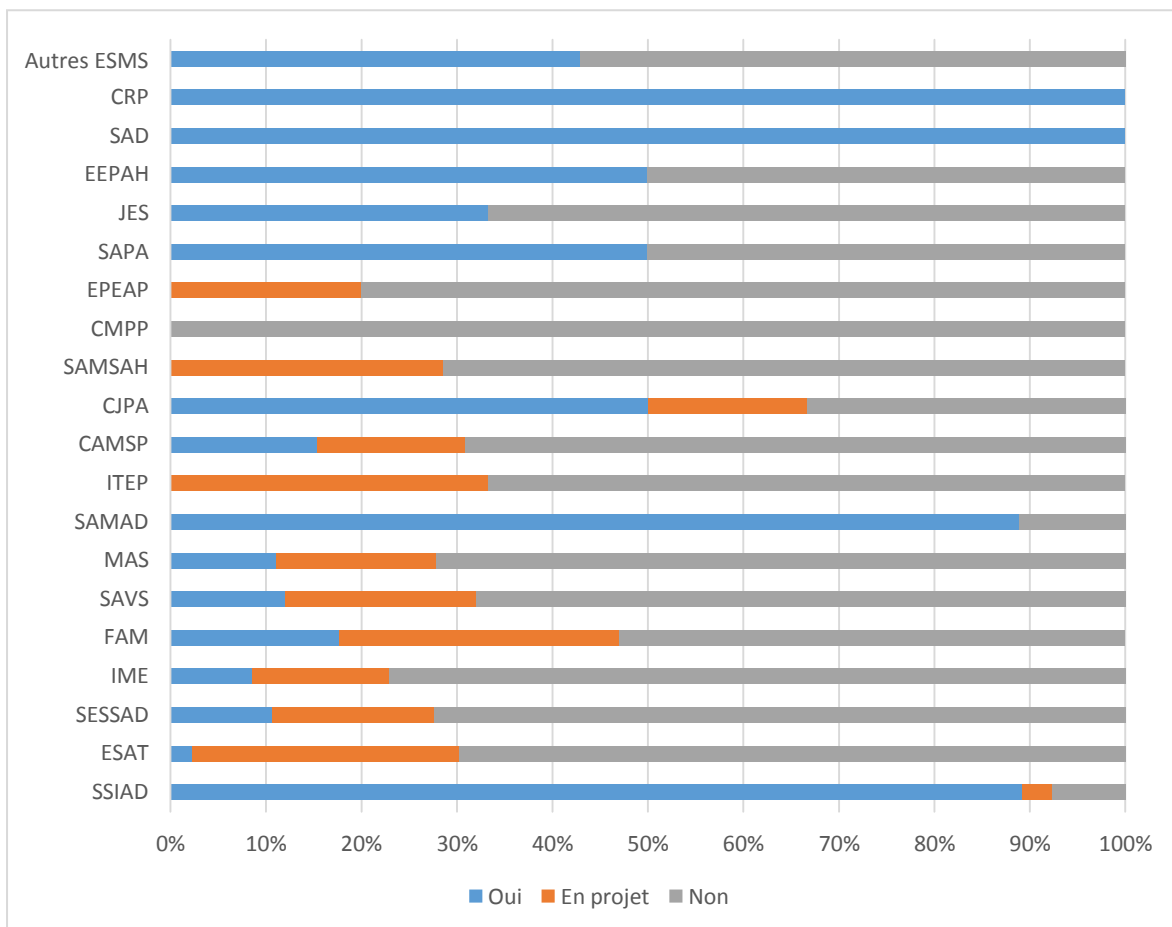
Ce logiciel est intégré pour 87.8% au logiciel de soin.

Evaluation de la dépendance et/ou du handicap

Selon le département d'implantation et la taille d'établissements:



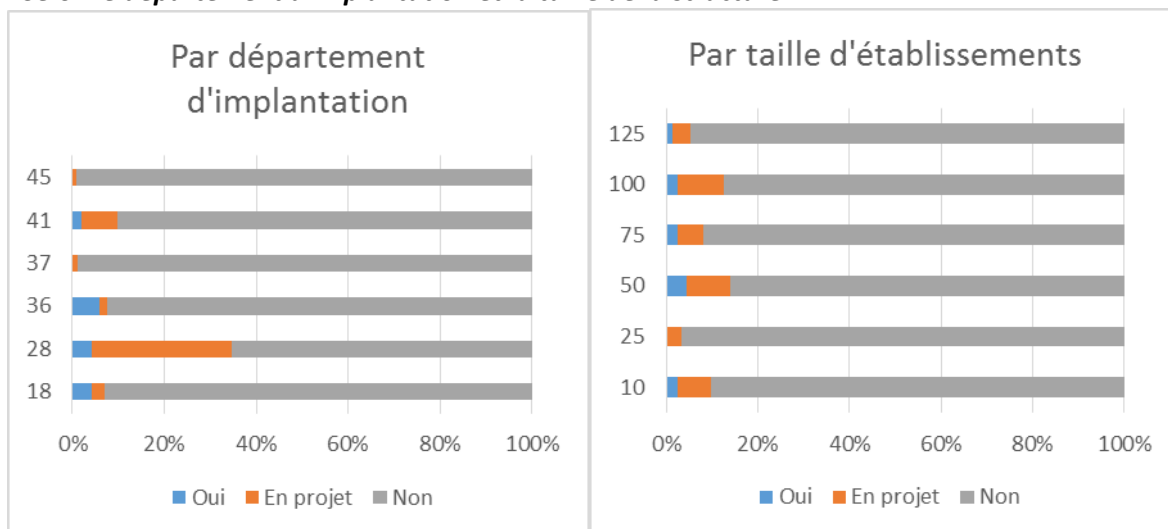
Selon la catégorie d'établissements :



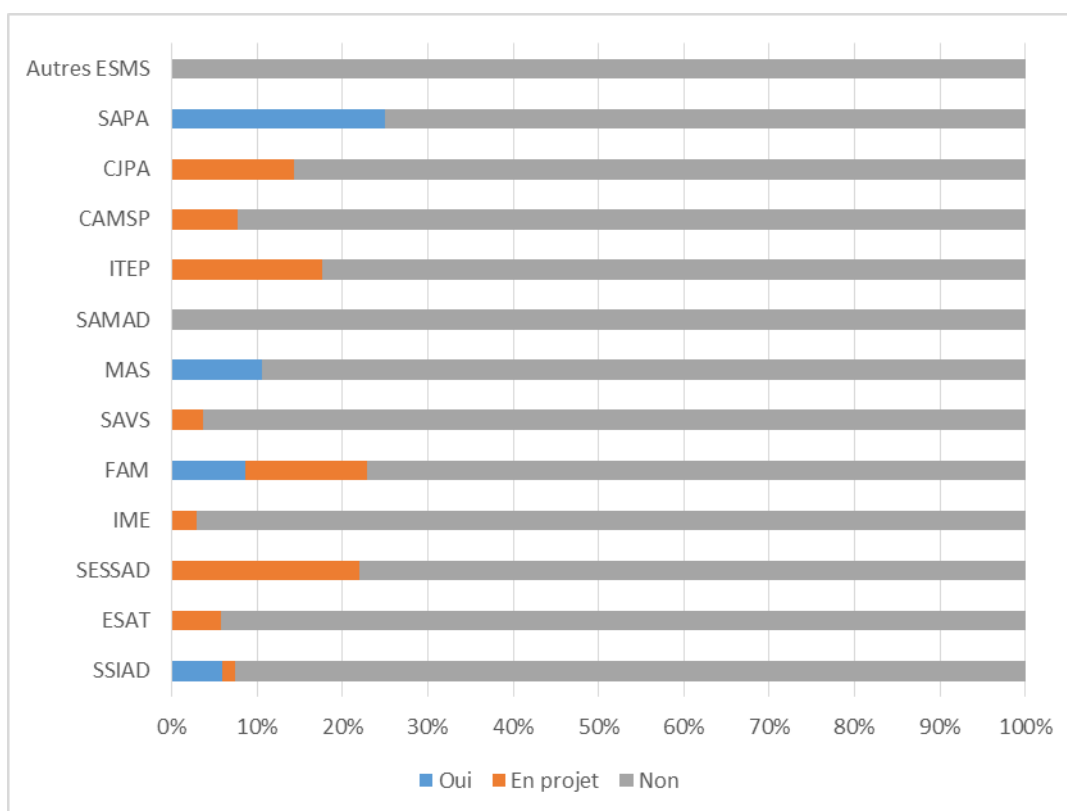
Ce logiciel est utilisé par 27.3% des établissements et il est intégré au logiciel de soin pour 78% des établissements.

Gestion de la demande de transport

Selon le département d'implantation et la taille de la structure :



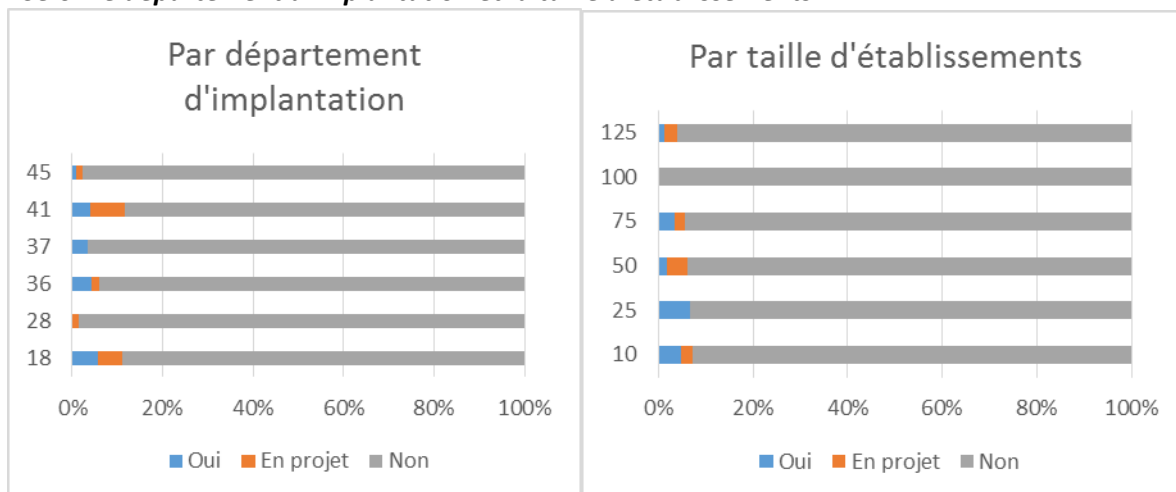
Selon la catégorie d'établissements :



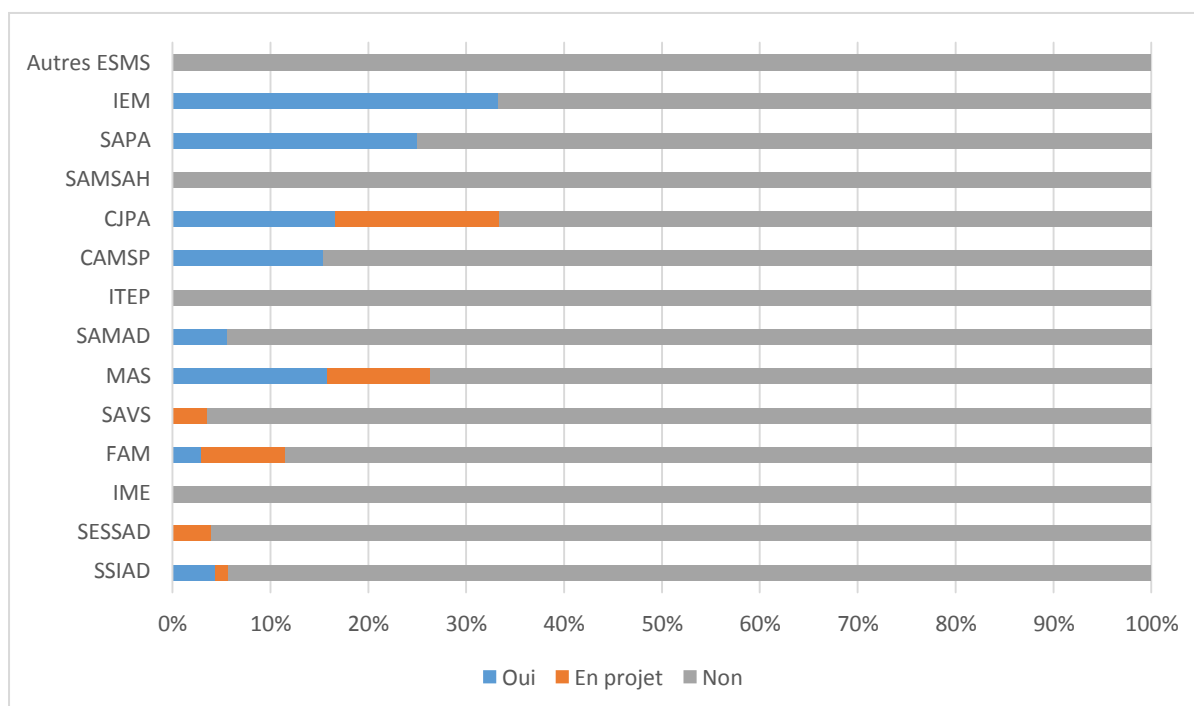
Ce domaine est très peu couvert : 2.3%

Gestion du matériel médical

Selon le département d'implantation et la taille d'établissements :



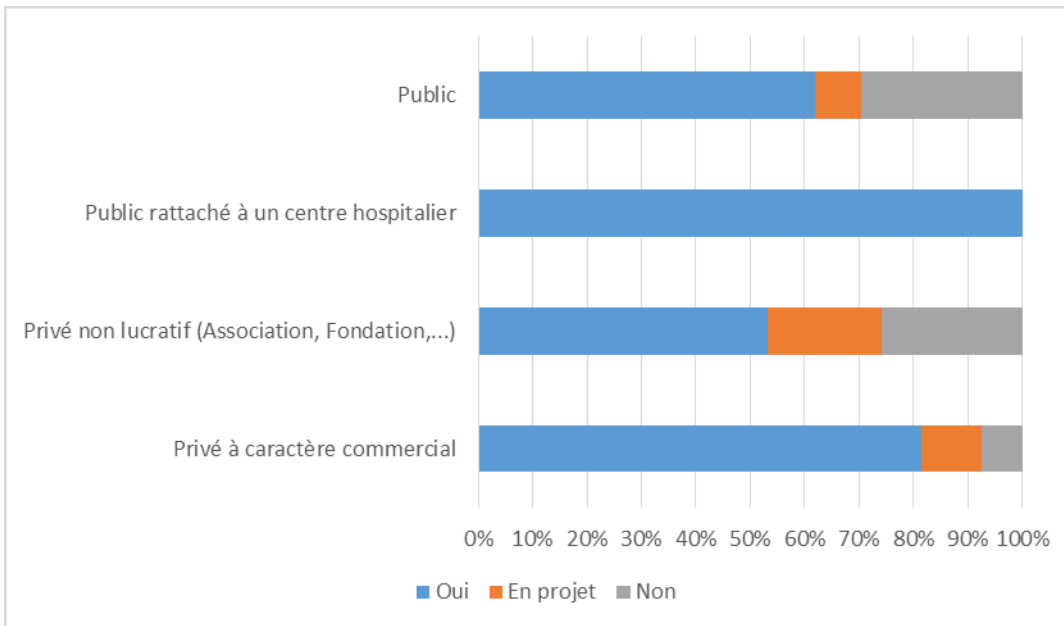
Selon la catégorie d'établissements :



La gestion du matériel médical n'est pas automatisé (2.7%), les établissements ayant peu ou pas recours aux soins.

Gestion du planning

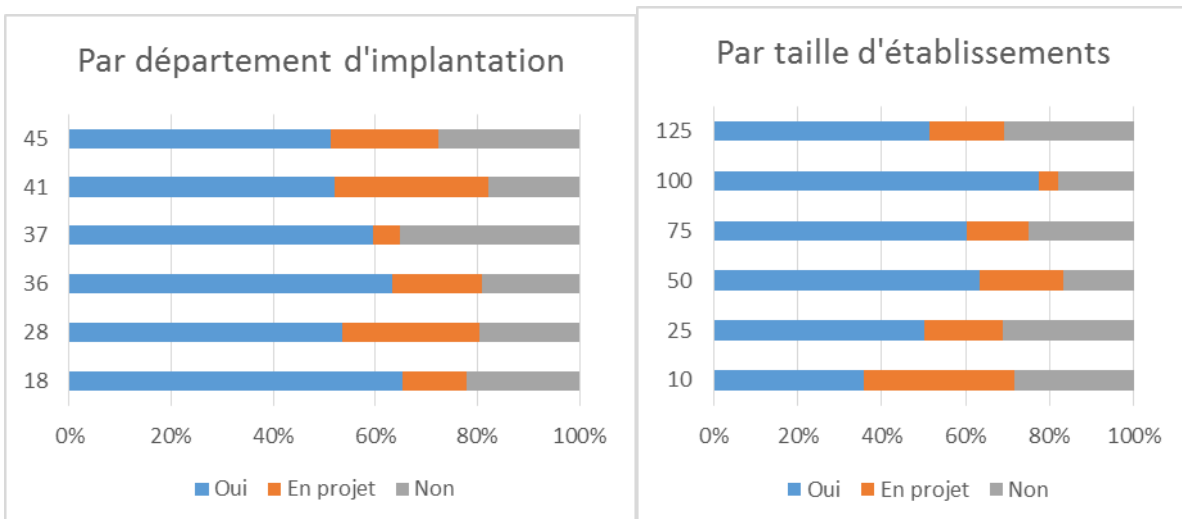
Selon le statut juridique :



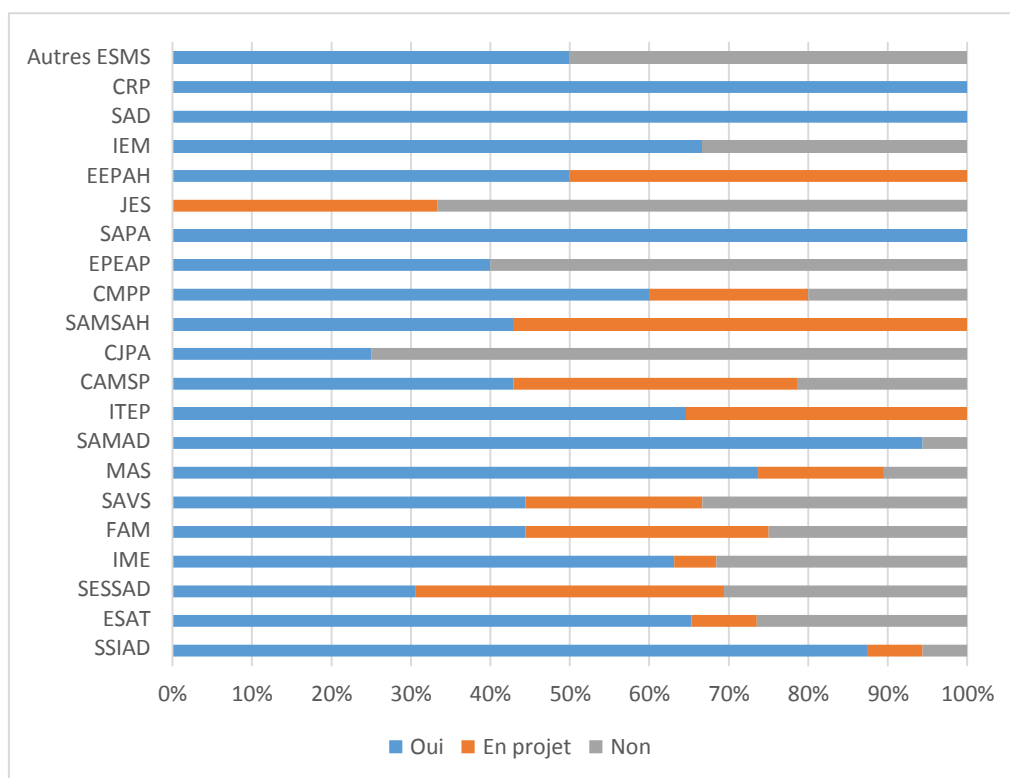
Les établissements rattachés à un centre hospitalier sont couverts à 100%, cela est dû au fait qu'ils sont intégrés dans l'outil de planning du centre hospitalier.

On remarque que la couverture est homogène entre les trois autres statuts. Celle-ci dépassant 50%

Selon le département d'implantation et la taille de la structure :



Selon la catégorie d'établissements :



57% des établissements déclarent posséder un logiciel pour la gestion du planning.

18,1% des établissements utilisent Excel pour gérer le planning de leur personnel.

Quels sont les logiciels les plus utilisés ? :

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
EXCEL (MICROSOFT)	43	16,48%	43
OCTIME(OCTIME)	38	14,56%	81
ORGANIS'OR (BERGER LEVRAULT)	31	11,88%	112
PLANICIEL(INSIGHT)	23	8,81%	135
CEGI ALFA (CEGI)	19	7,30%	154
PERCEVAL (APOLOGIE)	16	6,13%	170
APOZEME(MEDISYS)	14	5,36%	184
PLANISUD (ADMR)	11	4,21%	195
PLANNING (DIR IPS)	9	3,45%	204
EPILOG	7	2,68%	211

Les trois logiciels les plus utilisés sont respectivement : Excel de Microsoft, Organis'Or de Berger Levrault et Octime de Octime.

Cette fonction est encore peu informatisée, les établissements utilisant plus la suite bureautique Excel.

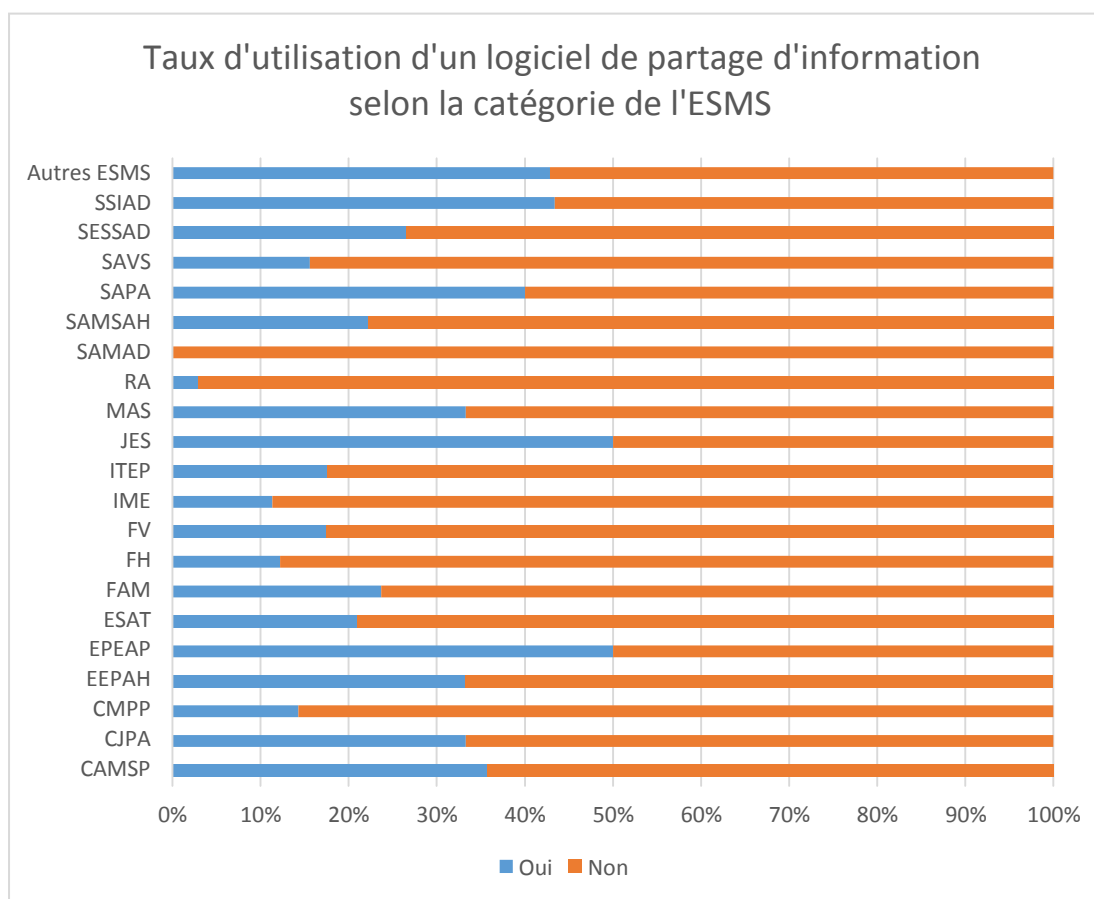
Echange et mobilité

Le thème comportait 7 questions

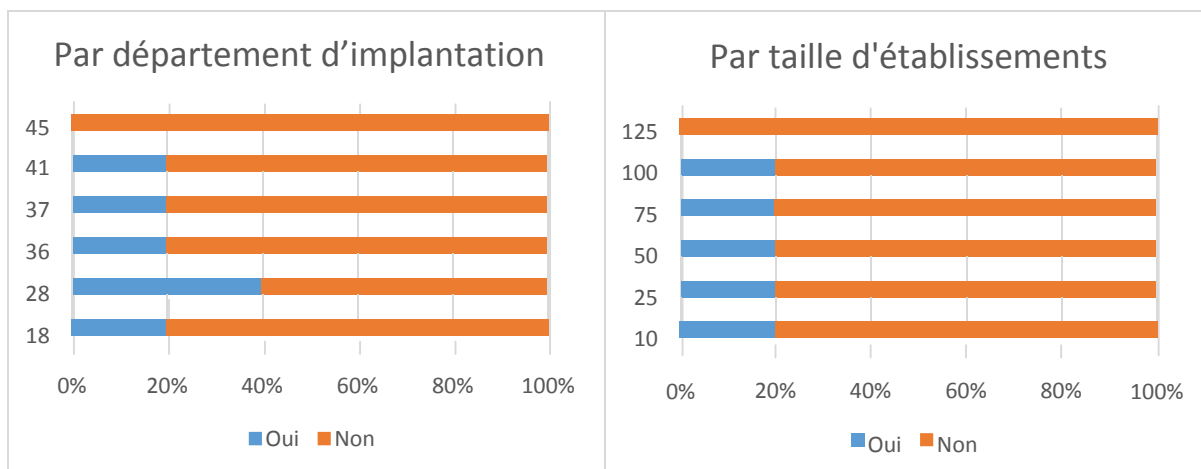
- Utilisez-vous un logiciel pour partager les informations utiles sur l'utilisateur, assurer son suivi à distance, récupérer des informations ?
- Votre logiciel de soin est-il compatible DMP ?
- Utilisez-vous un logiciel pour gérer un dossier de liaison d'urgence ?
- Comment échangez-vous avec un professionnel de santé et avec vos autres partenaires ?
- Utilisez-vous un logiciel pour échanger de façon sécurisée avec un laboratoire ?
- Ce logiciel est-il interfacé avec votre logiciel de soin ?

Question 1 : Utilisez-vous un logiciel pour partager les informations utiles sur l'utilisateur, assurer son suivi à distance, récupérer des informations ?

77% des établissements utilisent un logiciel pour cette fonction.



Quelle est la répartition de cette couverture selon la capacité d'accueil de l'établissement et dans la région ?



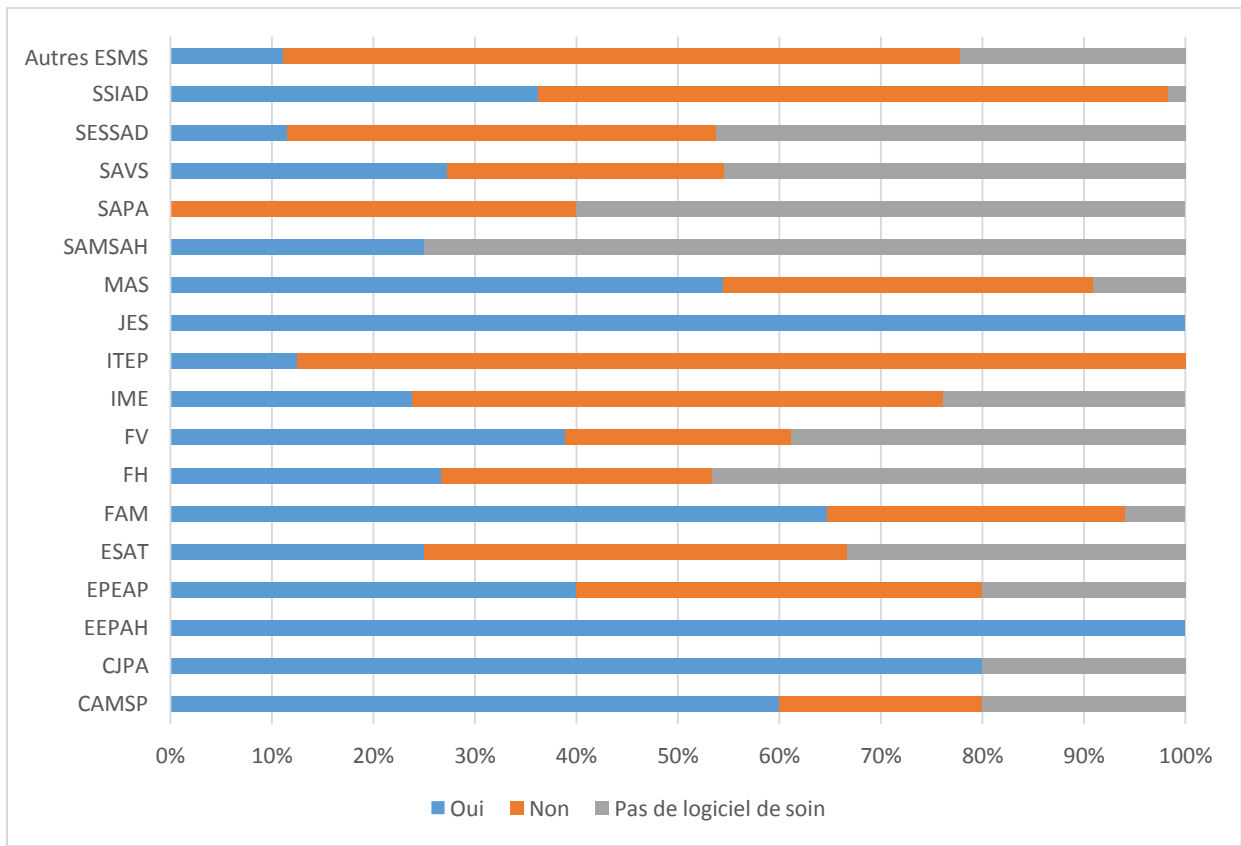
La région est peu couverte par un logiciel de partage d'information / suivi à distance de l'utilisateur.

Les dix logiciels utilisés pour assurer le suivi à distance :

Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
OGYRIS(SOCIANOVA)	12	10,80%	12
EXCEL(MICROSOFT)	11	9,90%	23
ALYACOM(ALYACOM)	11	9,90%	34
APOZEME (MEDISYS)	10	9,00%	44
LE DOSSIER UNIQUE(INTERCONSULT)	7	6,30%	51
OSYRIS (CORWIN)	6	5,40%	57
CEDI'ACTE(CEDIACTE)	4	3,60%	61
PROGDIS(PROGDIS)	3	2,70%	64
GPA INFORMATIQUE (GPA INFORMATIQUE)	3	2,70%	67
ALPHA GRH (CEGI)	2	1,80%	69

Question 2 : Votre logiciel de soin est-il compatible avec le DMP ?

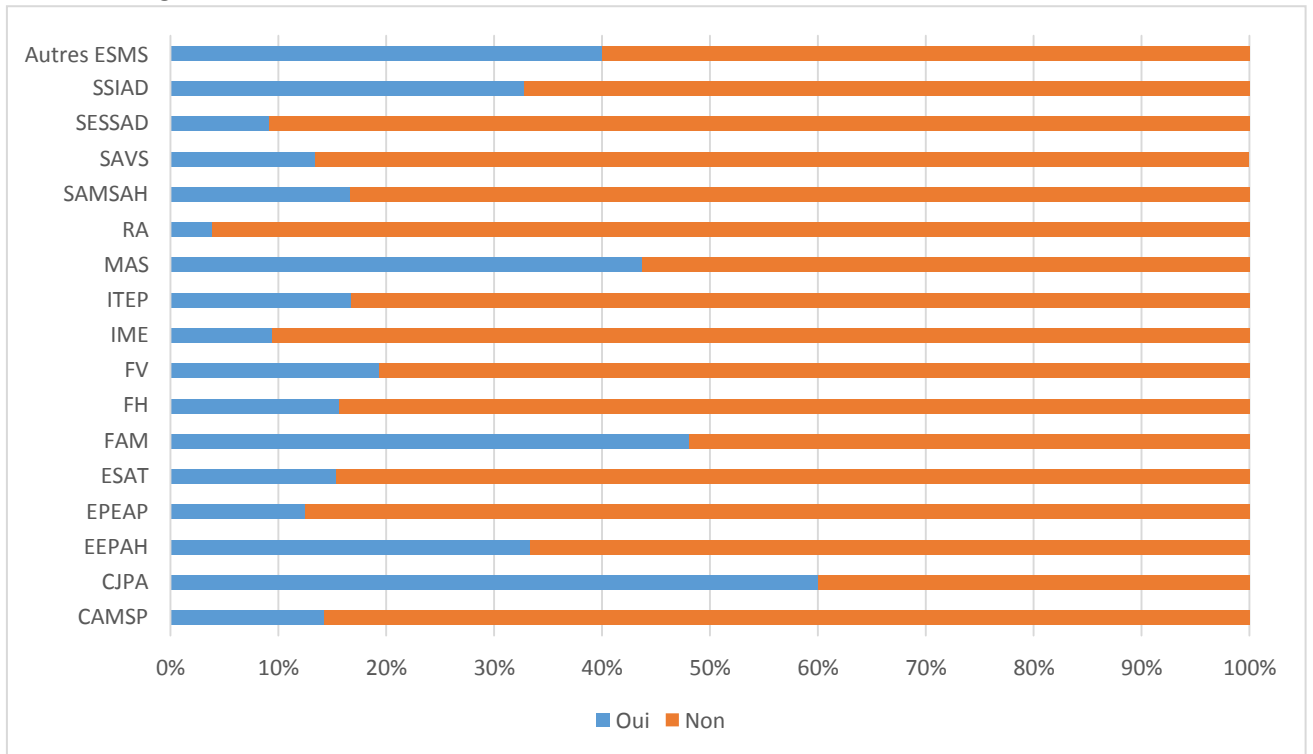
Selon la catégorie d'établissements :



46% des ESMS ayant un logiciel de soin, déclarent que leur logiciel de soin n'est pas compatible avec le DMP

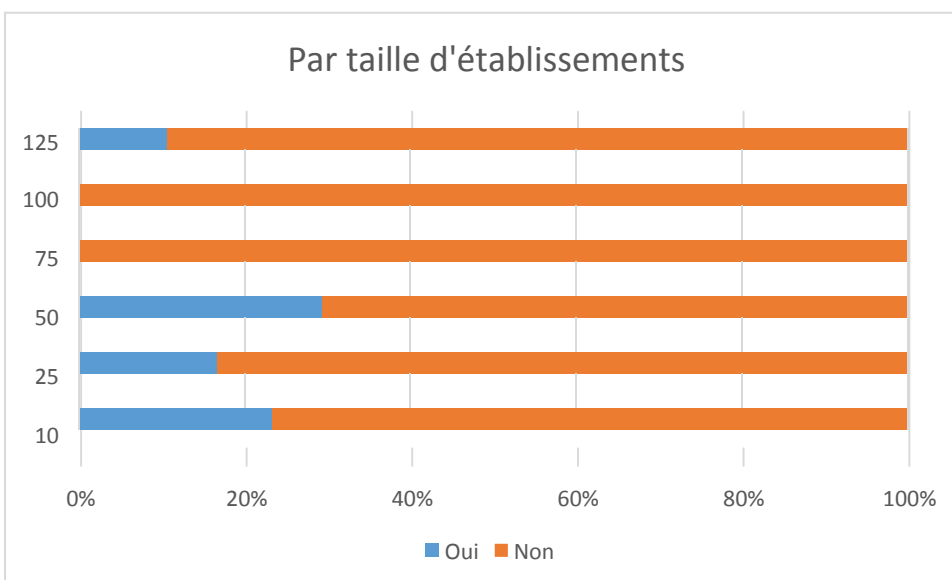
Question 3 : Utilisez-vous un logiciel pour gérer un dossier de liaison d'urgence ?

Selon la catégorie d'établissements :

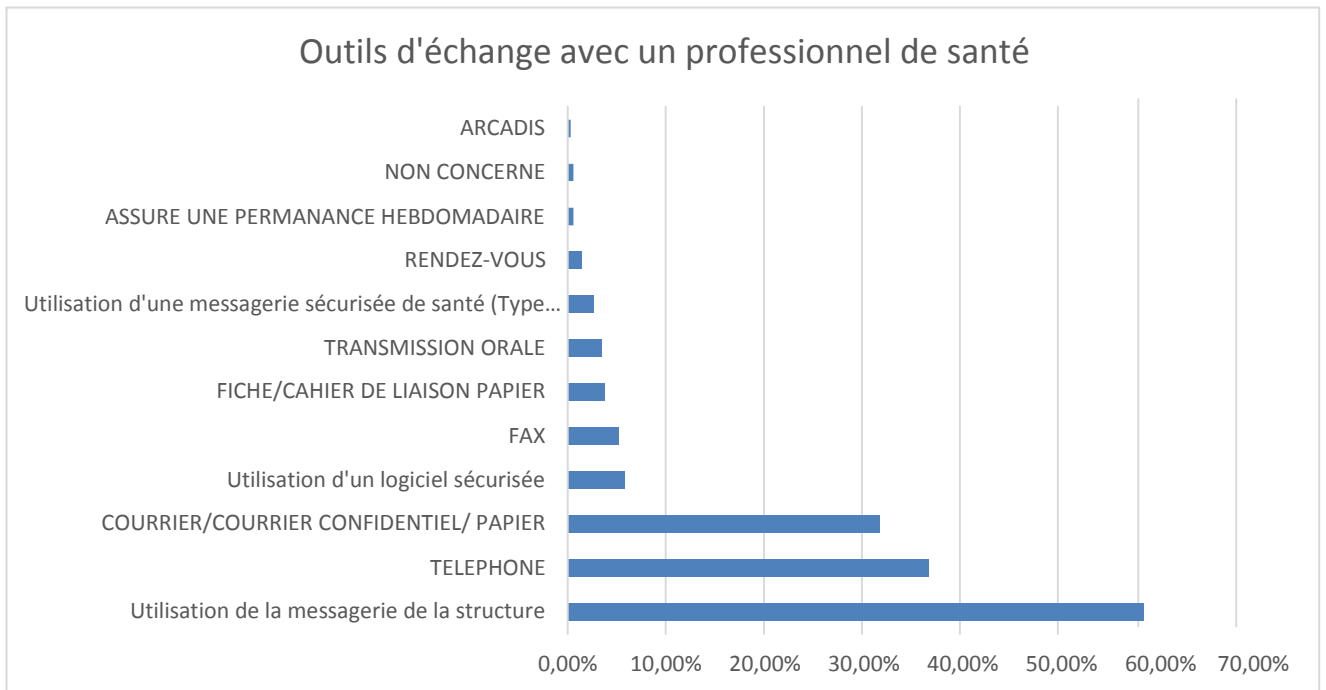


80% des établissements n'utilisent pas de dossier de liaison d'urgence.

Répartition selon la taille d'établissements :



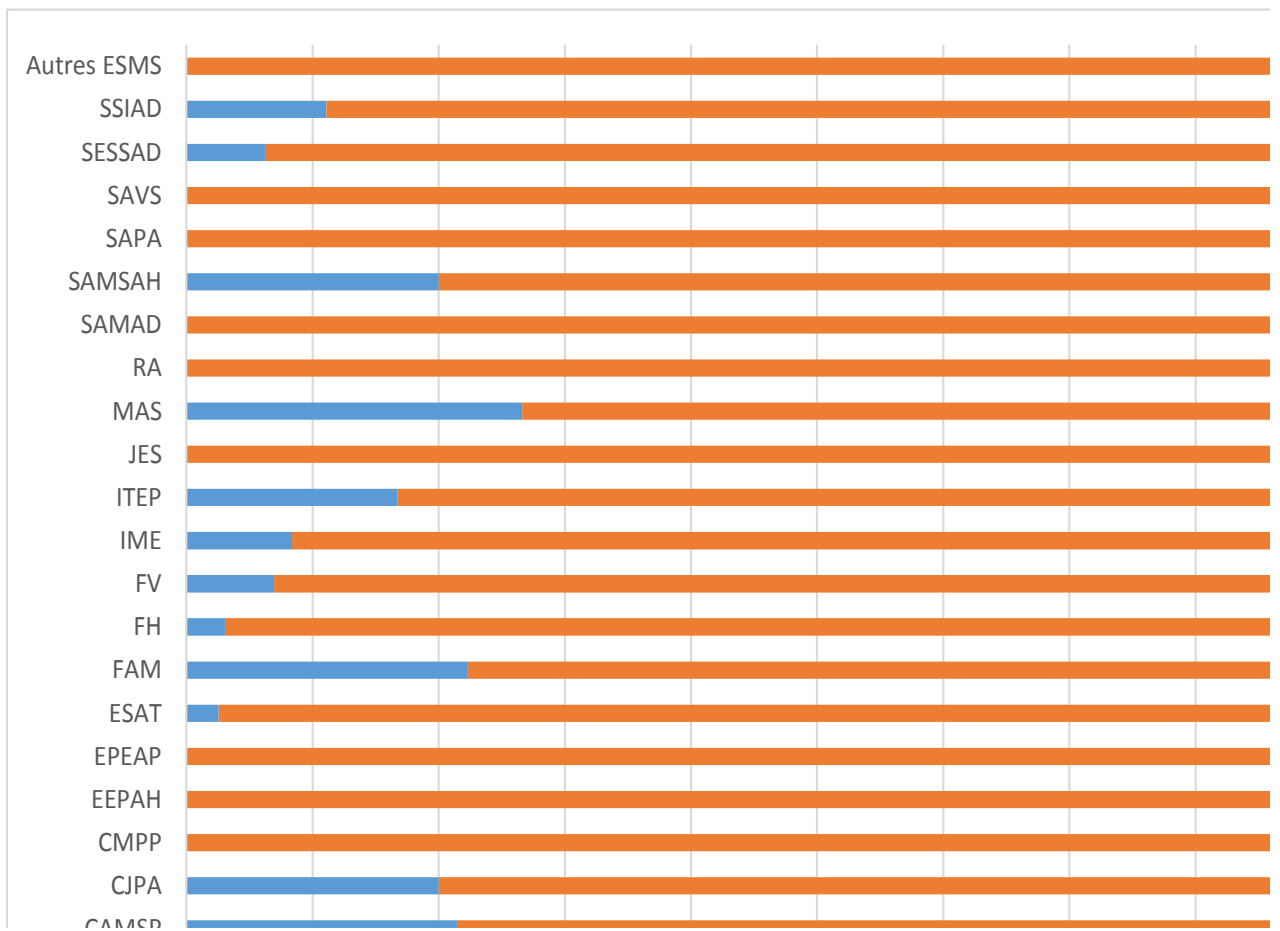
Question 4 : Comment échangez-vous avec un professionnel de santé et avec vos autres partenaires ?



Les deux outils les plus utilisés pour échanger avec un professionnel sont : La messagerie de l'établissement et le téléphone.

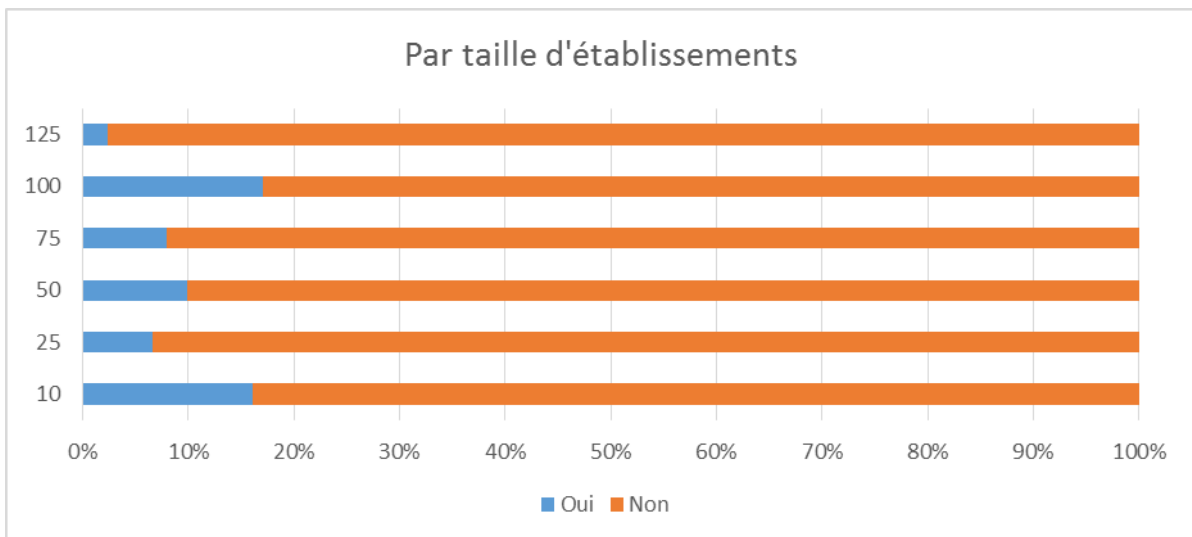
Question 5 : Utilisez-vous un logiciel pour échanger de façon sécurisée avec un laboratoire ?

Selon la catégorie d'établissements :



8.2% des établissements déclarent utiliser un logiciel pour échanger avec un laboratoire

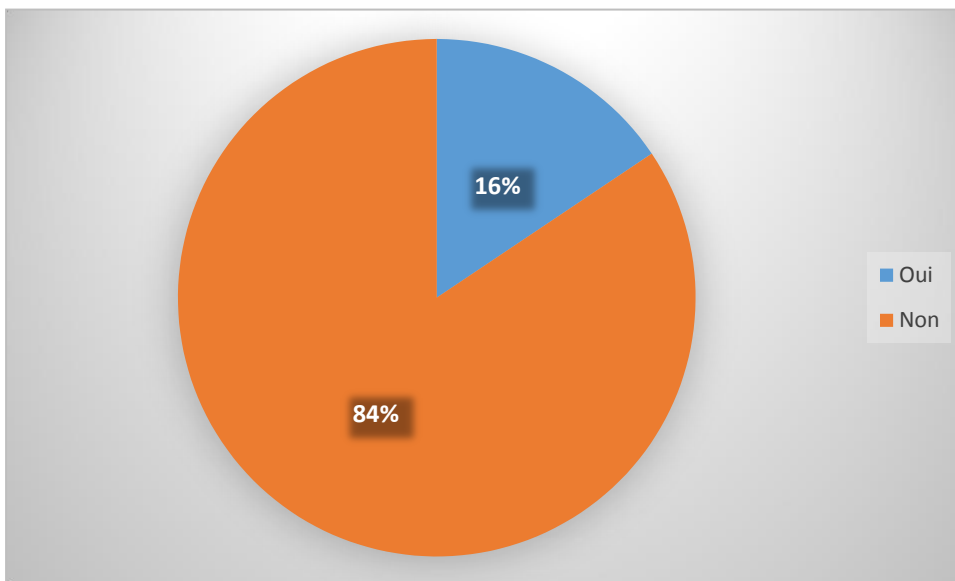
Répartition par taille de l'établissement :



Quels sont les logiciels utilisés :

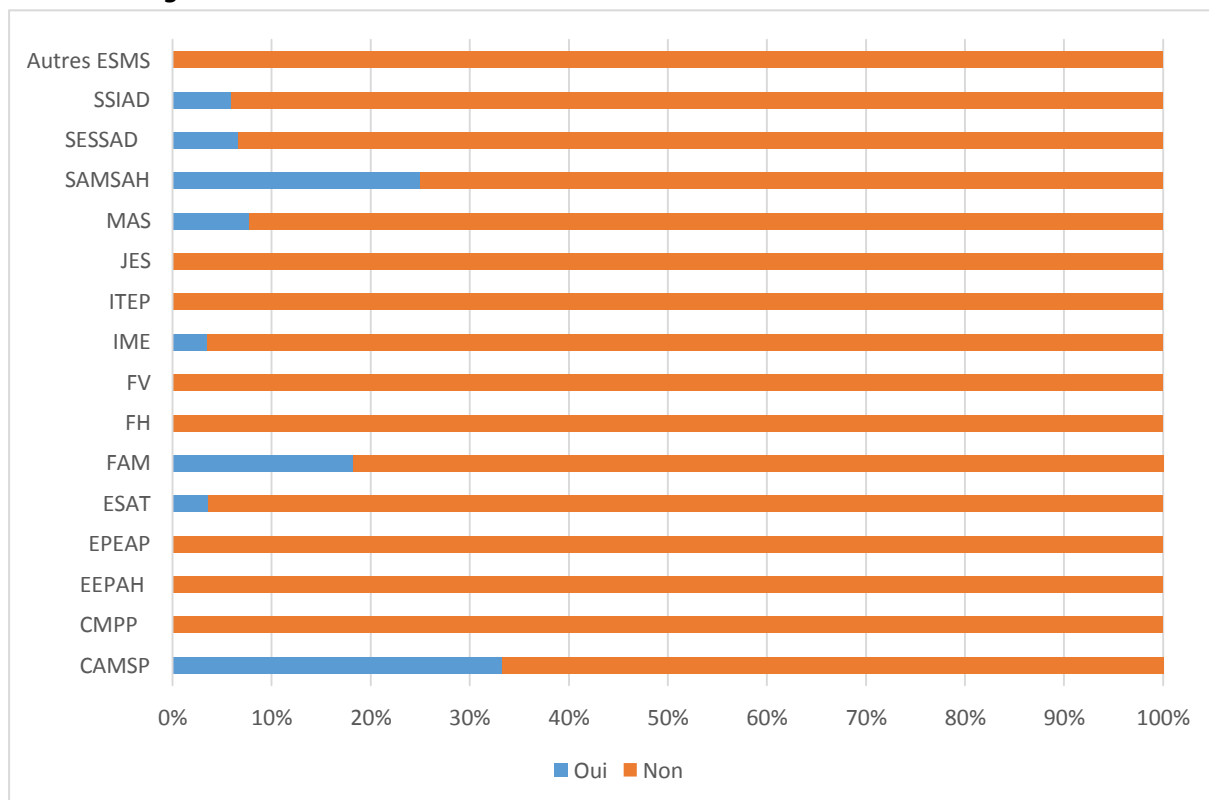
Application (Editeur)	Nb	% obs.	Cumul
APICRYPT	15	60,00%	15
DXCARE (MEDASYS)	4	16,00%	19
ANTARES (ENOVACOM)	5	12,00%	24
M-CROSSWAY	1	4,00%	25
CYBERLAB (CLINISYS)	1	4,00%	26
DOCTEUR NET HPRIM	1	4,00%	27
NETSOINS (TERRANGA SOFTWARE)	1	4,00%	28

Question 6 : Ce logiciel est-il interfacé avec votre logiciel de soin ?



Un ou plusieurs de vos logiciels sont-ils interopérables avec l'outil VIA TRAJECTOIRE ?

Selon la catégorie d'établissements :



4.7% des établissements ont un logiciel qui est interfacé avec ViaTrajectoire.

Apports en système d'informations actuels

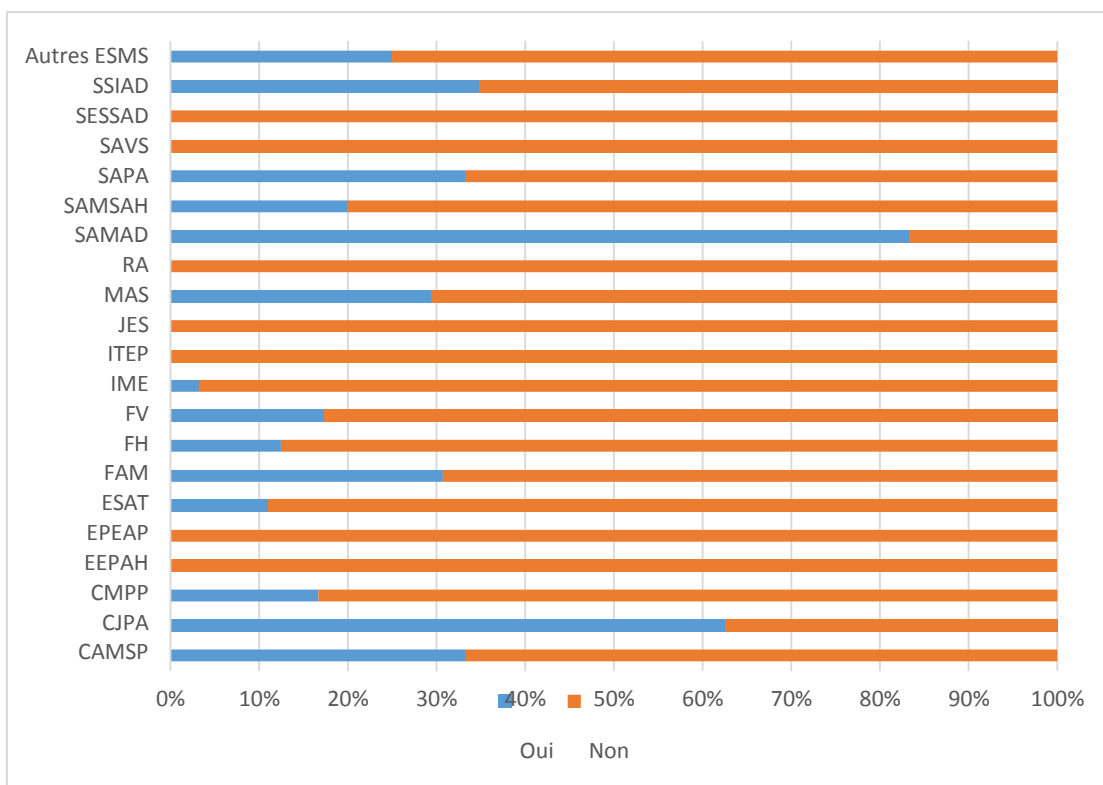
Cette partie avait pour objectif d'évaluer la satisfaction des utilisateurs concernant la couverture actuelle par le SI (Rempli uniquement par les établissements possédant un système d'information de soin).

Ce thème comportait 5 questions :

- Le service rendu par vos systèmes d'information ont-ils fait l'objet d'une évaluation par les utilisateurs ?
- Si une évaluation a été faite par les utilisateurs, sont-ils satisfaits du service rendu ?
- Une formation à l'utilisation de l'outil a-t-elle eu lieu pour l'ensemble des utilisateurs ?
- Les utilisateurs ou les référents participent-ils à l'identification et à la priorisation des évolutions sur le système d'information (concertation, canaux de remontée des dysfonctionnements, qualification des demandes d'évolution) ?
- Quels sont les fonctions (de vos logiciels) à améliorer ? (Partie en saisie libre)

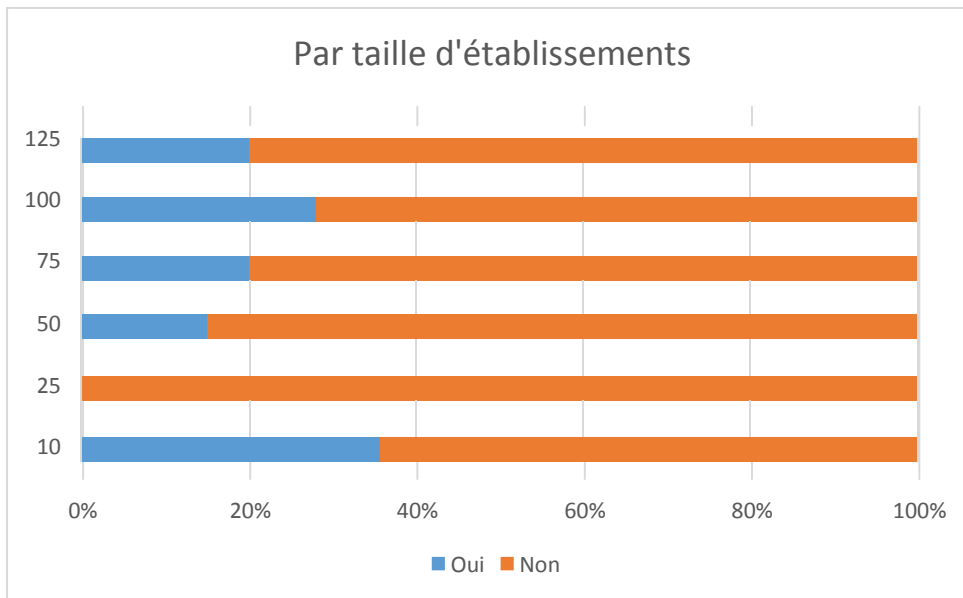
Question 1 : Le service rendu par vos systèmes d'information ont-ils fait l'objet d'une évaluation par les utilisateurs ?

Selon la catégorie d'établissements :



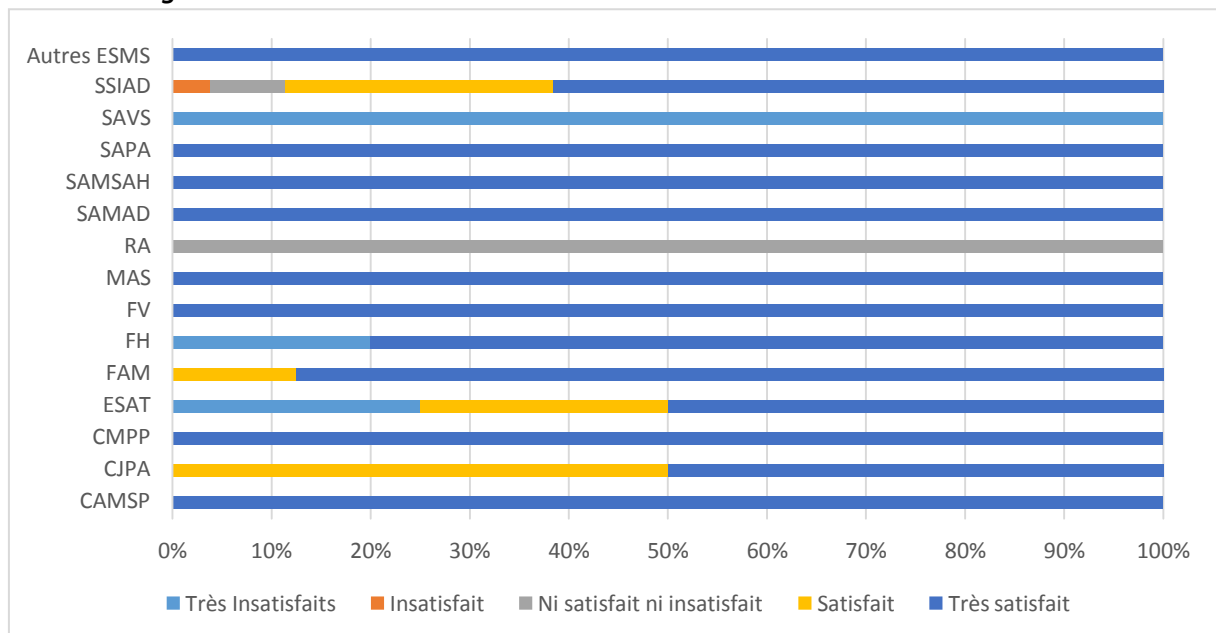
78.6% des établissements ont effectué une évaluation de leur système d'information de soin par leurs utilisateurs.

Répartition par capacité d'accueil de l'établissement :



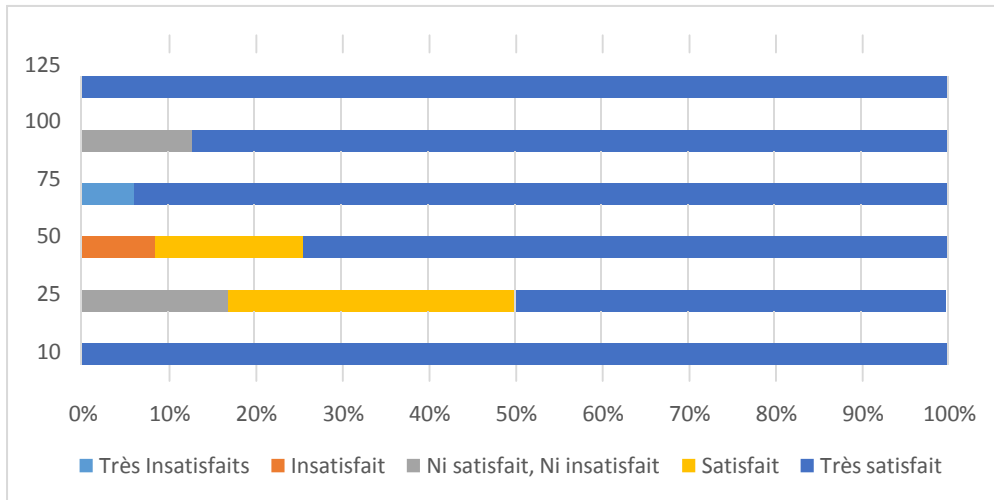
Question 2 : Si une évaluation a été faite par les utilisateurs, sont-ils satisfaits du service rendu ?

Selon la catégorie d'établissements :



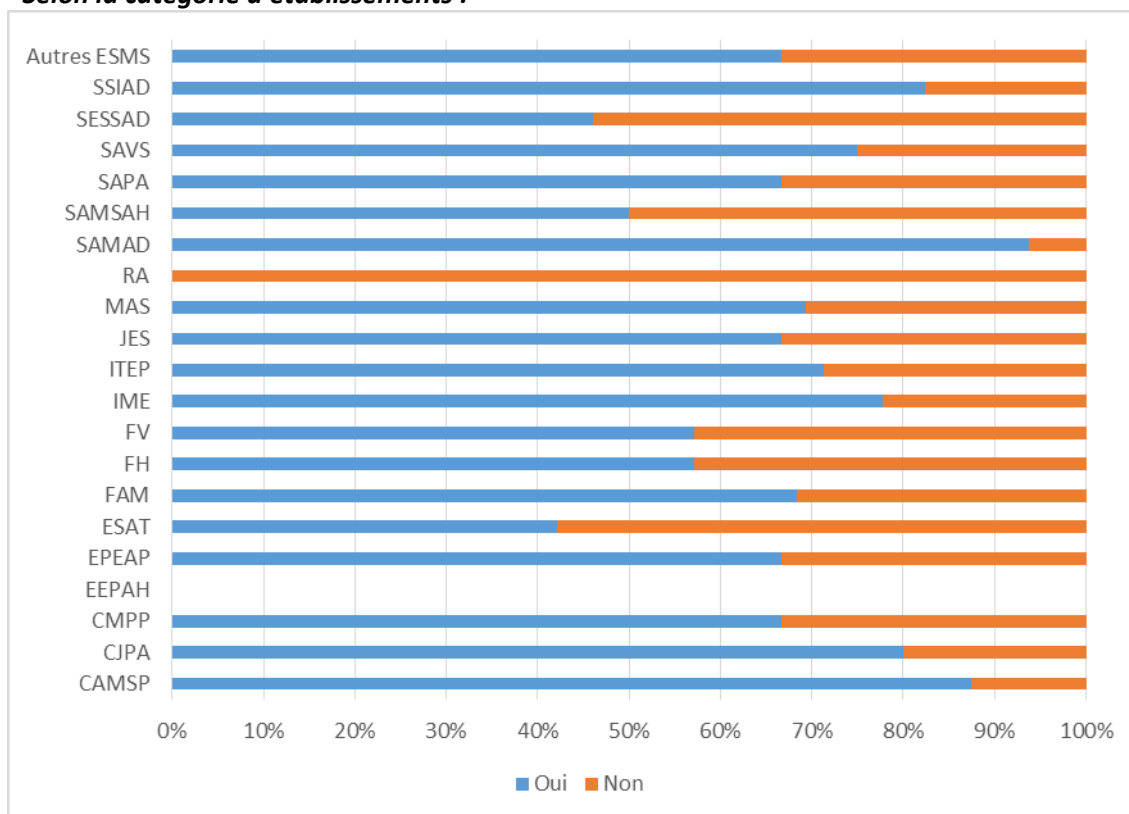
78.5% des utilisateurs sont très satisfaits de leur système d'information.

Répartition par capacité d'accueil de l'établissement :

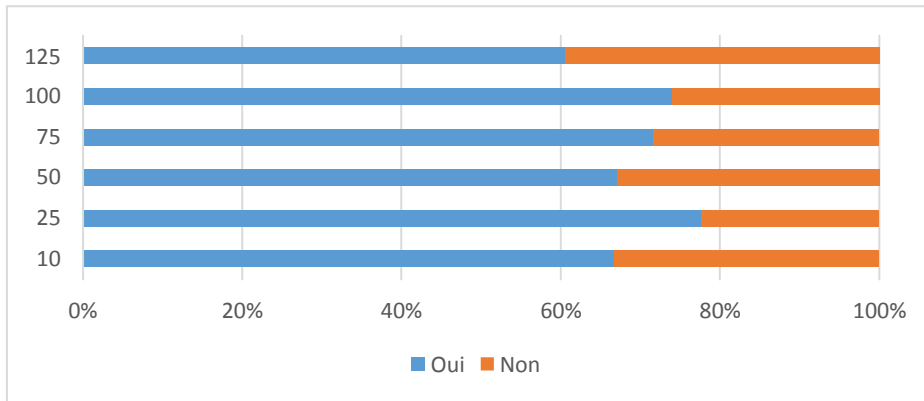


Question 3 : Une formation à l'utilisation de l'outil a-t-elle eu lieu pour l'ensemble des utilisateurs ?

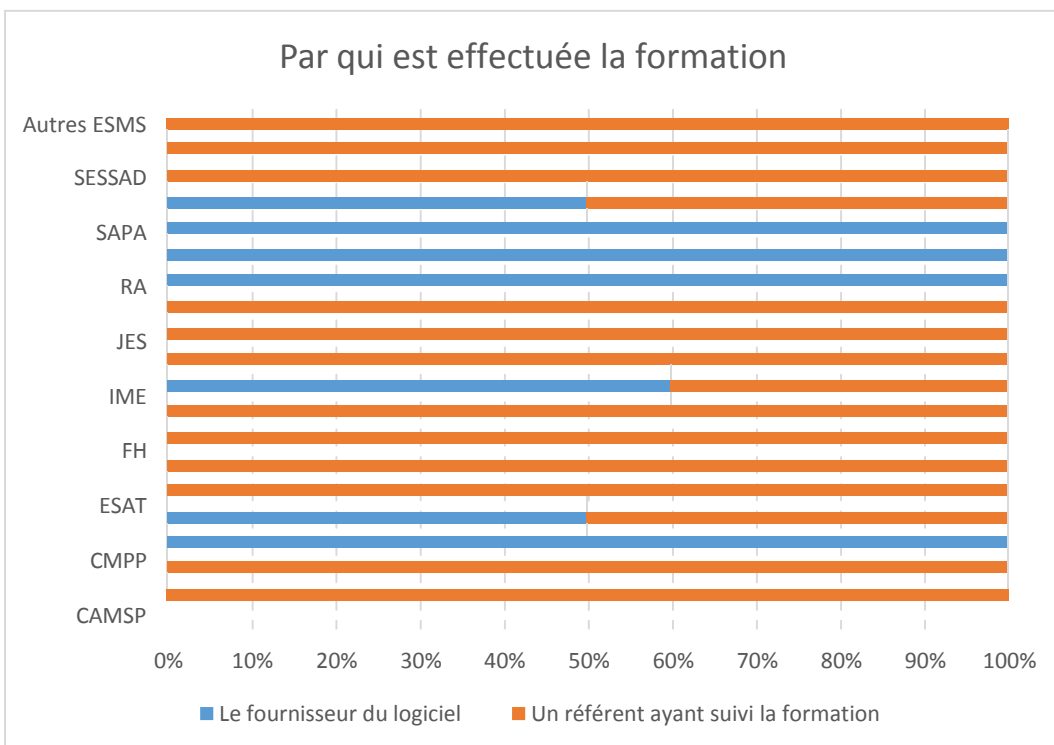
Selon la catégorie d'établissements :



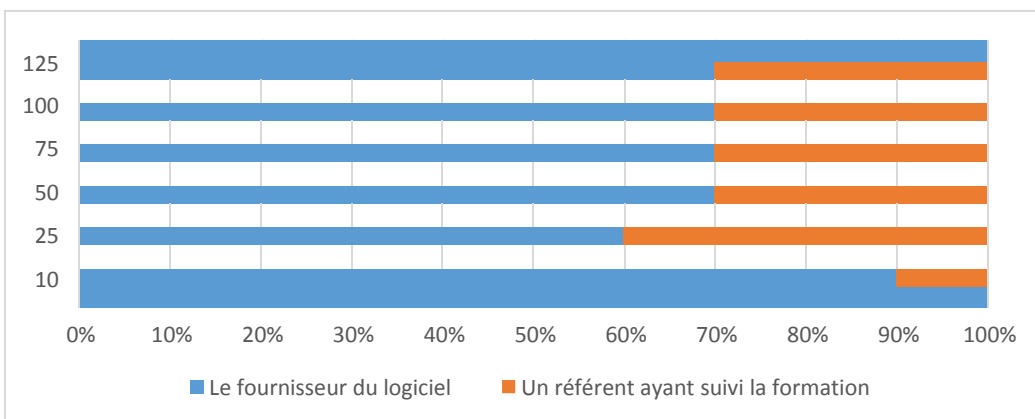
Répartition par capacité d'accueil de l'établissement :



Les formations à l'outil sont effectuées pour 86% des établissements par le fournisseur du logiciel.

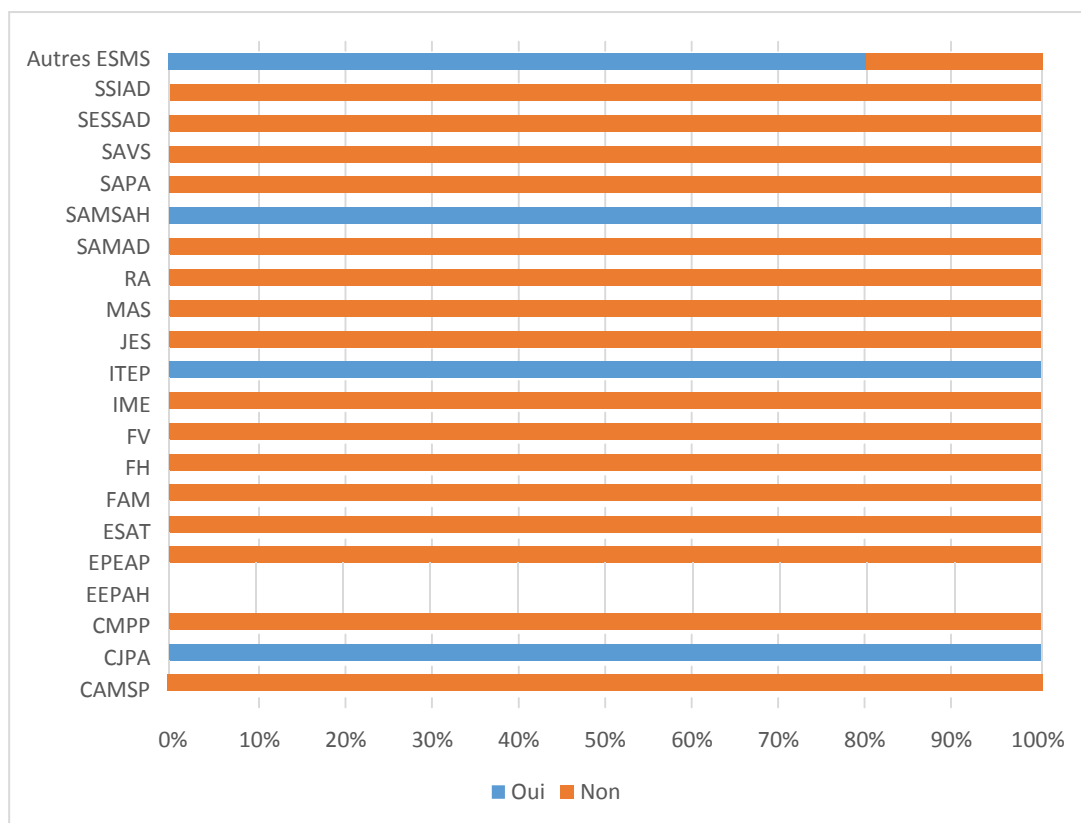


Répartition par capacité d'accueil de l'établissement :



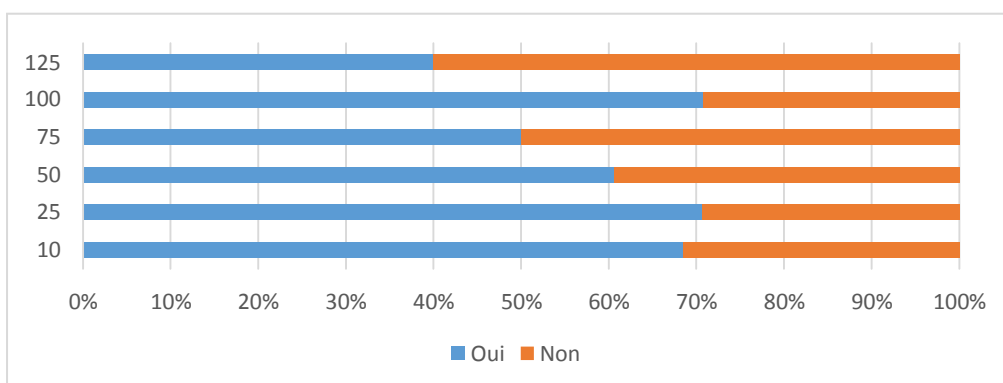
Question 4 : Les utilisateurs ou les référents participent-ils à l'identification et à la priorisation des évolutions sur le système d'information (concertation, canaux de remontée des dysfonctionnements, qualification des demandes d'évolution) ?

Selon la catégorie d'établissements :



23% des utilisateurs/ référents participent à la priorisation et à l'identification des évolutions sur le système d'information.

Répartition par capacité d'accueil de l'établissement :



Question 5 : Quelles sont les fonctions (de vos logiciels) à améliorer ? (Partie en saisie libre)

Cette question était à réponse libre :

- Déploiement du dossier médico social logiciel et des prescriptions des examens complémentaires.
- Rapport d'activité : Priorité forte
- Planning : Priorité forte
- Suivi des formations : Priorité forte

- Liaison entre les documents : Priorité forte
- Évaluation pathos : Priorité forte
- Lien avec le GIR : Priorité moyenne
- Améliorer la qualité du recueil des informations : Priorité moyenne
- Améliorer les échanges avec les correspondants extérieurs : Priorité forte
- Optimiser le temps de travail (Temps passé à la saisie des données, doubles saisies) : Priorité forte
- Améliorer la gestion des alertes et surveillance : Priorité forte
- Répondre au mieux à la réglementation : Priorité forte.

Évolutions souhaitées du système d'information

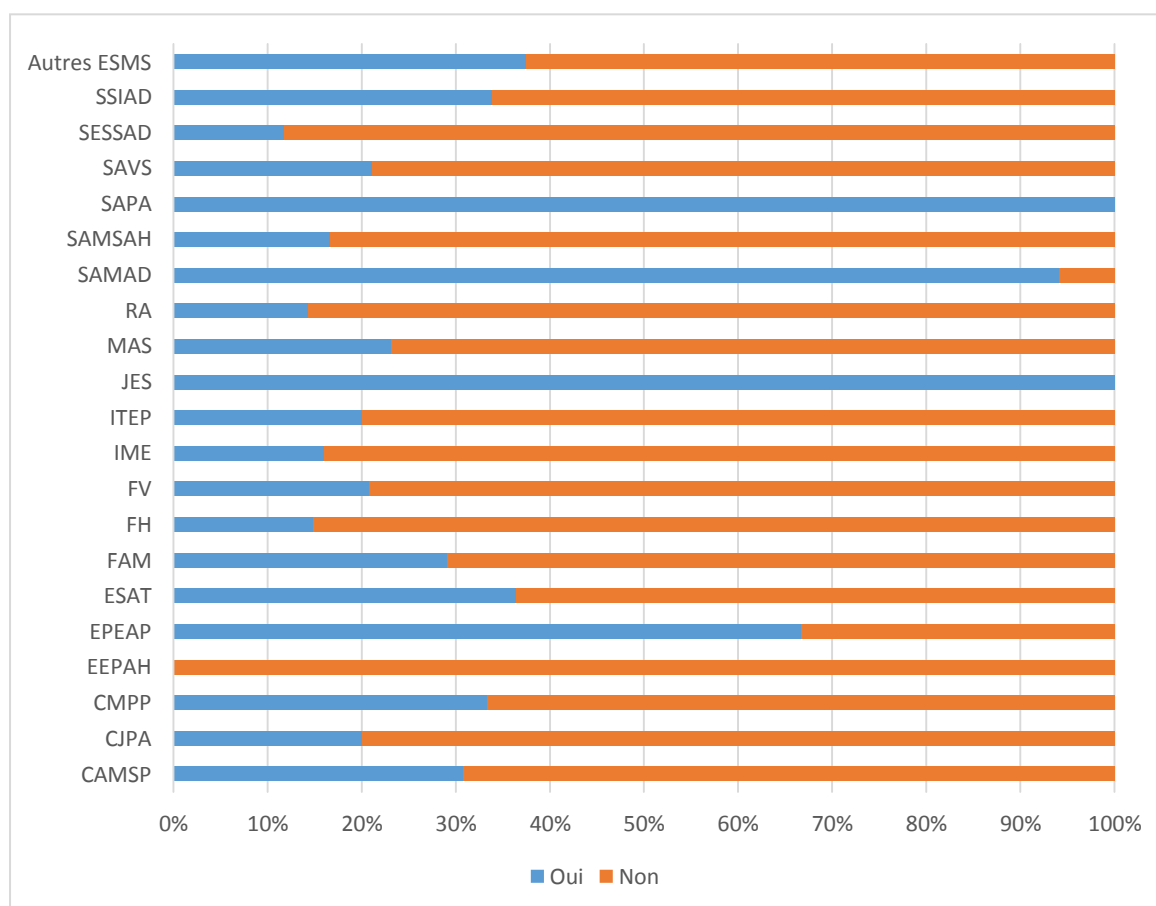
Cette partie nous permet d'évaluer la pertinence de l'informatisation des fonctions non couvertes actuellement par le système d'information grâce à un degré de priorité, ainsi que la qualification des évolutions souhaitées.

Cette est partie était divisée en 4 questions :

- Le système répond-il à l'ensemble de vos attentes ?
- Parmi les apports proposés, lesquels sont souhaités et à quel degré ?
- Listing des apports souhaités non proposés
- Cartographie des priorités en matière de service à distance.

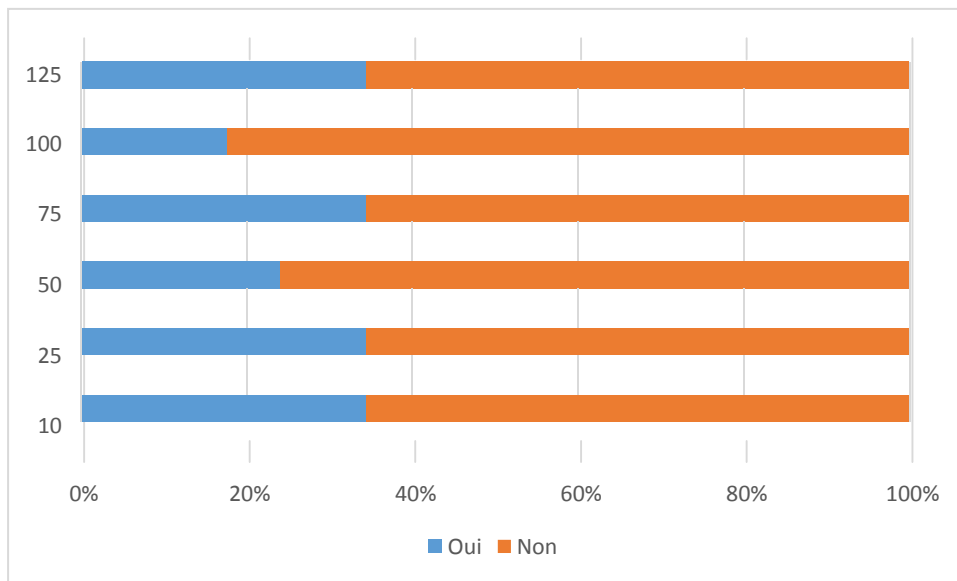
Question 1 : Le système répond-il à l'ensemble de vos attentes ?

Selon la catégorie d'établissements :

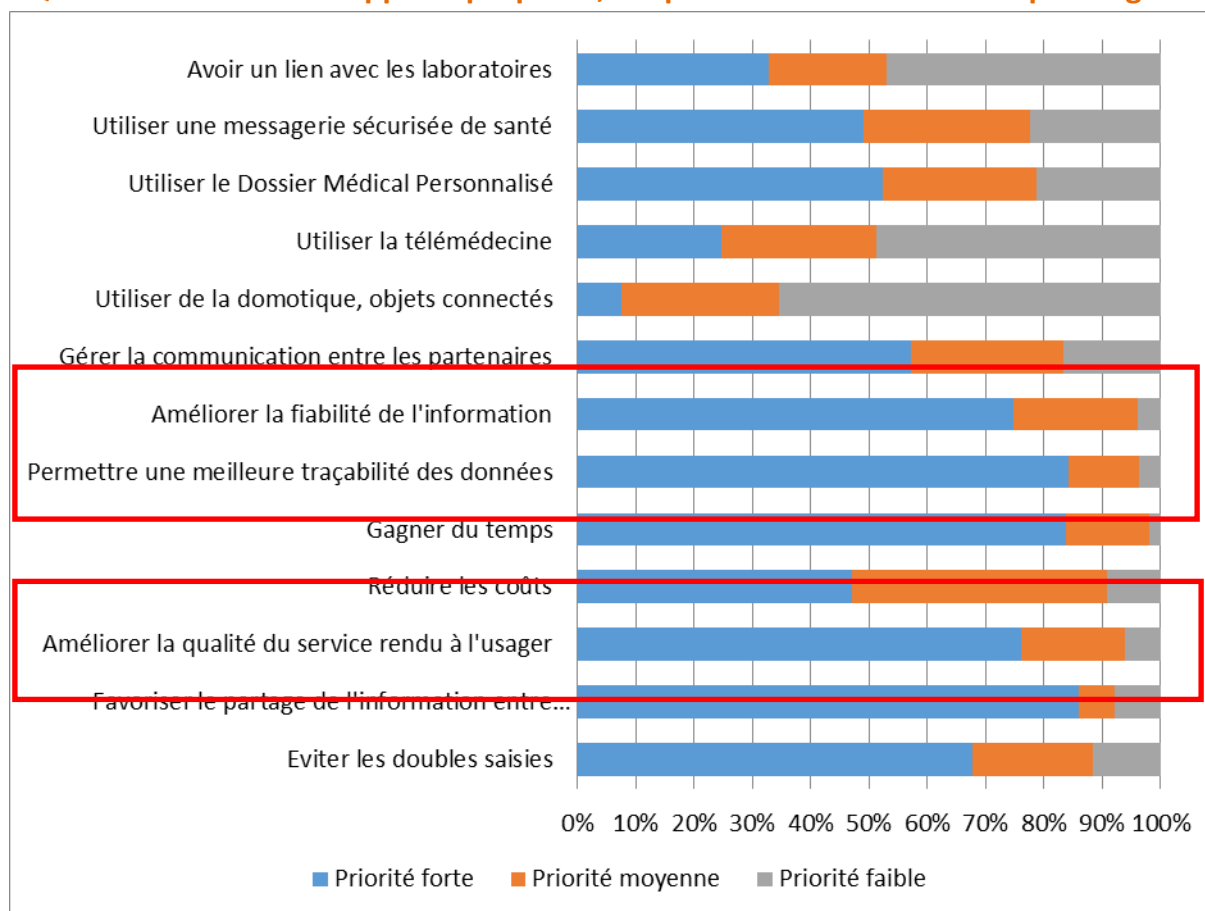


78.6% des établissements ont un système d'information qui ne correspond pas à l'ensemble de leurs attentes.

Répartition par taille d'établissements :



Question 2 : Parmi les apports proposés, lesquels sont souhaités et à quel degré ?



Les cinq apports ayant une priorité forte du secteur sont:

- Favoriser le partage de l'information entre professionnels
- Permettre une meilleure traçabilité des données

- Gagner du temps
- Améliorer la fiabilité de l'information
- Améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur.

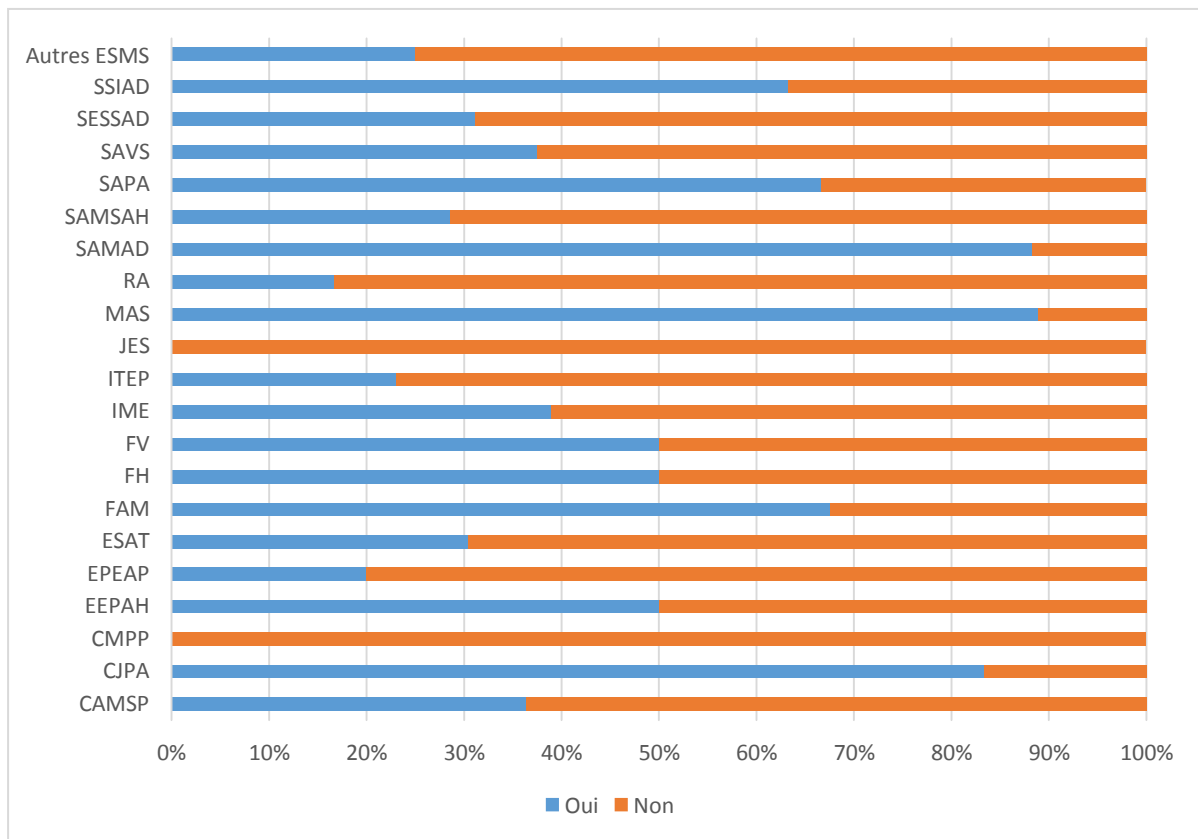
Question 3 : Listing des apports souhaités non proposés

- Disposer d'un portail collaboratif
- Disposer d'un système de gestion électronique des documents
- Formation à l'outil
- Gestion et suivi des rendez-vous informatisés et dossier de liaison d'urgence pour le suivi
- Mettre en place un dossier médical partagé DMP compatible pour échanger avec les partenaires du soin (médecins libéraux)
- Outils permettant de répondre aux différentes enquêtes
- Logiciel plus accessible au milieu médico-social et aux professionnels de ce milieu
- Enregistrement des temps forts de l'accompagnement socio-éducatif.

Question 4 : Cartographie des priorités en matière de service à distance :

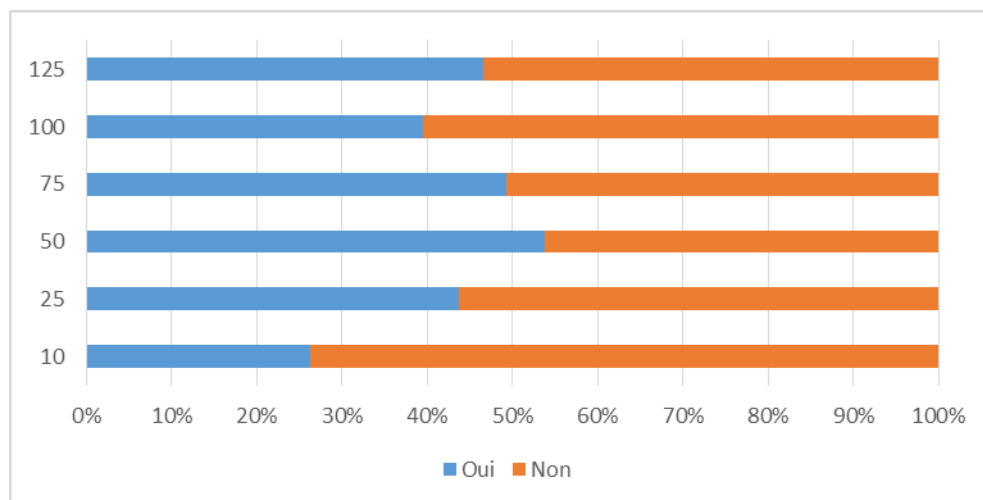
Êtes-vous sensibilisé à la télémédecine ?

Selon la catégorie d'établissements :



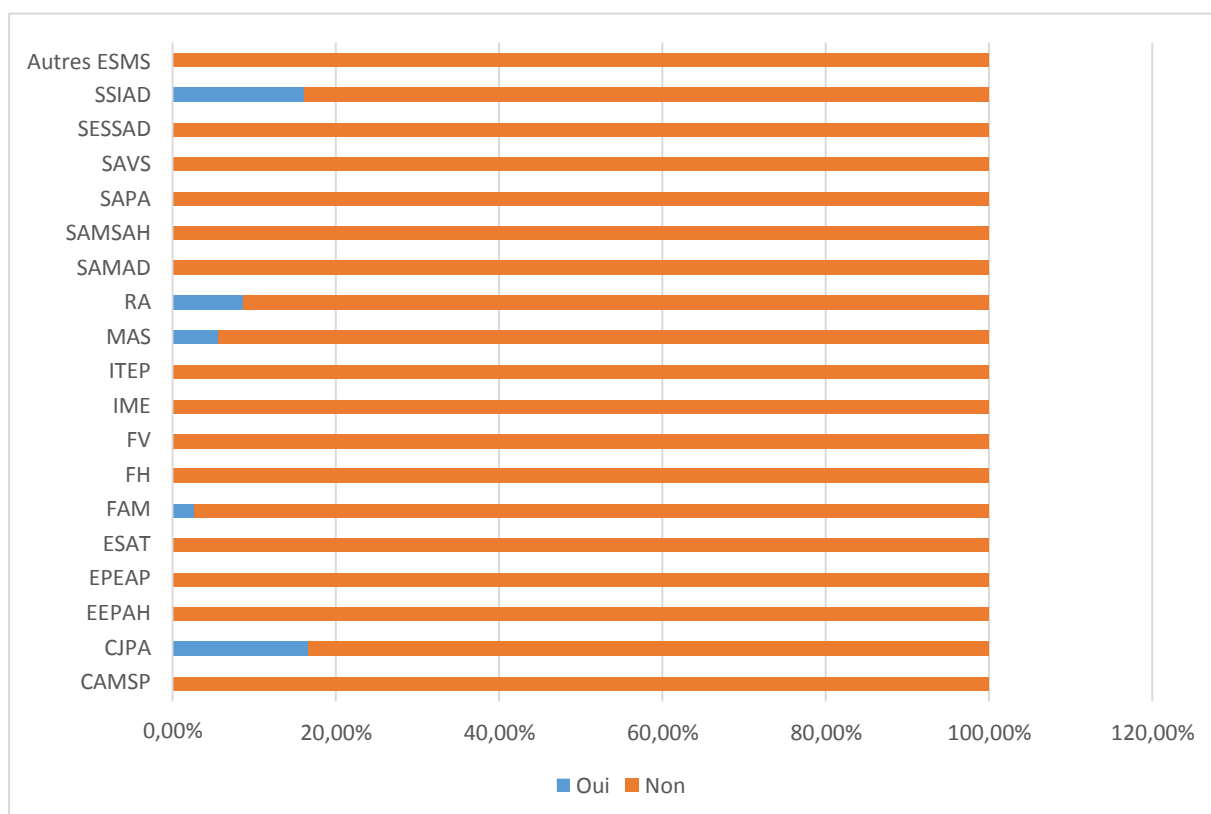
45.7% des établissements sont intéressés par la télémédecine.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



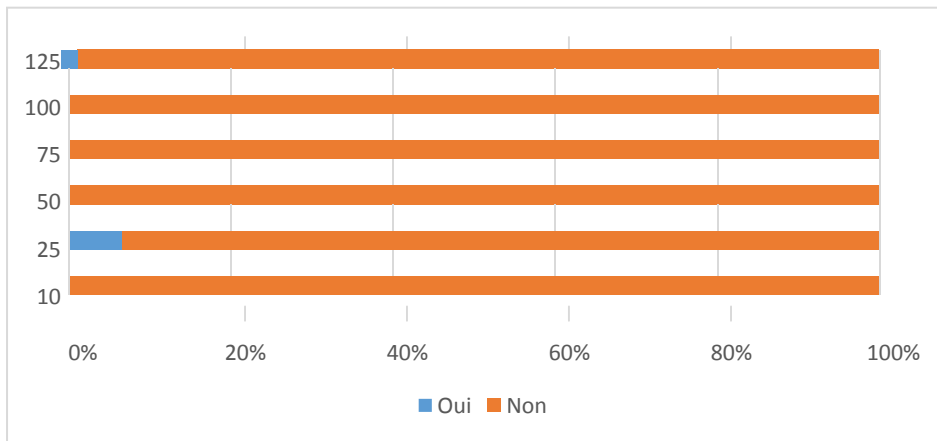
Pratiquez-vous des activités de télémédecine ?

Selon la catégorie d'établissements :



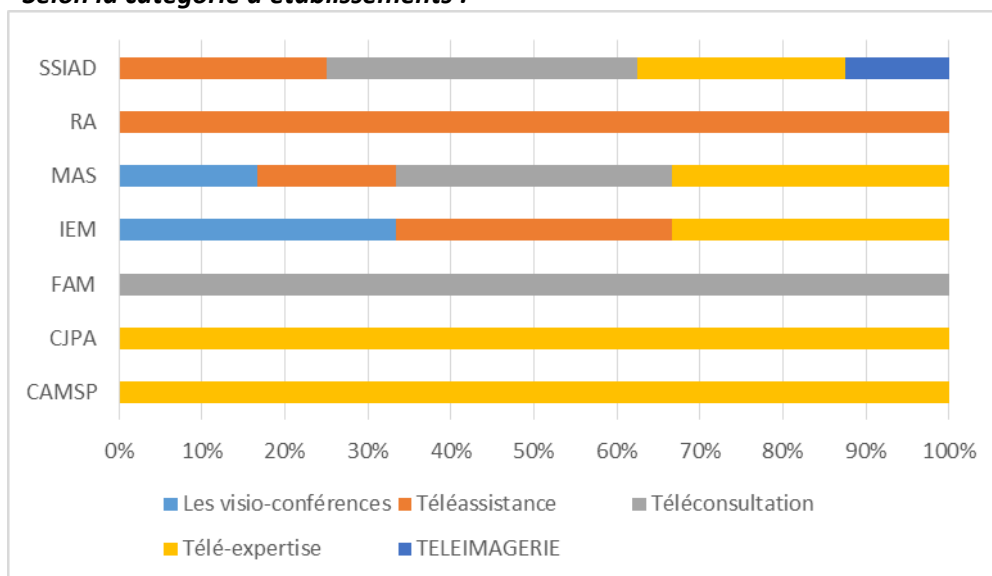
3.1% pratiquent une activité de télémédecine.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



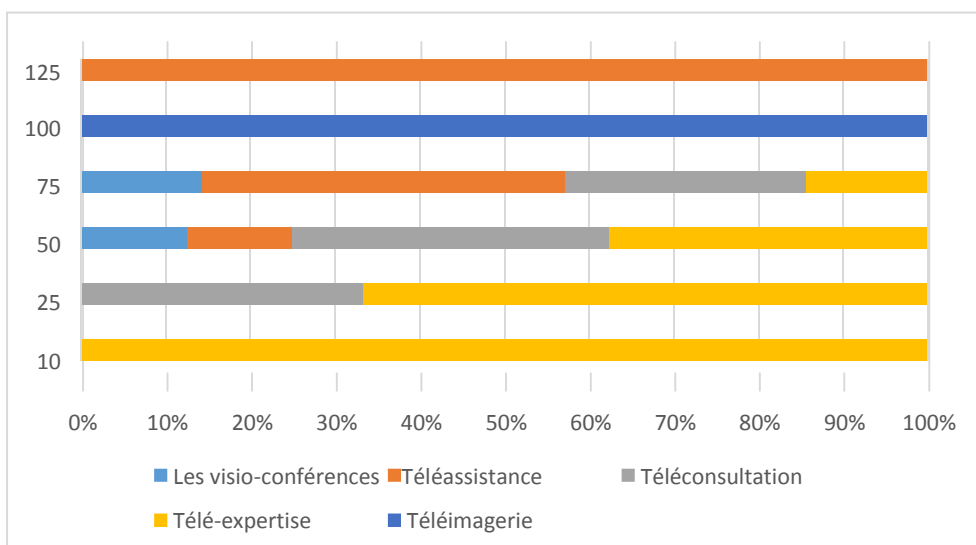
Si oui, quelles activités de télémédecine pratiquez-vous ?

Selon la catégorie d'établissements :



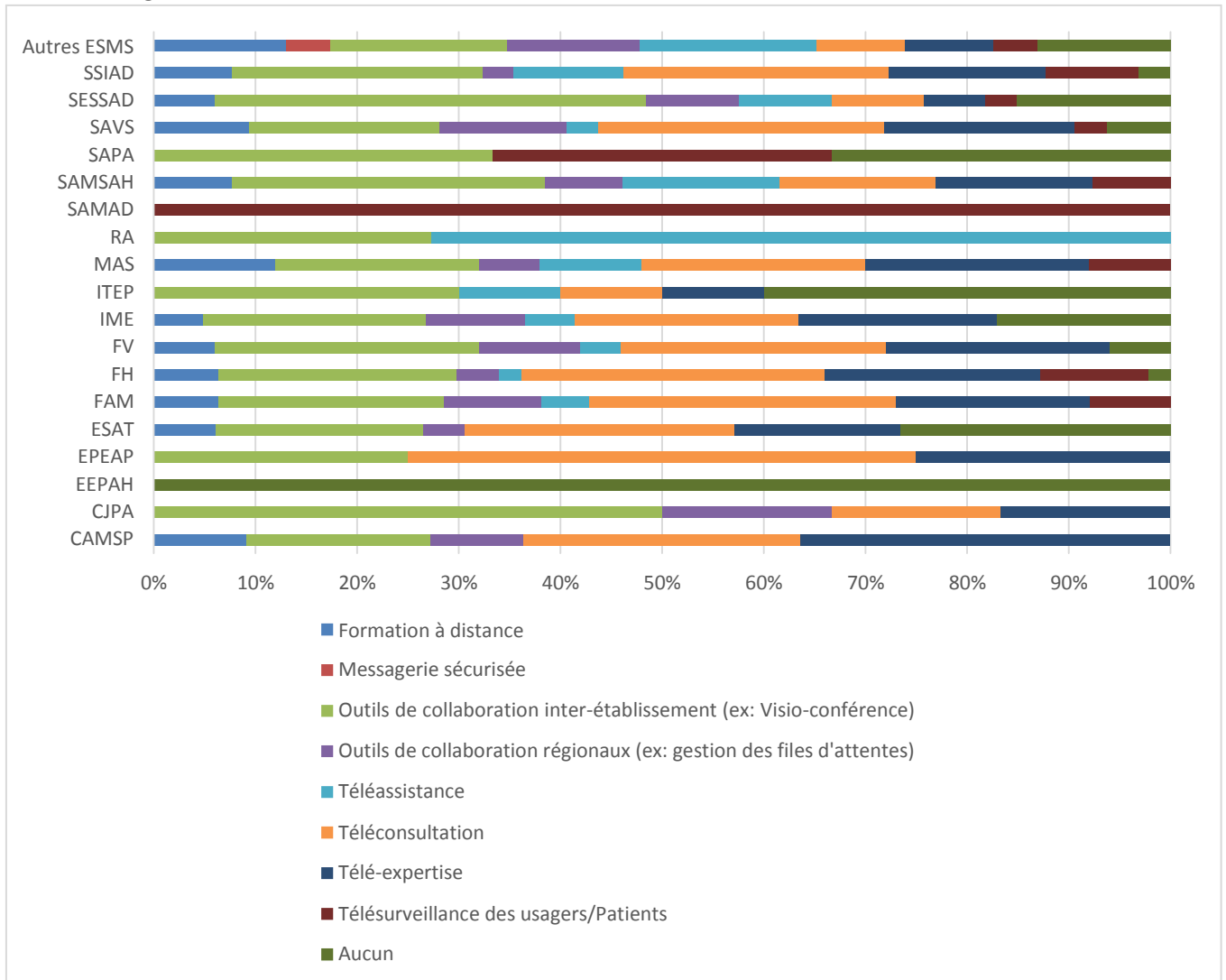
La télé-expertise est l'activité pratiquée par plus de 50% des établissements qui ont une activité de télémédecine.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



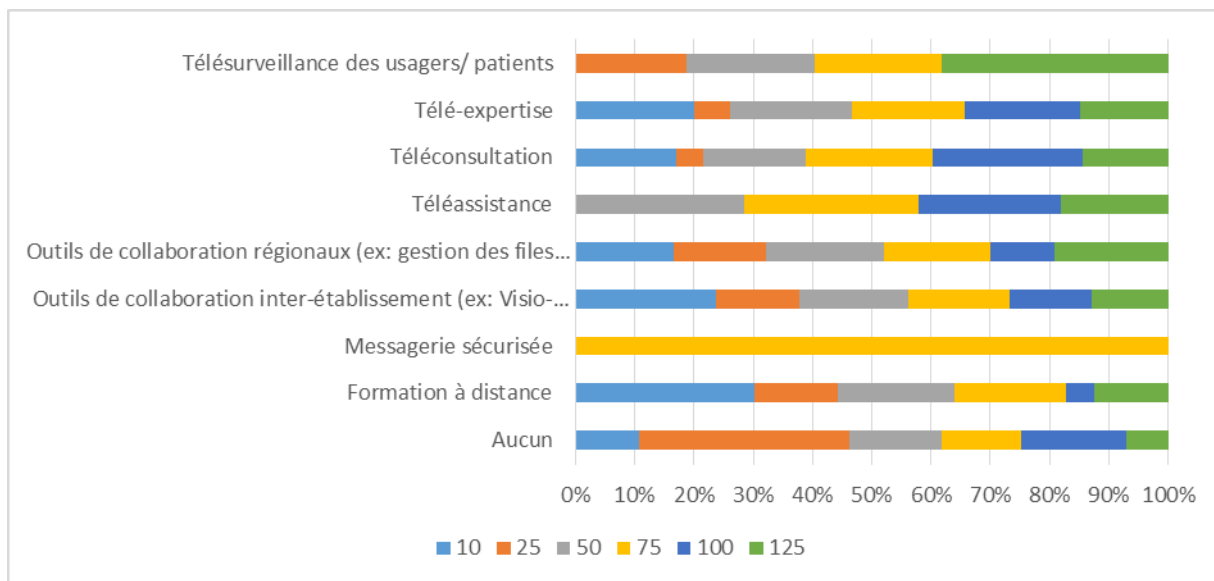
Quelles sont vos priorités en matière de services à distance et/ou d'activités de télémédecine ?

Selon la catégorie d'établissements :



L'utilisation de la télémédecine comme outil de collaboration (Inter-établissements ou régionaux) est une forte demande du secteur (48%).

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



Hébergement, serveur et données :

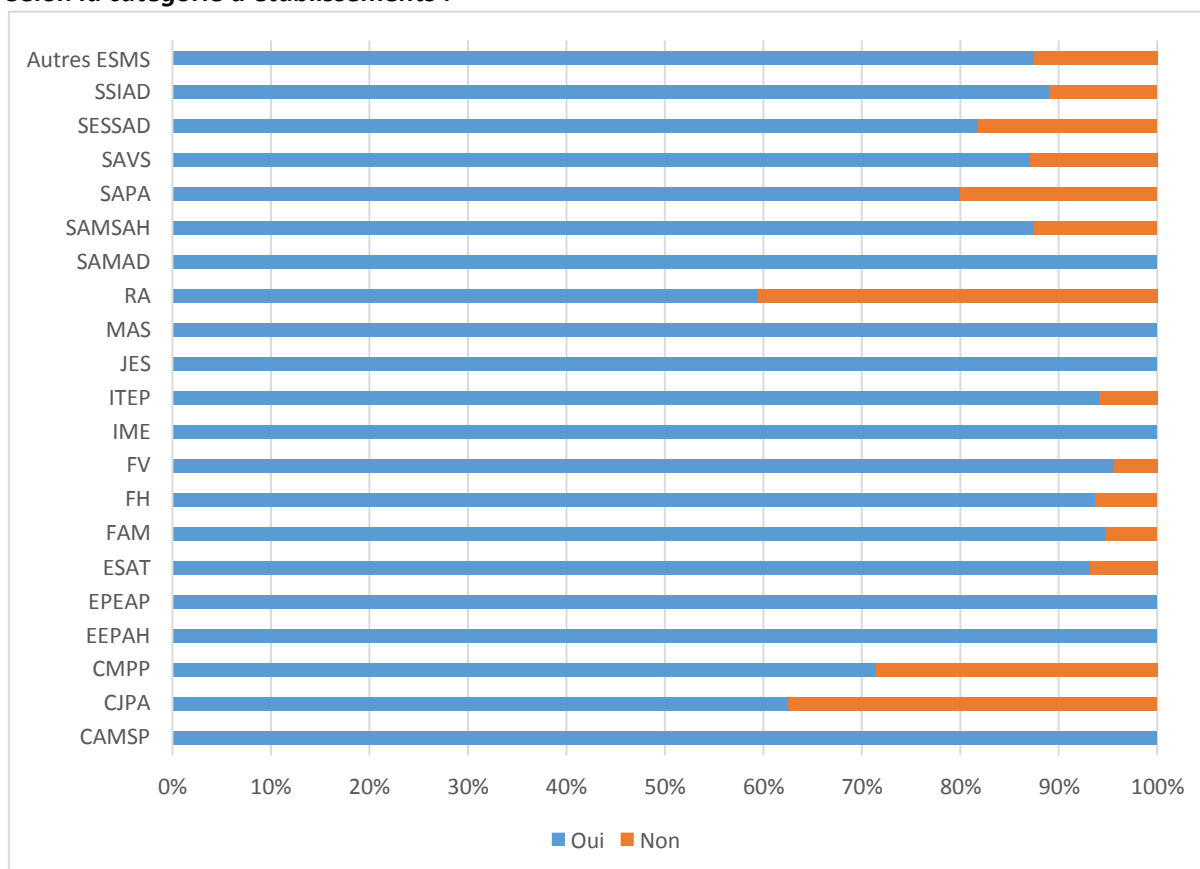
Les questions de cette partie avaient pour but de recueillir des informations, les méthodes utilisées par les établissements pour héberger les données des usagers.

Cette partie comportait 10 questions :

- Votre établissement est-il équipé d'un réseau informatique interne ?
- Votre établissements est-il interconnecté (communication entre établissements) avec les autres établissements de votre gestionnaire, par un réseau informatique ?
- Qui gère/gérera l'hébergement de vos serveurs informatique ?
- Si votre système est hébergé à l'extérieur, votre prestataire est-il certifié hébergeur de données de santé ?
- Avez-vous déterminé quels types de données vos logiciels recueillent, leur pertinence (au regard des objectifs poursuivis) et leur finalité (usage déterminé et légitime) ?
- Quelle est la durée de conservation des informations recueillies (droit à l'oubli) ?
- Si vos données de santé sont hébergées par un prestataire, peut-il accéder aux données de santé ?
- Si oui, est-ce le médecin de la société prestataire ?
- Une formation de vos utilisateurs sur la sécurité des données de santé, a-t-elle été faite ?

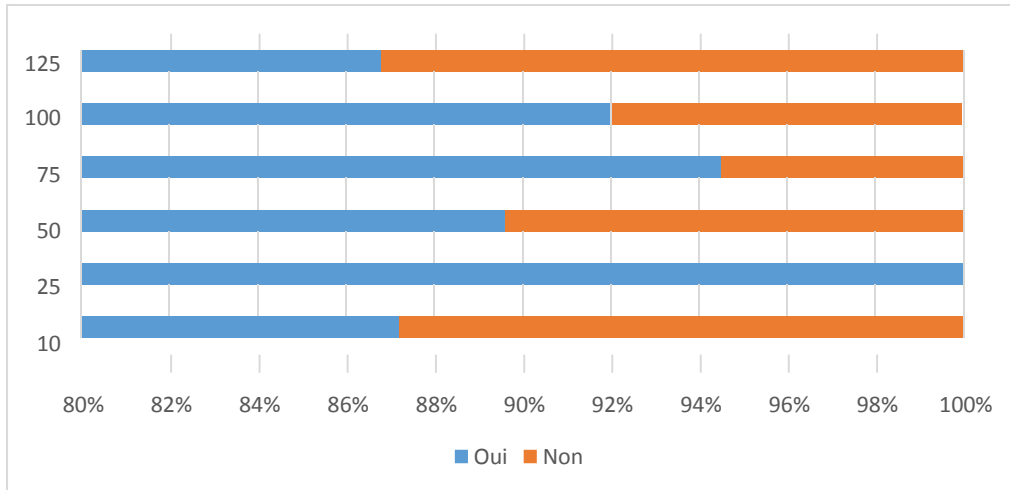
Question 1 : Votre établissement est-il équipé d'un réseau informatique interne ?

Selon la catégorie d'établissements :



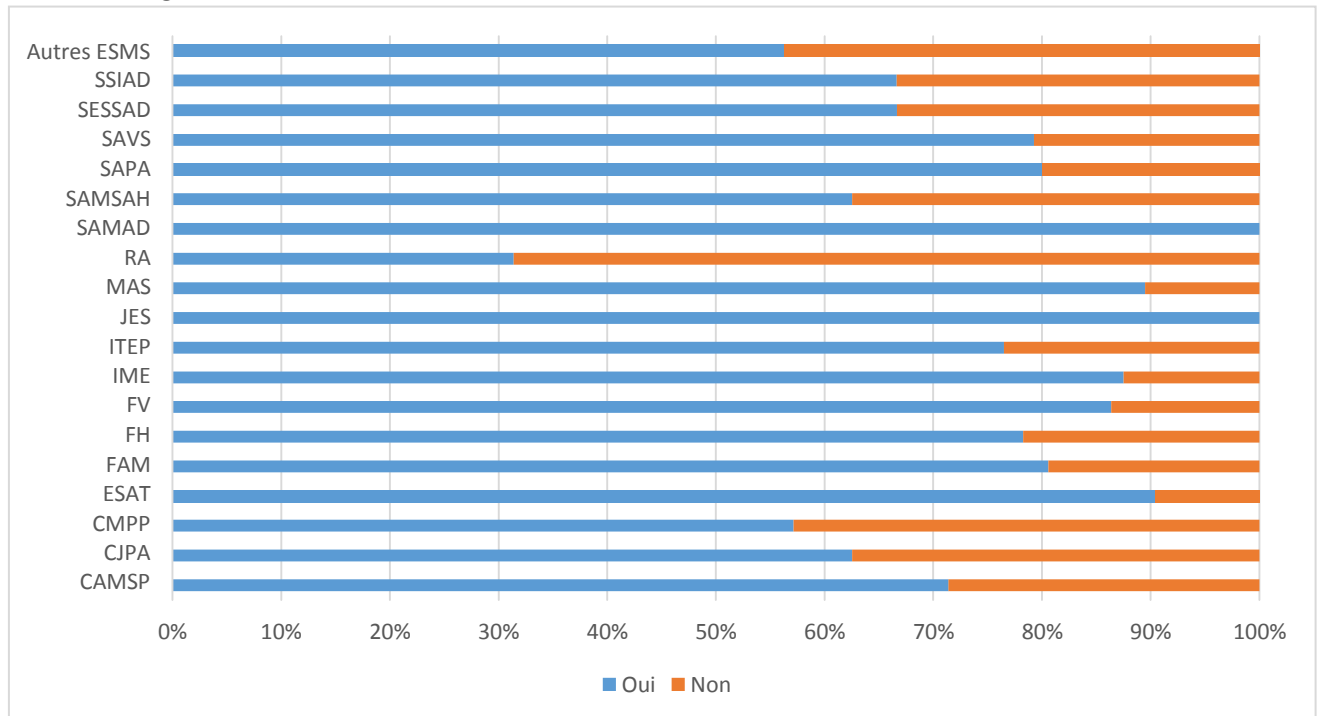
89.6% des établissements sont équipés d'un réseau informatique interne

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



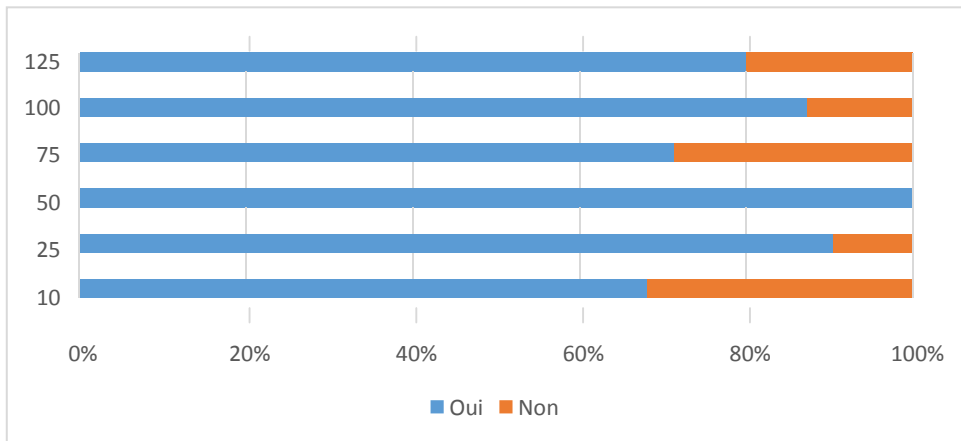
Question 2 : Votre établissement est-il interconnecté (communication entre établissements) avec les autres établissements de votre gestionnaire, par un réseau informatique ?

Selon la catégorie d'établissements :



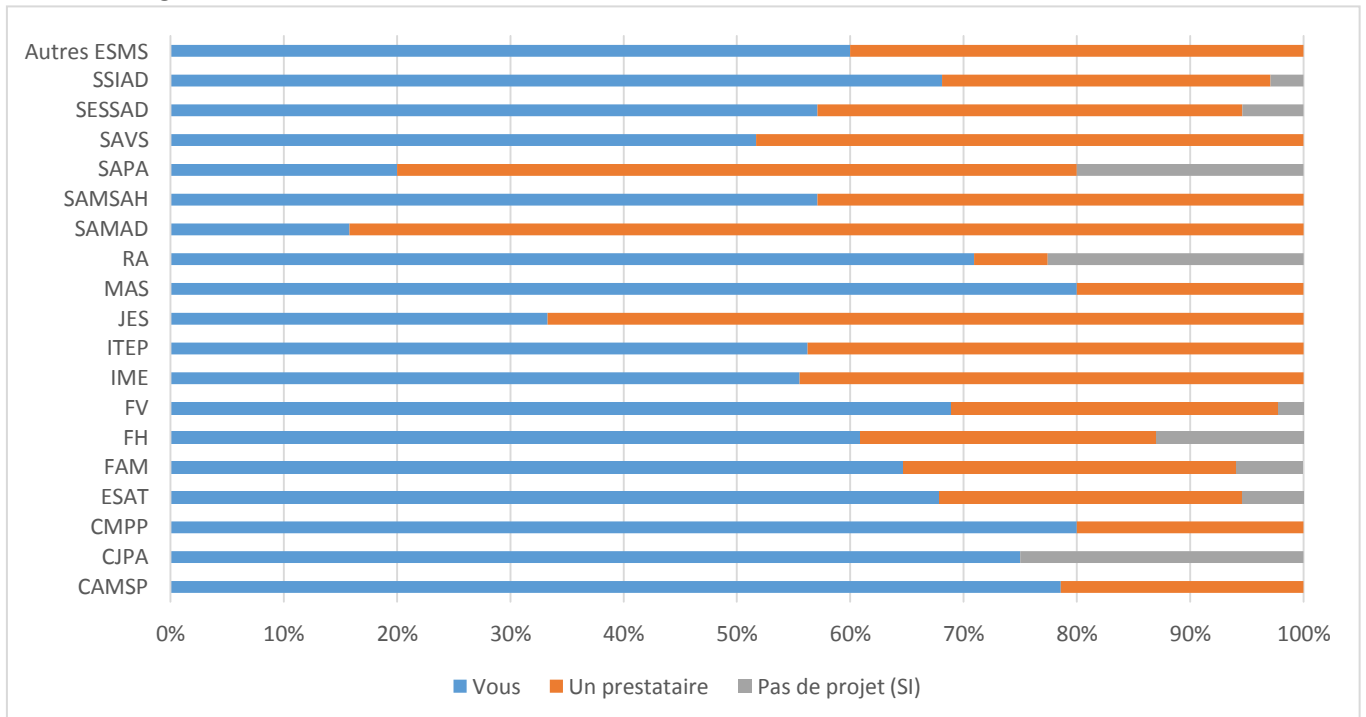
75% des établissements indiquent être interconnectés avec les autres établissements de son gestionnaire.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



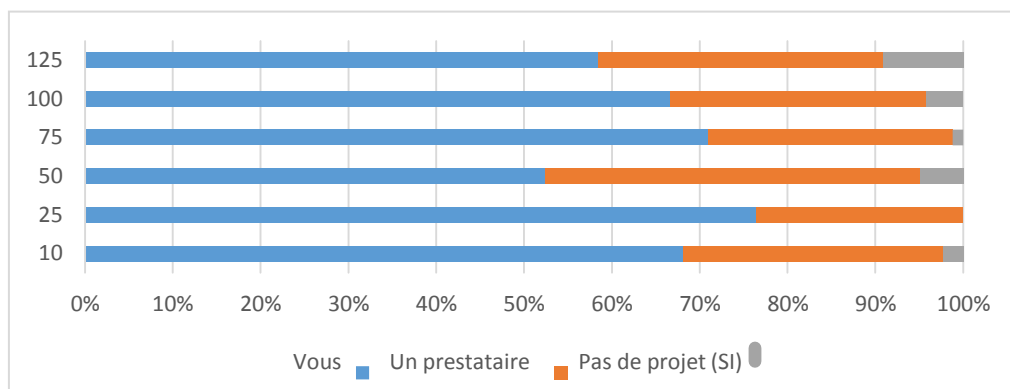
Question 3 : Qui gère/gérera l'hébergement de vos serveurs informatiques ?

Selon la catégorie d'établissements :



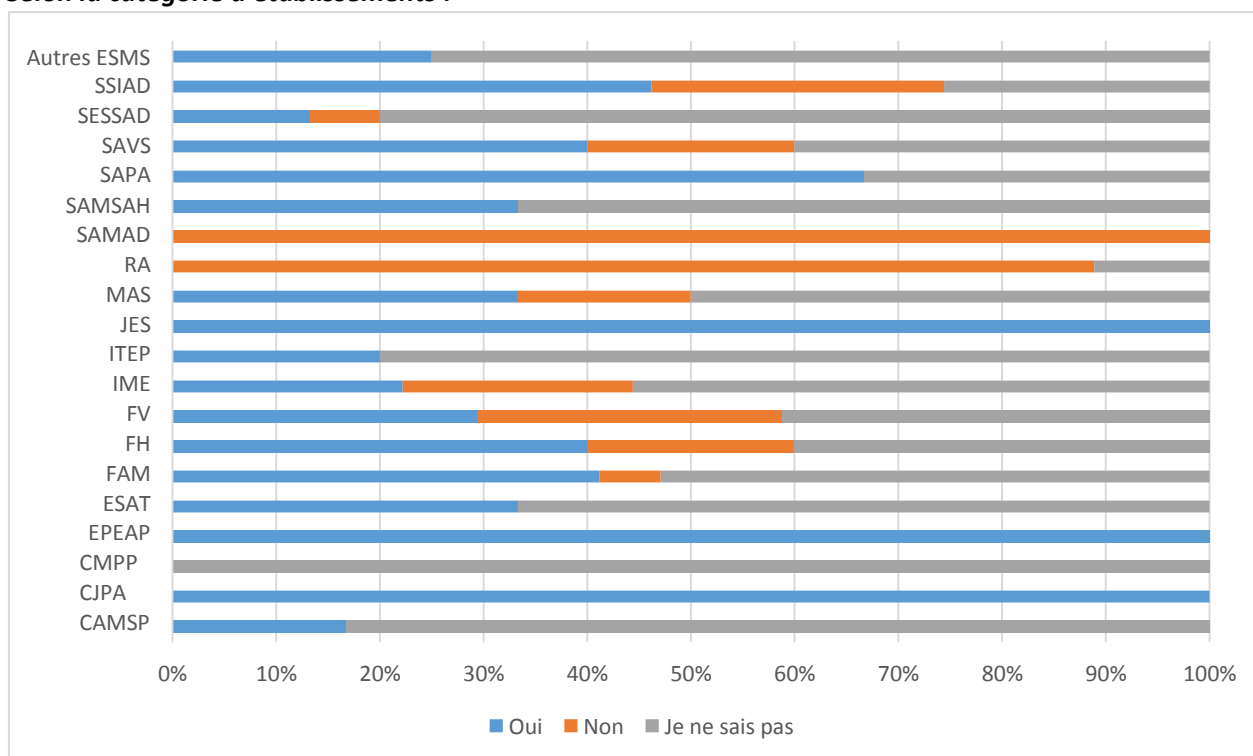
62% des établissements n'ont pas externalisé l'hébergement de leurs serveurs

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



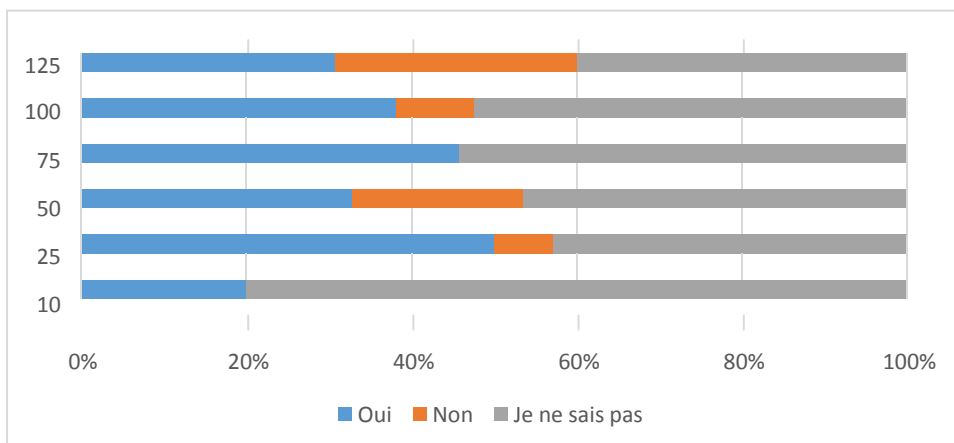
Question 4 : Si votre système est hébergé à l'extérieur, votre prestataire est-il certifié hébergeur de données de santé ?

Selon la catégorie d'établissements :



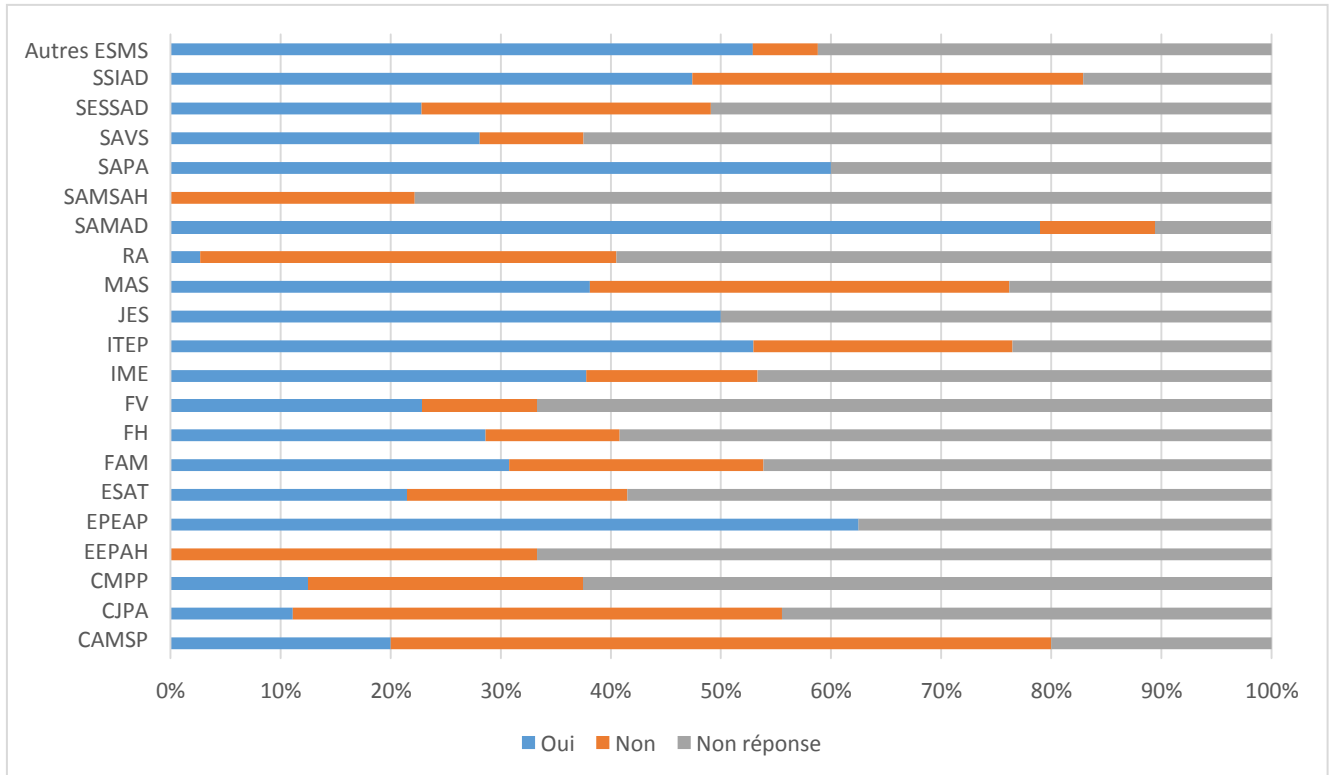
47% des établissements ne savent pas si leur prestataire est certifié « hébergeur de donnée de santé ».

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



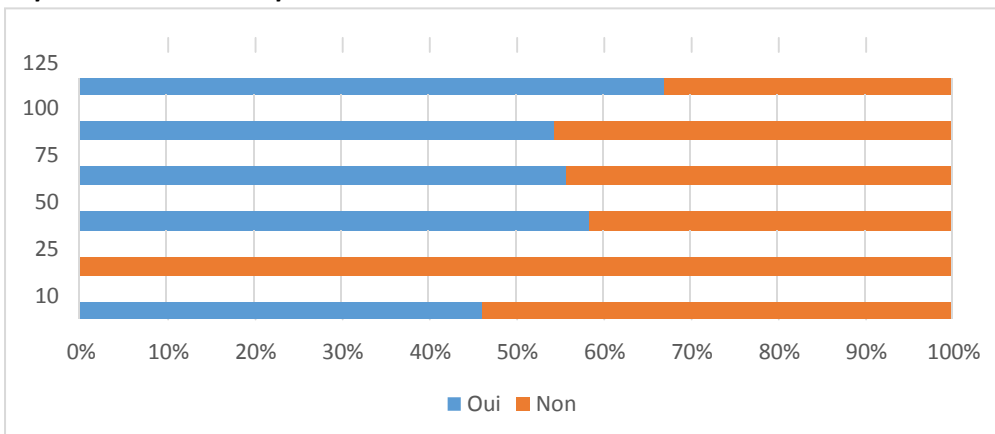
Question 5 : Avez-vous déterminé quels types de données vos logiciels recueillent, leur pertinence et leur finalité?

Selon la catégorie d'établissements :



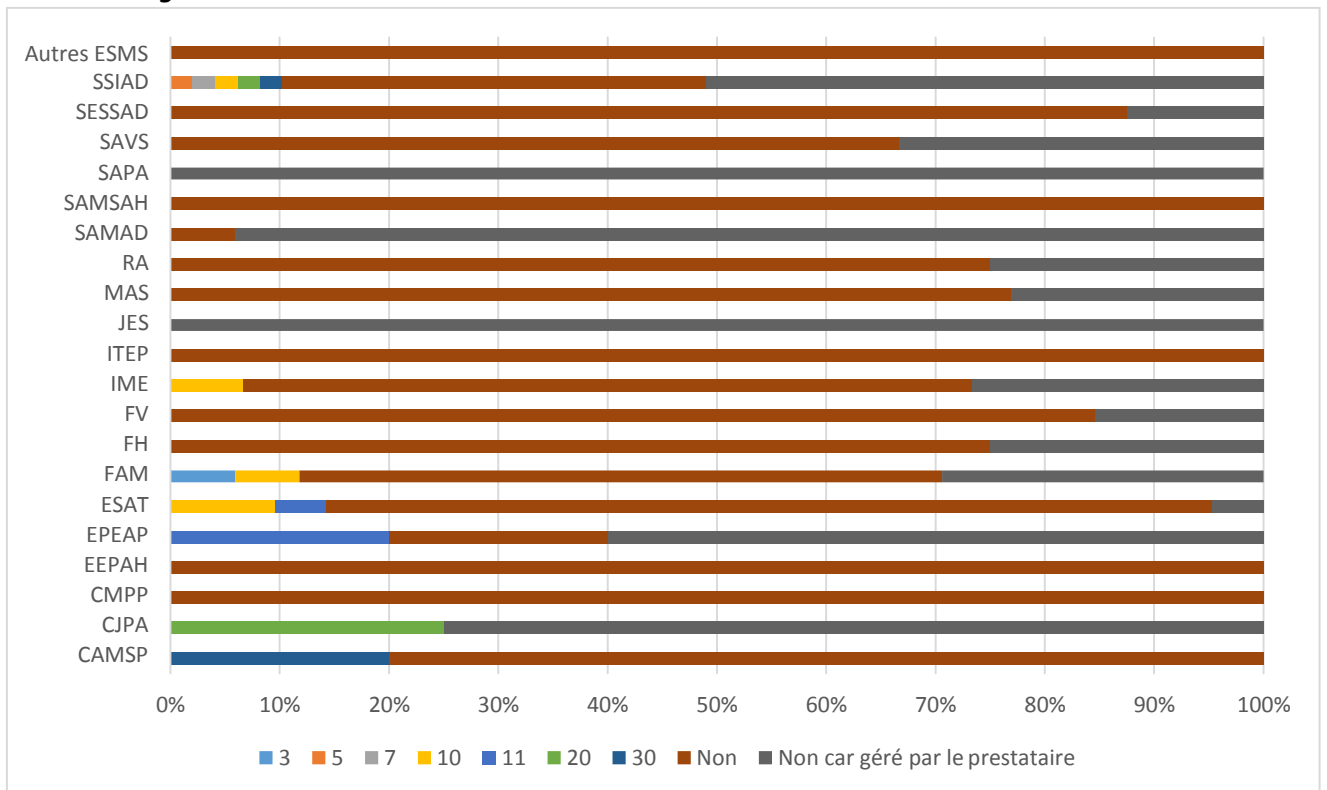
58% des établissements déclarent avoir déterminé le type de données recueillies par les logiciels.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



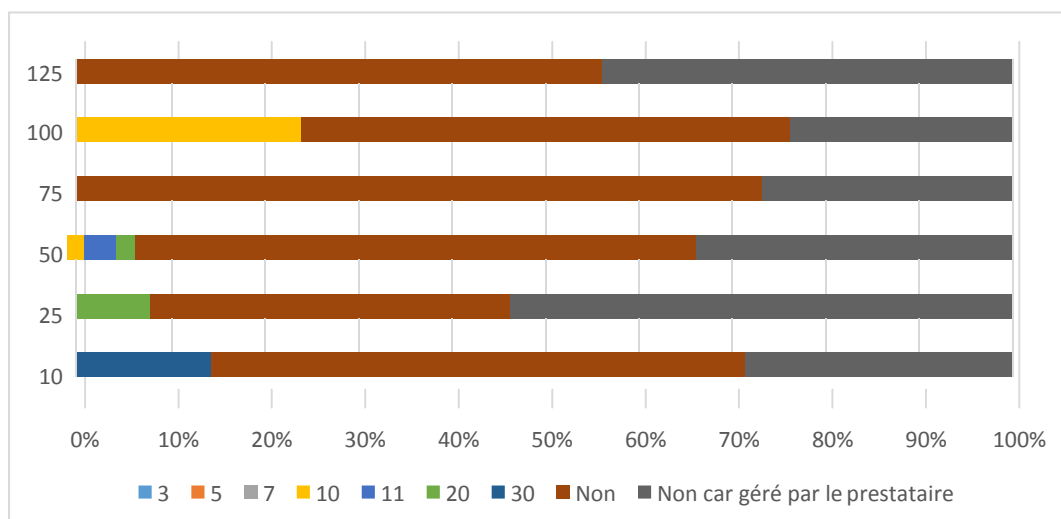
Question 6 : Connaissez-vous la durée de conservation des informations recueillies (droit à l'oubli) ?

Selon la catégorie d'établissements :



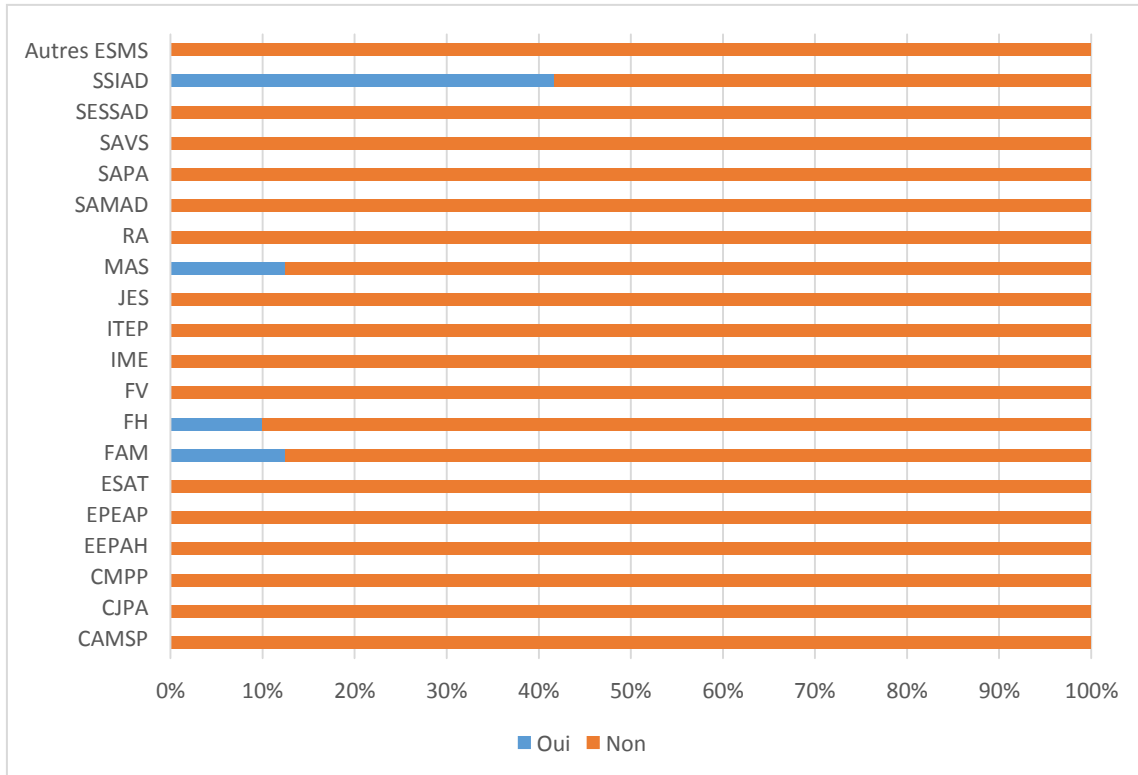
58% des établissements n'ont pas connaissance de la durée de conservations des informations recueillies par leur système.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



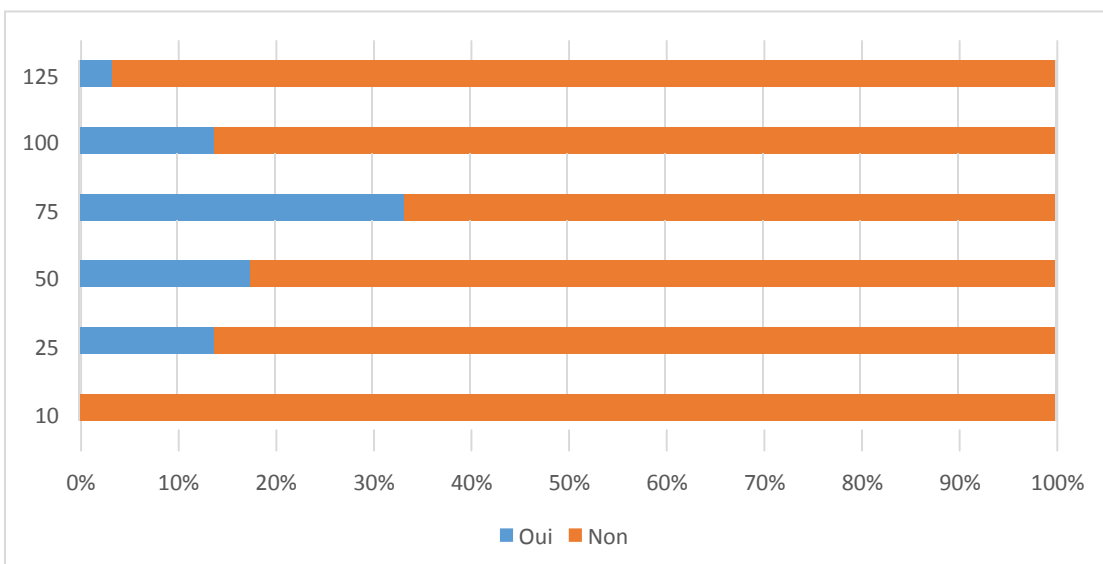
Question 7 : Si vos données de santé sont hébergées par un prestataire, peut-il accéder aux données de santé ?

Selon la catégorie d'établissements :



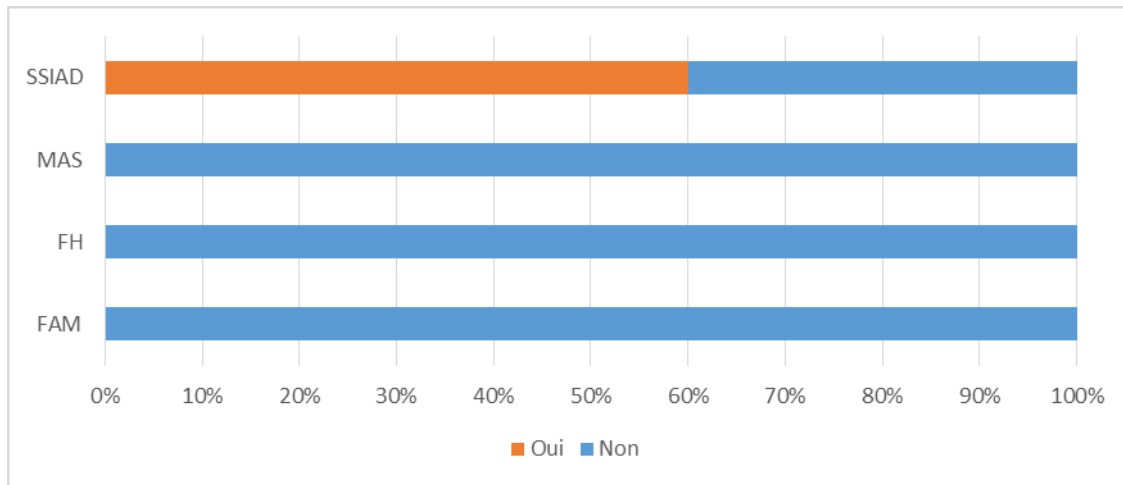
13.6% des établissements déclarent que le prestataire ne peut pas accéder aux données de santé de leurs serveurs.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



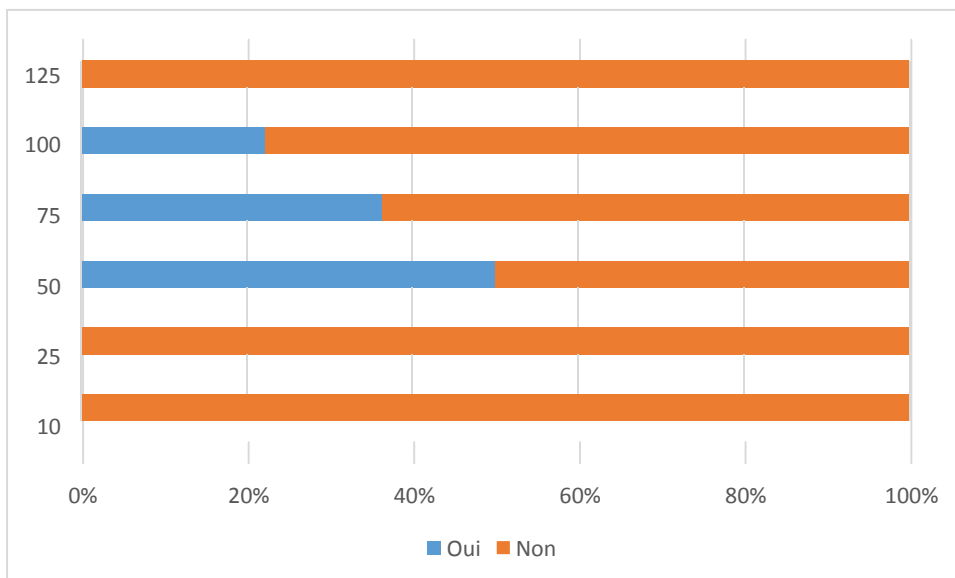
Question 8 : Si oui, est-ce le médecin de la société prestataire ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



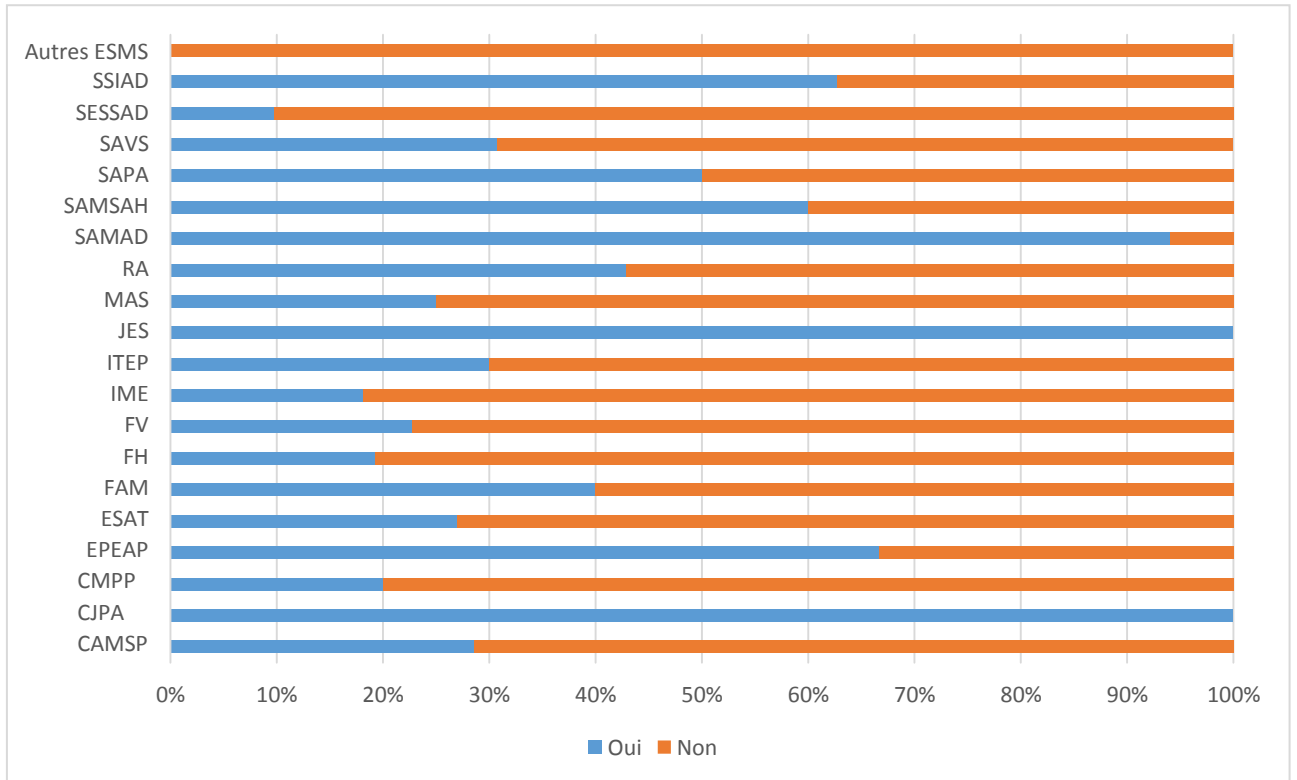
Pour les établissements dont le prestataire peut accéder aux données santé, 22.6% savent que cette personne est le médecin de la société prestataire.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



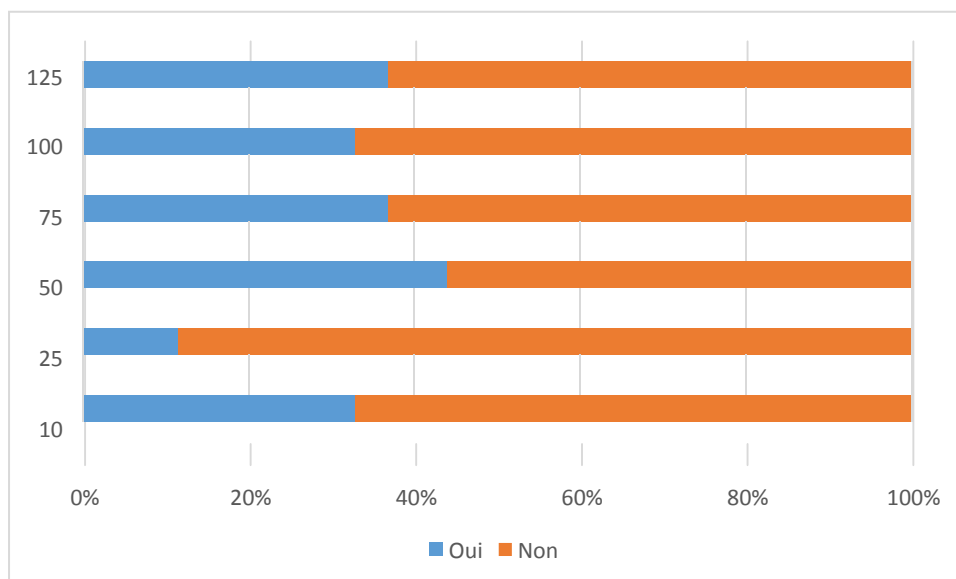
Question 9 : Avez-vous ou votre hébergeur a-t-il, un correspondant informatique et liberté (CIL)

Répartition selon la catégorie d'établissements :



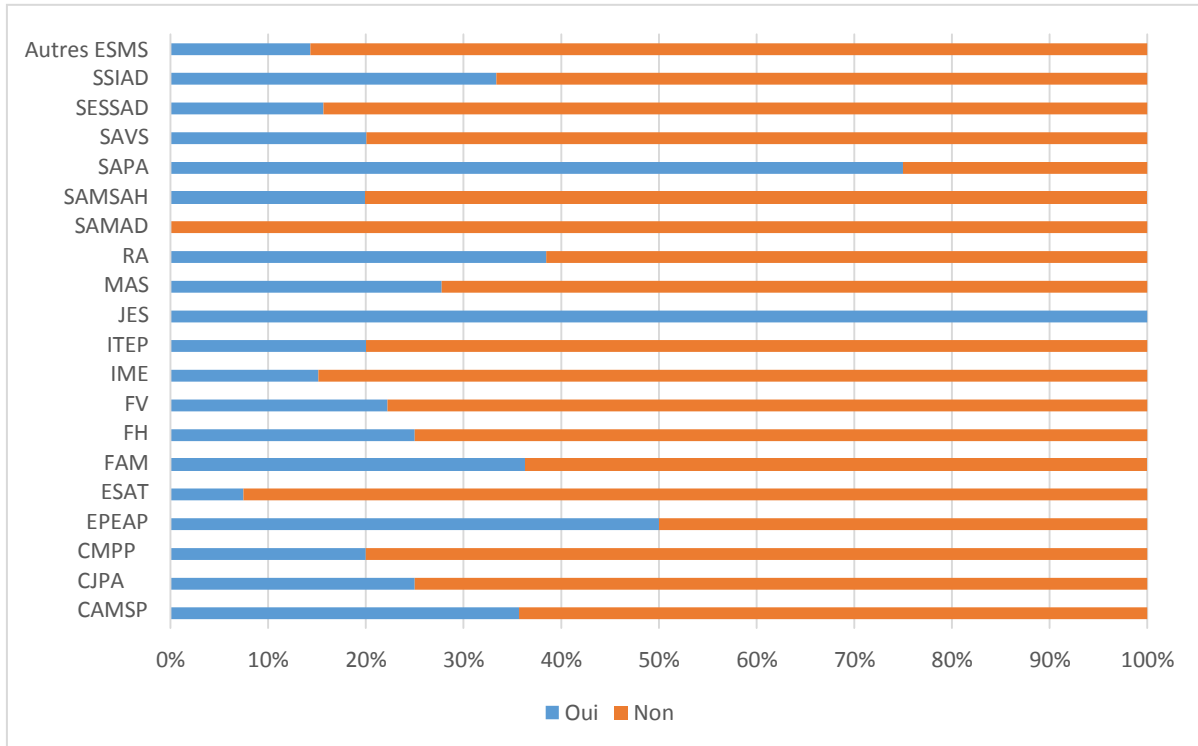
36.3% des établissements ont un correspondant informatique et liberté.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



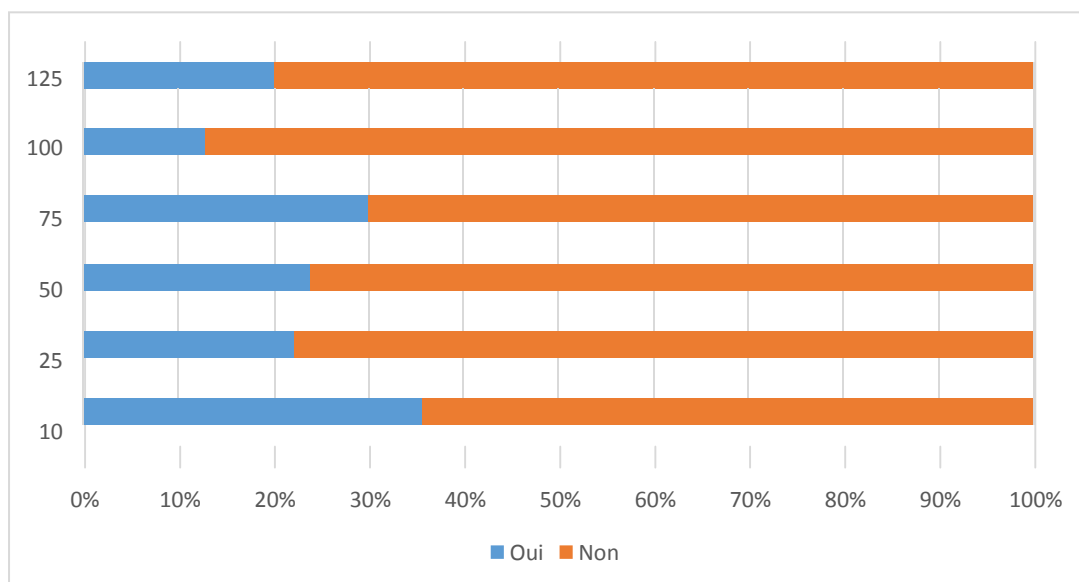
Question 10 : Une formation de vos utilisateurs sur la sécurité des données de santé, a-t-elle été faite ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



24.1% des établissements forment leurs utilisateurs sur la sécurité des données de santé.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



Couverture réseau

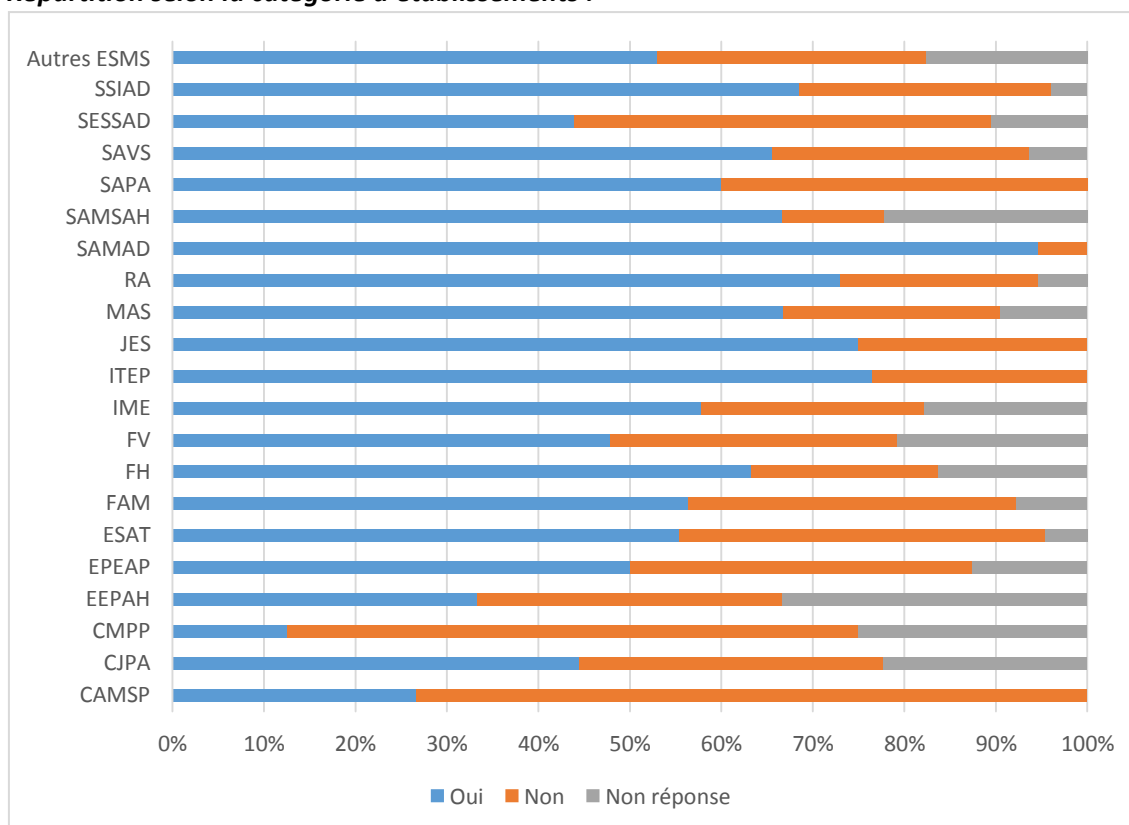
Cette partie avait pour objectif d'évaluer la couverture réseau dans les établissements.

Cette partie comportait 6 questions :

- Avez-vous une bonne couverture réseau (pas de bug, transmission de données rapides, etc...) ?
- Si oui, quel type de réseau est-ce ?
- Utilisez-vous le WFI dans vos établissements ?
- Gérez-vous les problèmes de sécurité en WIFI ? (mot de passe, accès au WIFI, ...)
- Gérez-vous la traçabilité des connections sur votre réseau ?

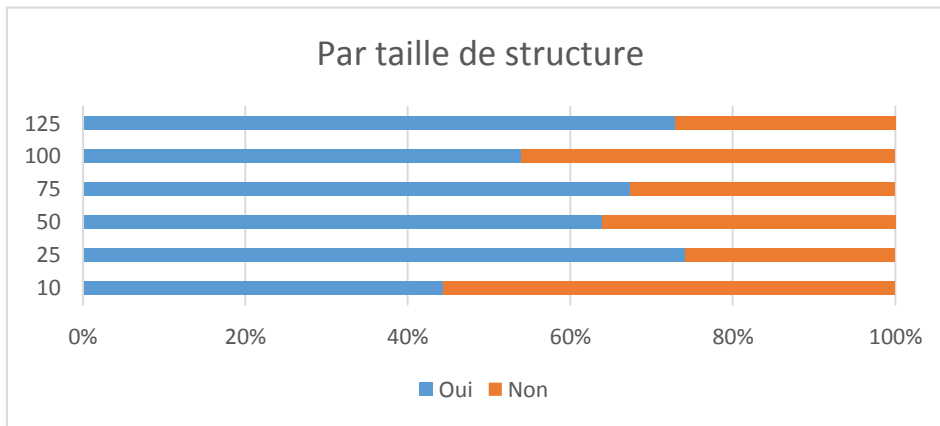
Question 1 : Avez-vous une bonne couverture réseau (pas de bug, transmission de données rapide, etc. ...) ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



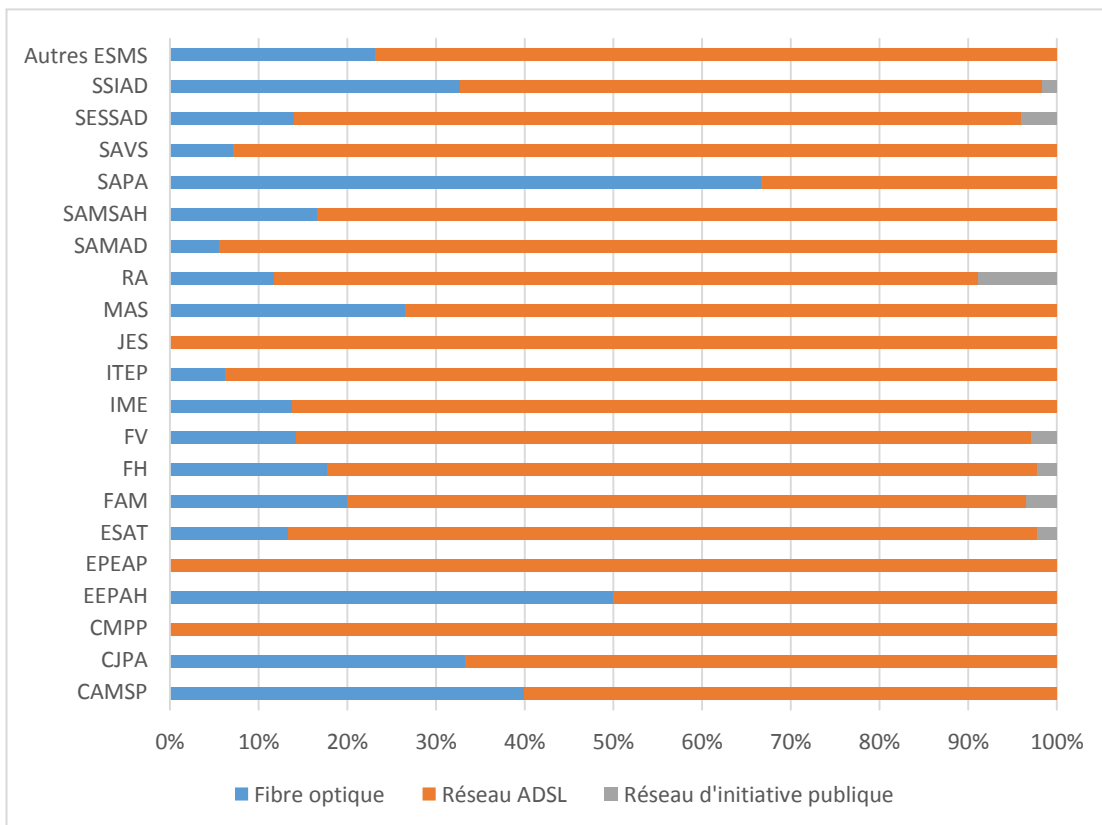
65.3% établissements ont une bonne couverture réseau.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement:



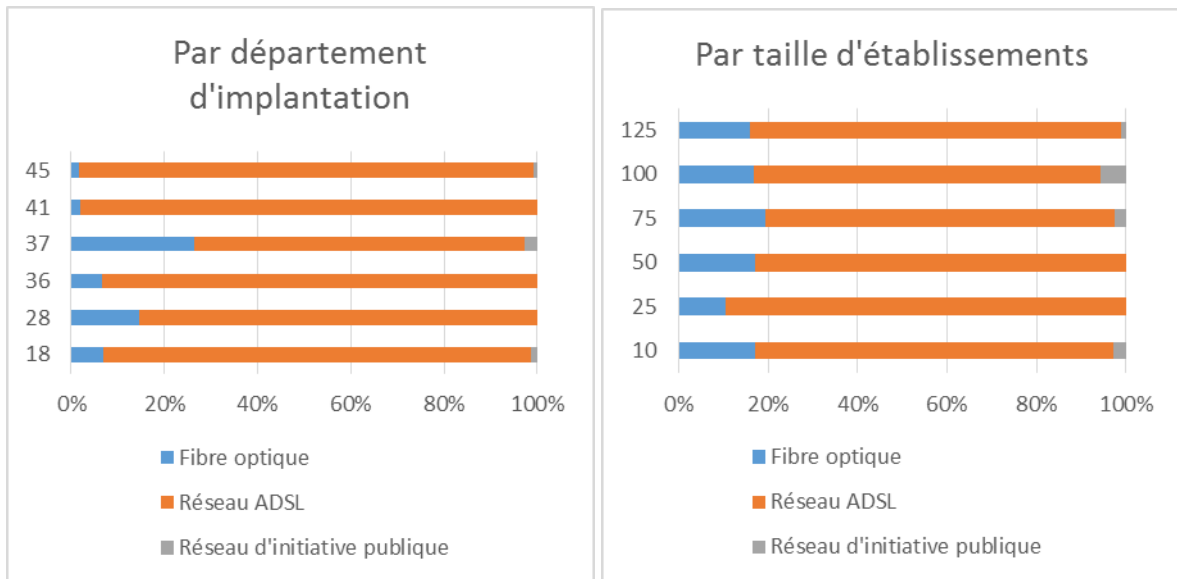
Question 2 : Si oui, quel type de réseau est-ce ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



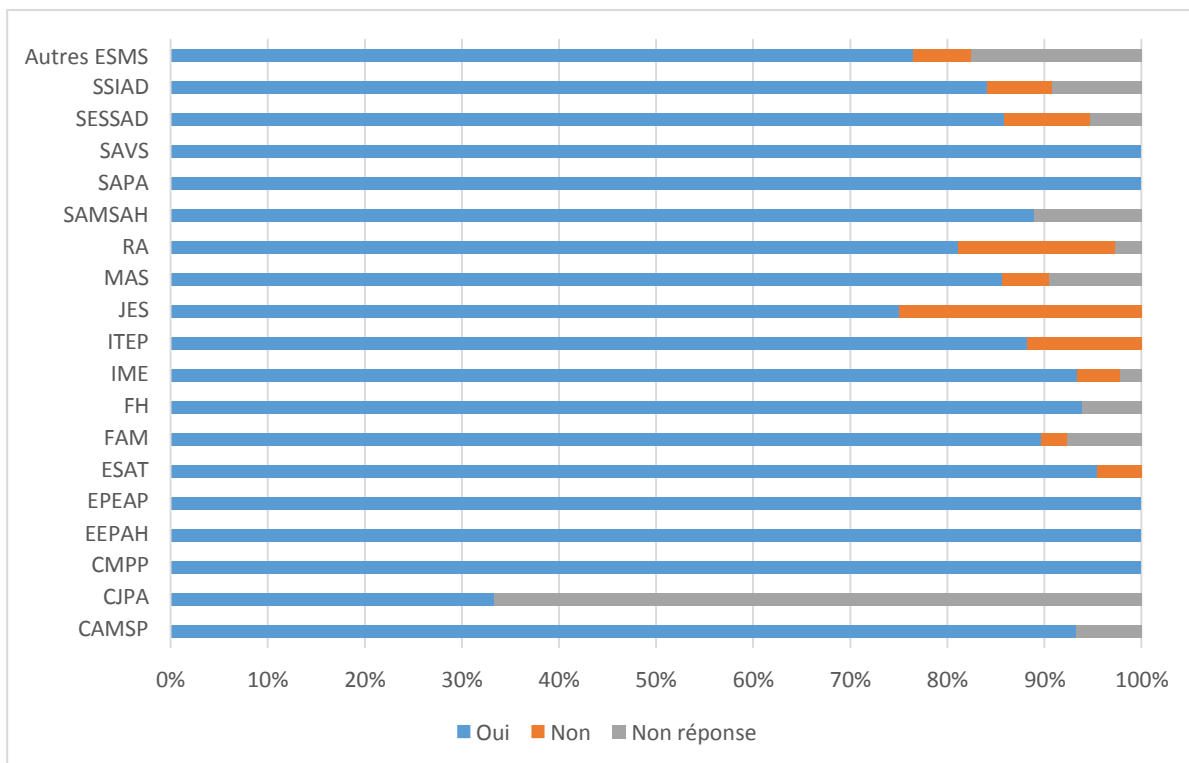
88.1% sont couverts par l'ADSL.

Répartition selon le département d'implantation et la capacité d'accueil de l'établissement



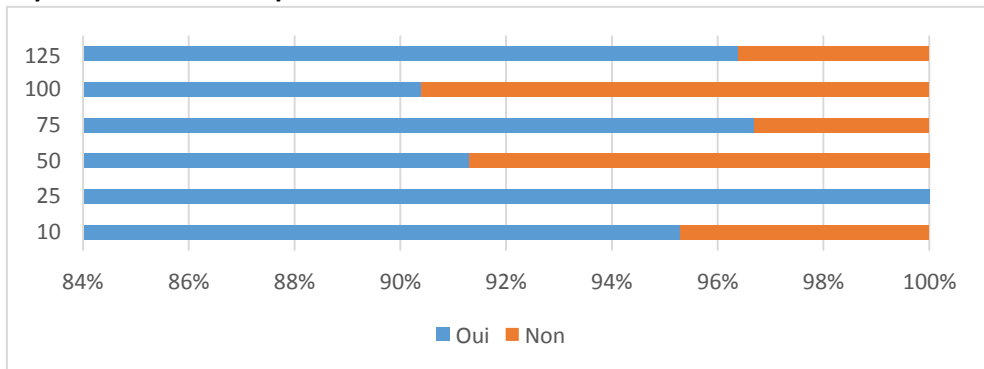
Question 3 : Utilisez-vous le WIFI dans vos établissements ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



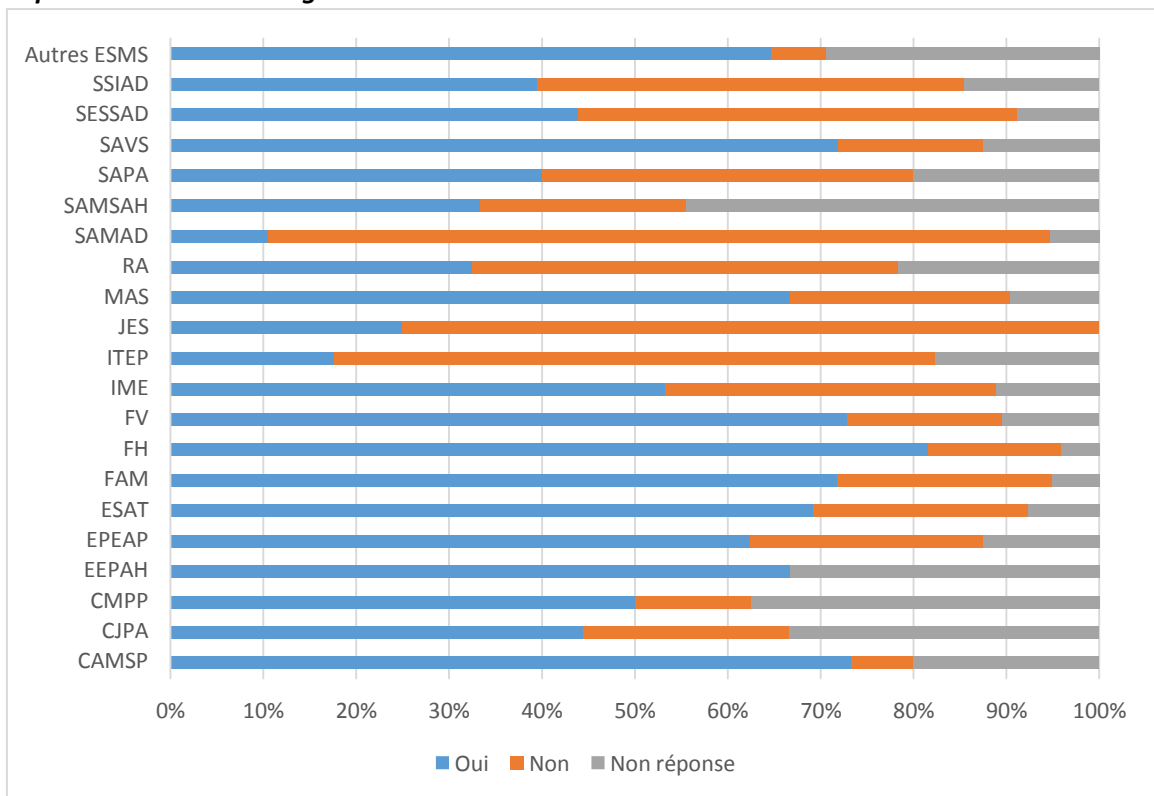
94% des établissements utilisent le WIFI.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



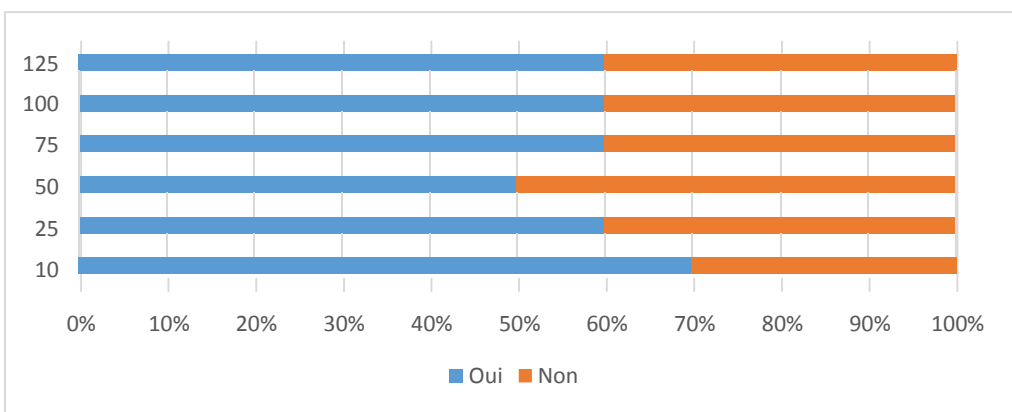
Question 4 : Gérez-vous les problèmes de sécurité en WIFI ? (Mot de passe sécurisé, accès au réseau, ...)

Répartition selon la catégorie d'établissements :



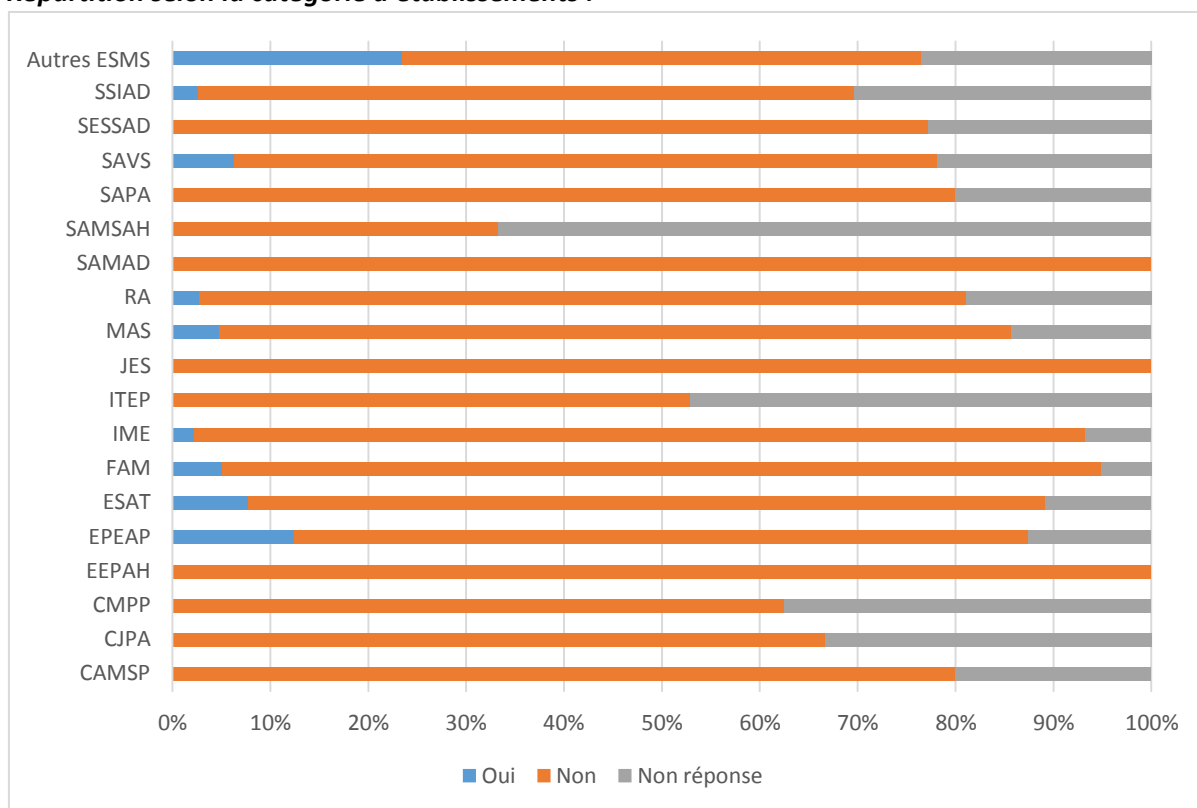
63% déclarent gérer les problèmes de sécurité en WIFI.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



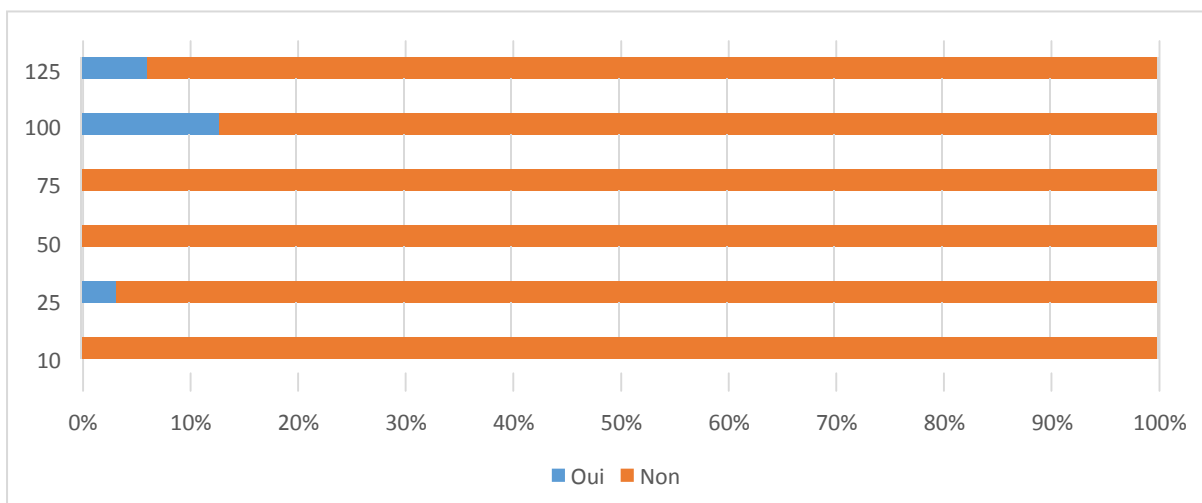
Question 5 : Une charte pour l'utilisation du WIFI, est-elle signée par vos résidents ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



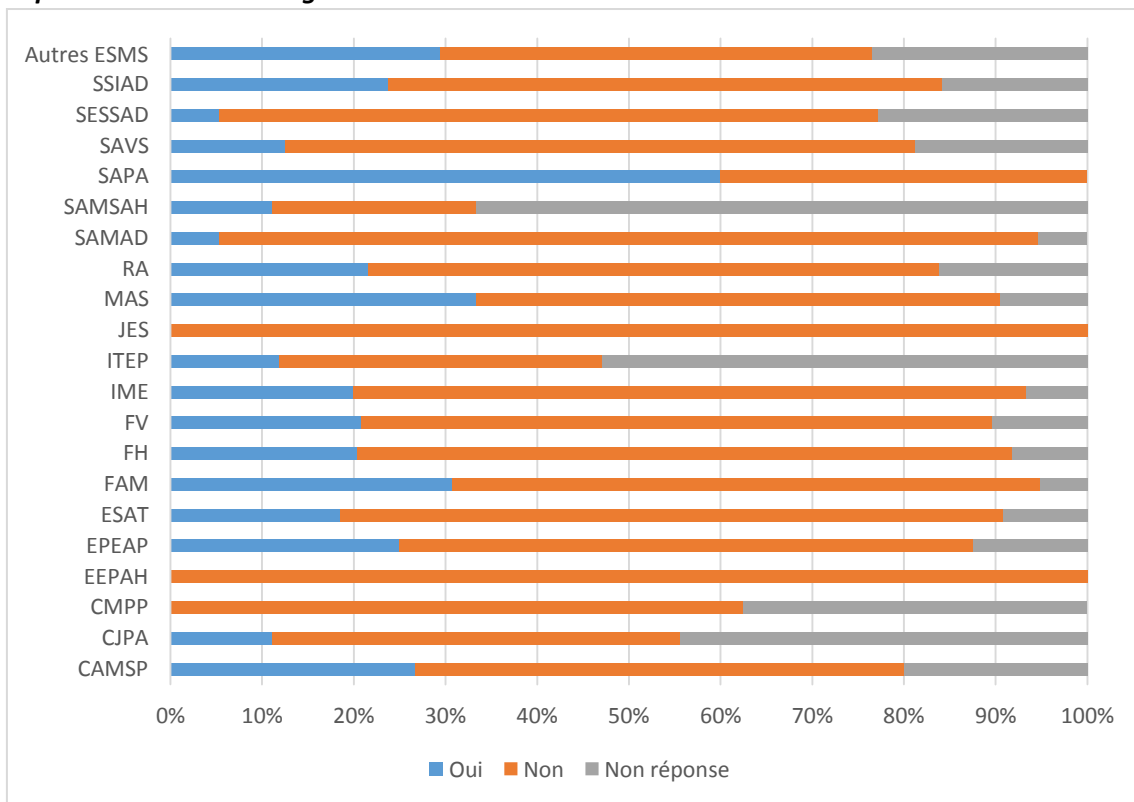
5.2% des établissements font signer une charte à leurs résidents.

Répartition selon la capacité d'accueil de l'établissement :



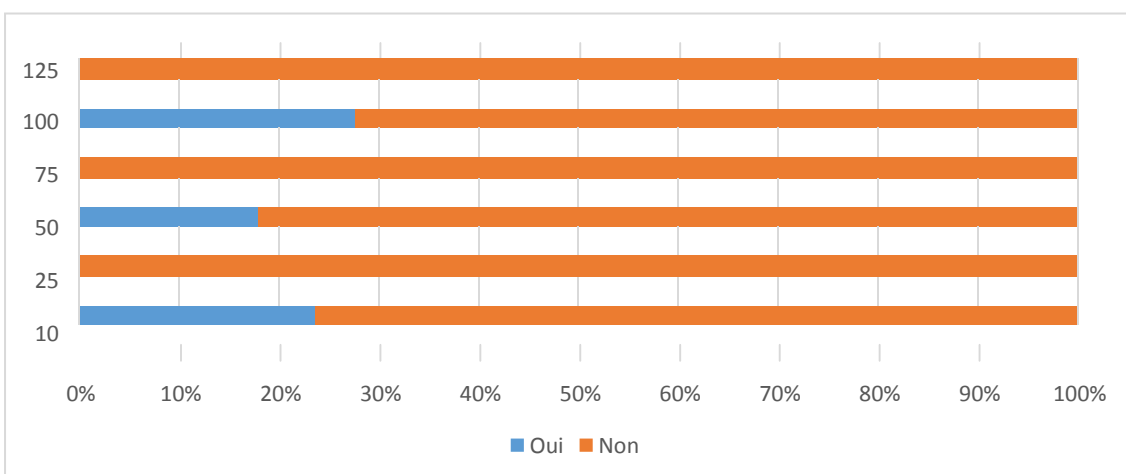
Question 6 : Gérez-vous la traçabilité des connexions sur votre réseau ?

Répartition selon la catégorie d'établissements :



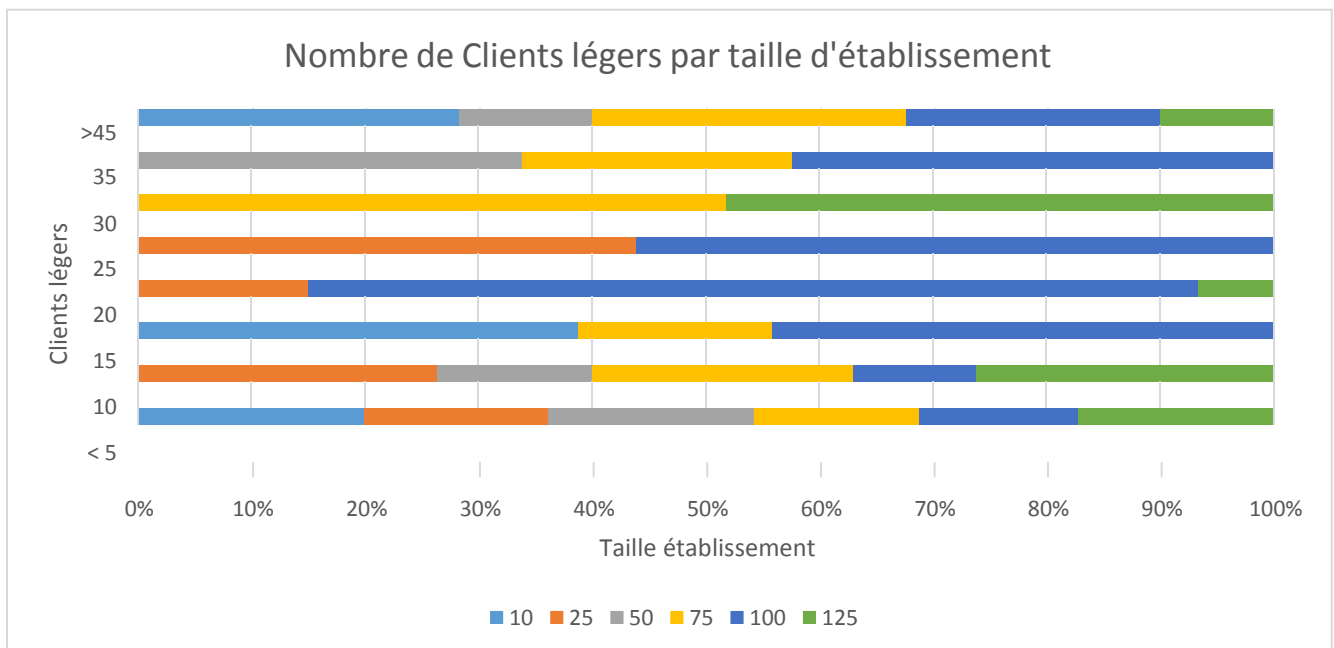
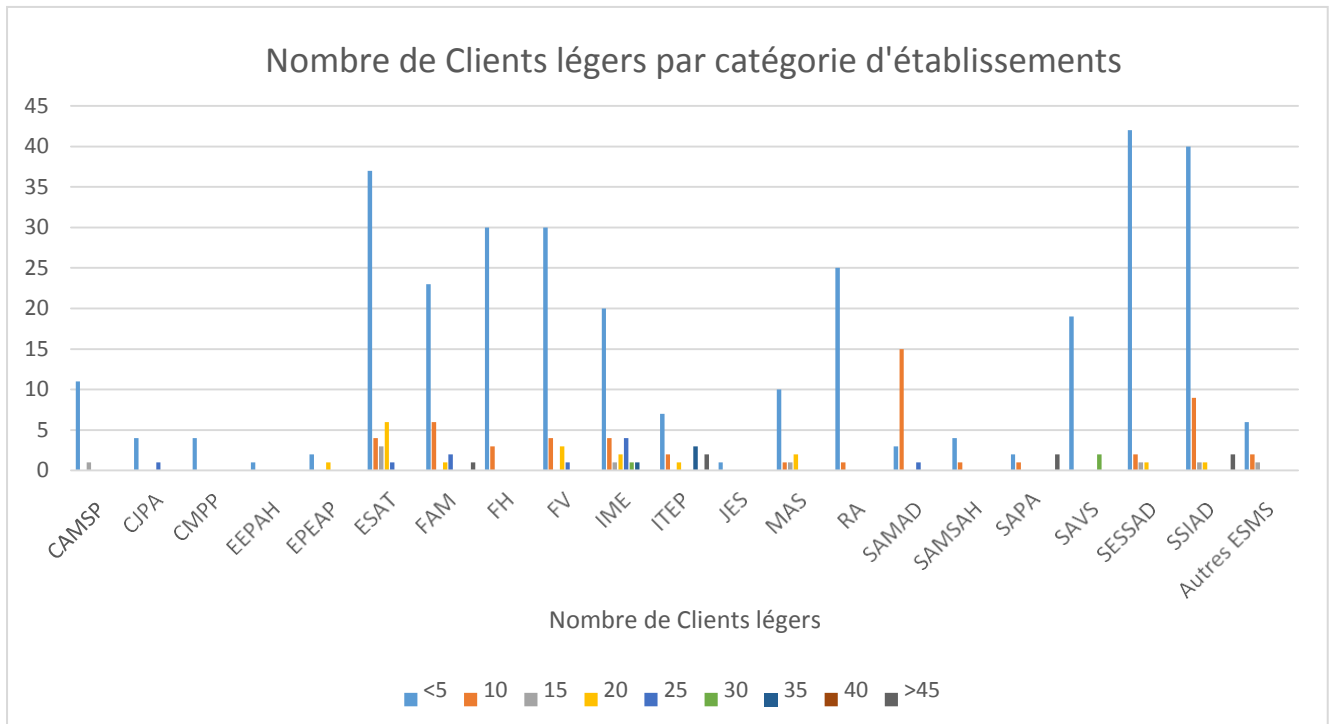
22.7% des établissements gèrent la traçabilité des connexions sur leur réseau.

Répartition selon la capacité d'accueil d'établissements :

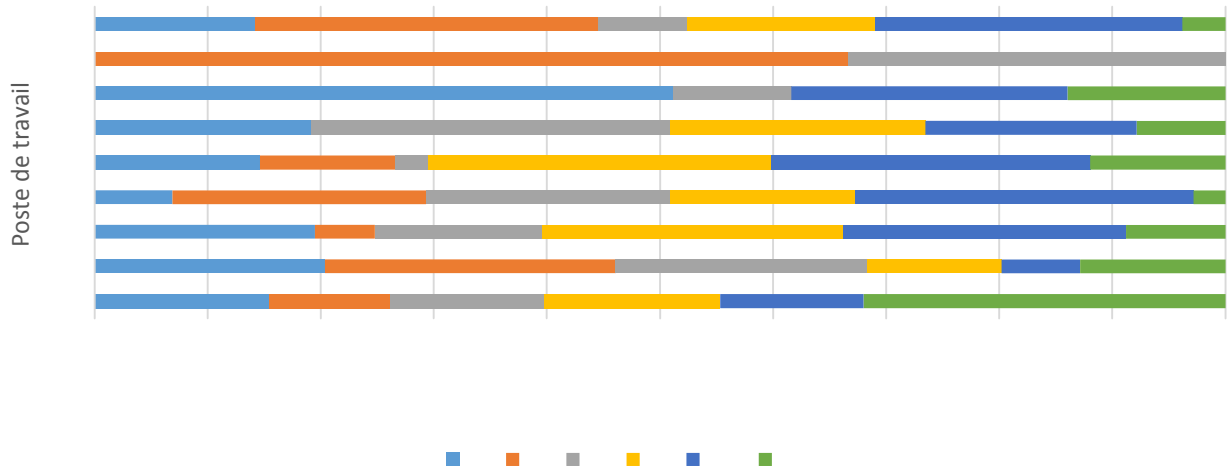
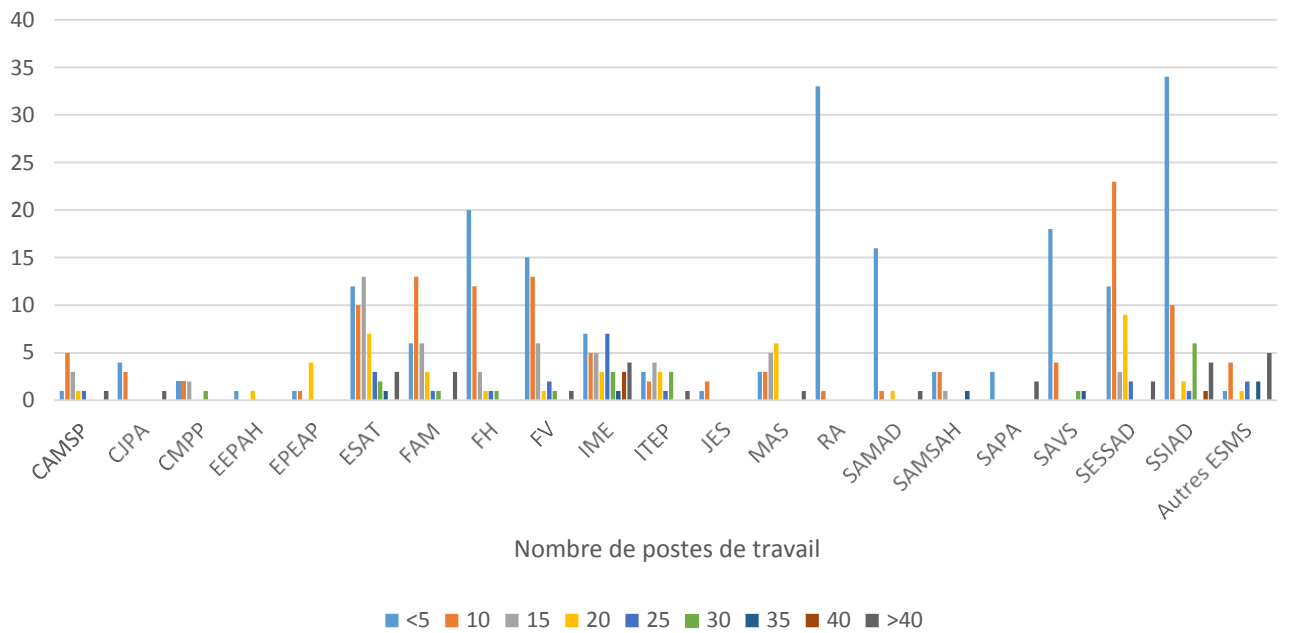


Partie Parc matériel

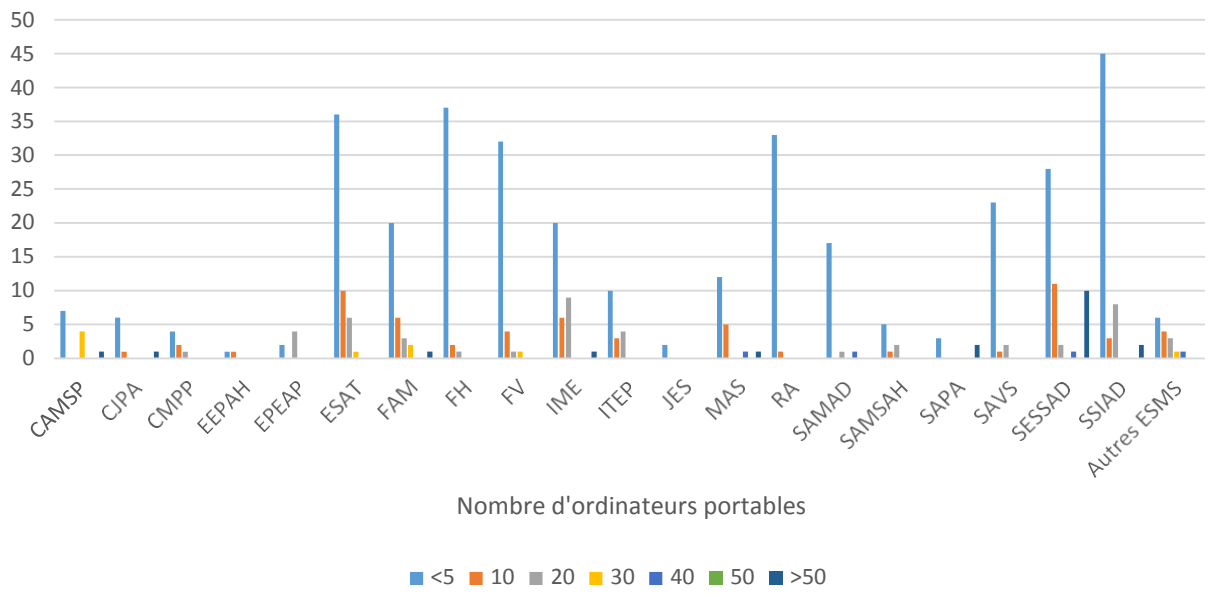
Répartition du matériel selon la catégorie d'établissements :



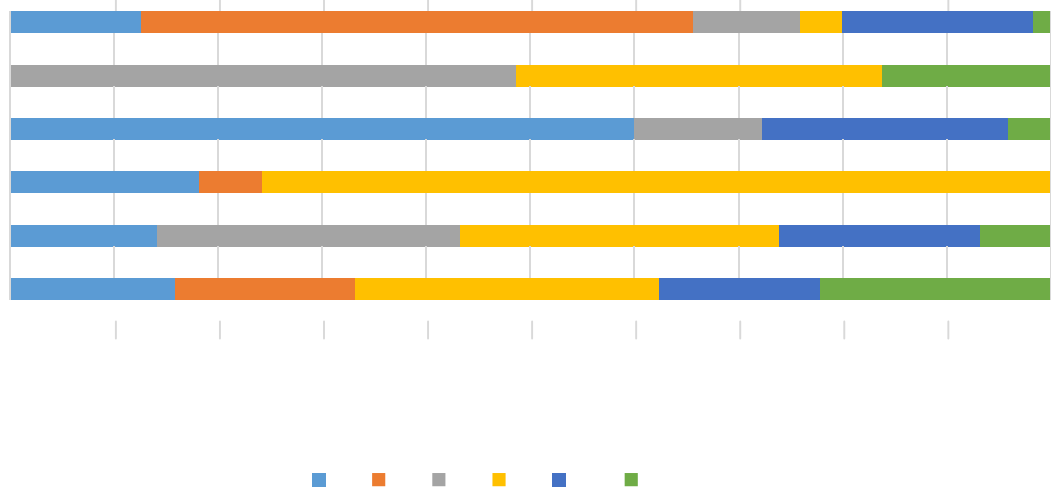
Nombre de postes de travail par catégorie d'établissements

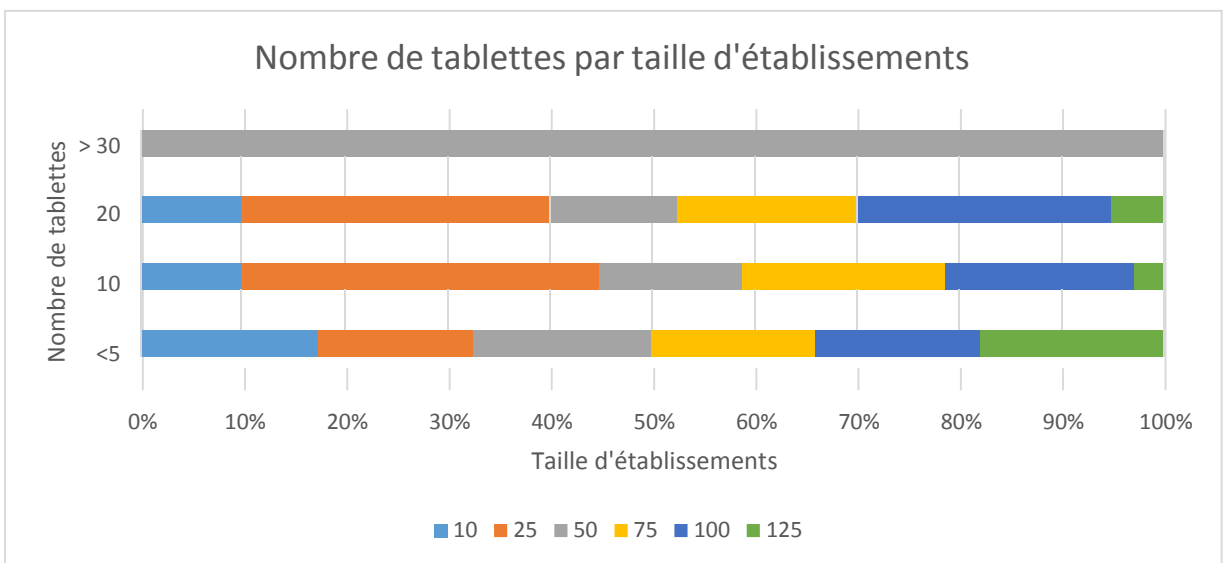
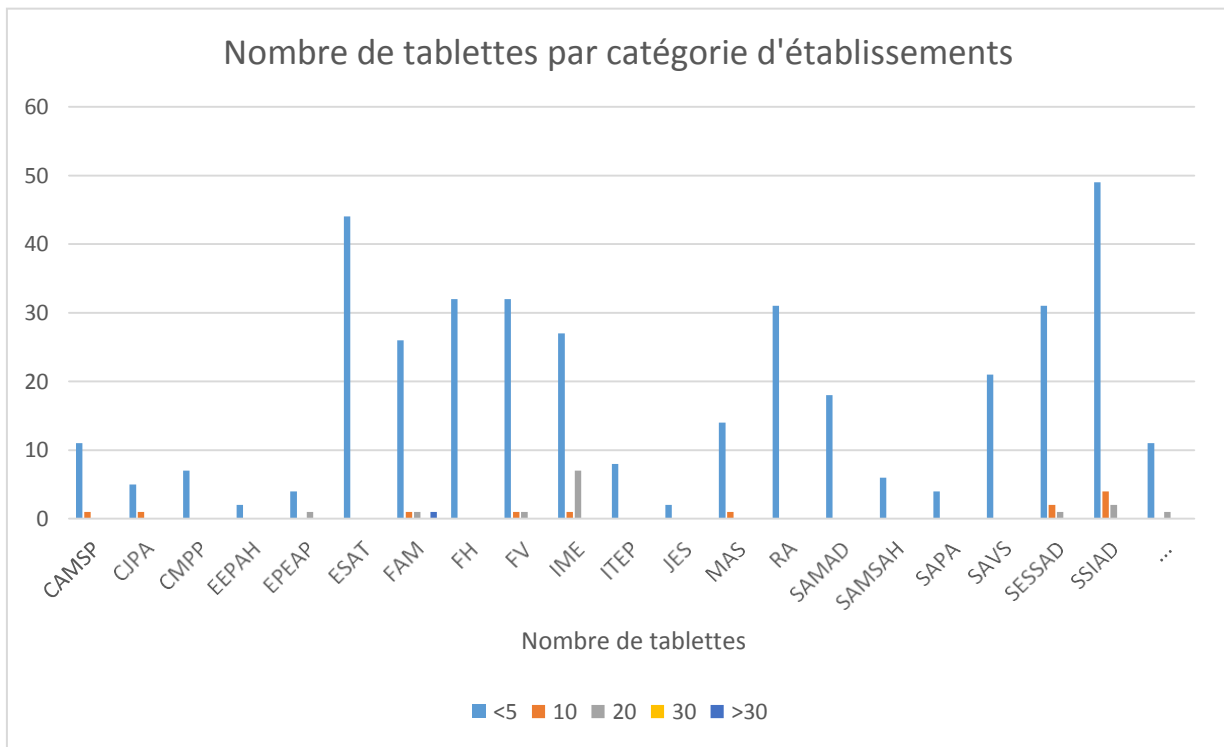


Nombre d'ordinateurs portables par catégorie d'établissements



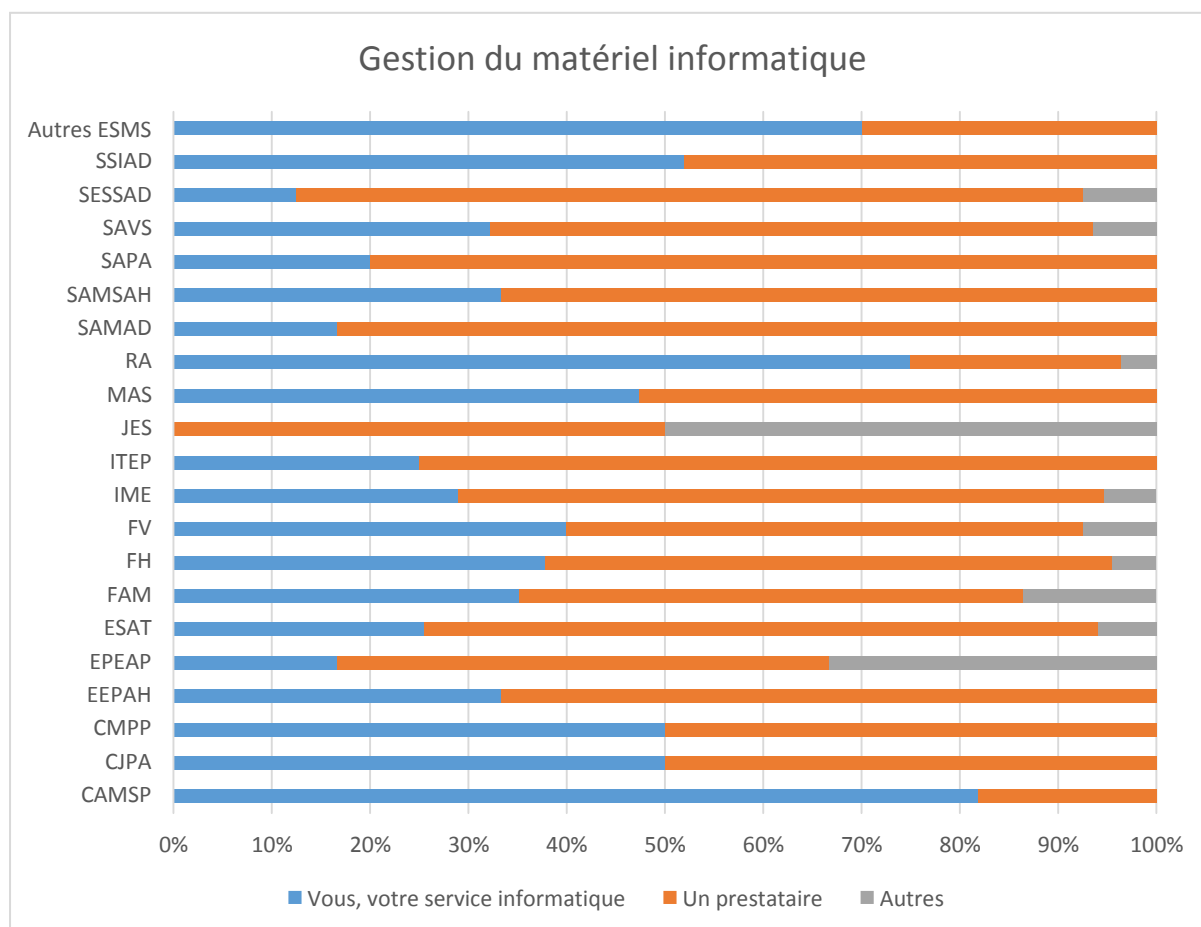
Nombre d'ordinateurs portables





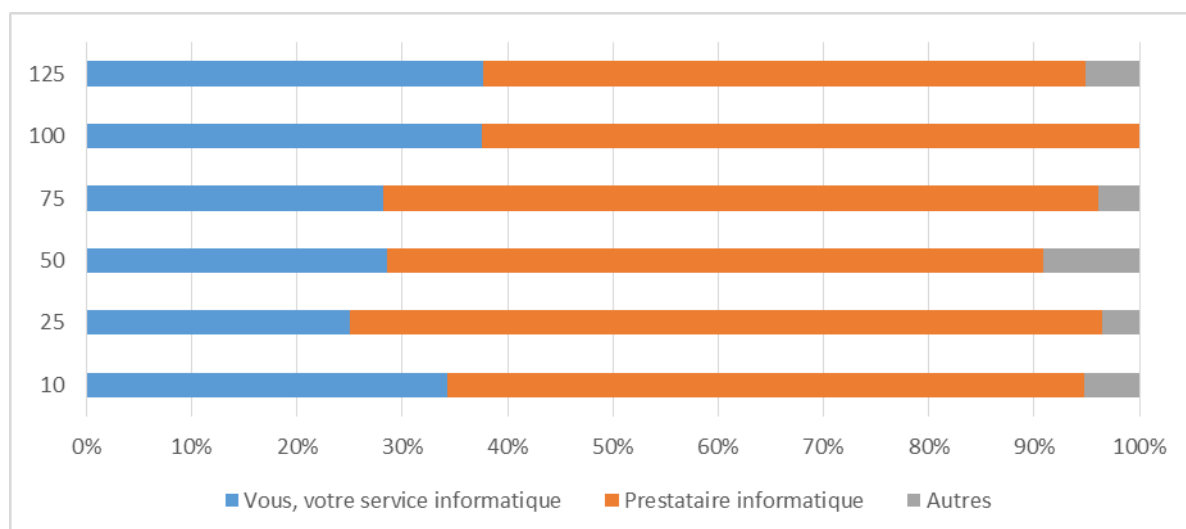
Gestion du matériel informatique:

Répartition selon la catégorie d'établissements :



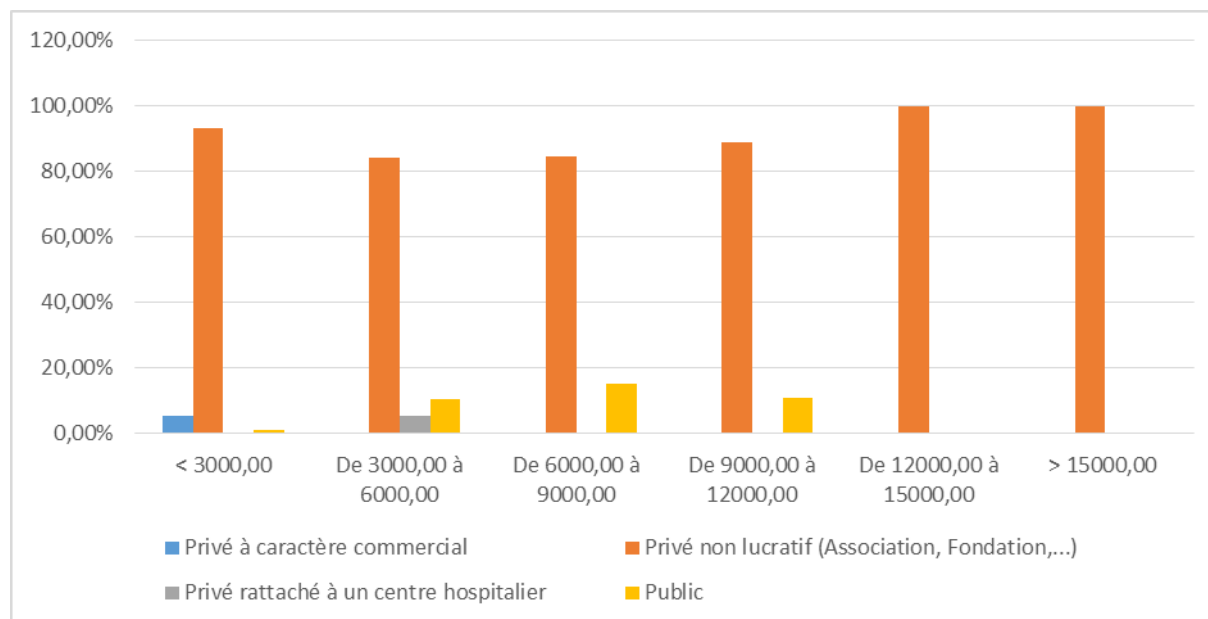
60% du parc matériel des établissements est géré par un prestataire

Répartition par taille d'établissements :



Coût de la gestion du matériel informatique :

Selon le statut juridique



Les établissements privés à caractère commercial ont des dépenses inférieures à 3000 €.

Selon la taille de la structure :

